

LA TRIBUNE

VACHON MONTE EN GRADE

L'Espérance et Dauphinois
aux comités de retraite PAGE 3

Sévigny récompense
sa garde rapprochée PAGE 2
La chronique de Luc Larochelle

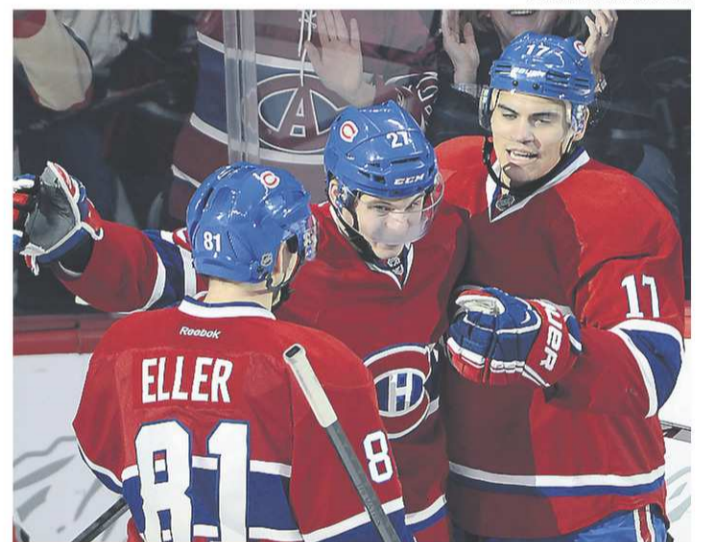


ARCHIVES LA TRIBUNE

Des punaises de lit aux
résidences de l'UdeS PAGE 5



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU



LA PRESSE CANADIENNE 3350477

Galchenyuk
se rachète
face aux
Devils

PAGE 31

Tous les magasins sont OUVERTS
JUSQU'À 21 h
en semaine jusqu'au 23 décembre.



CARREFOUR DE L'ESTRIE
TOUT À FAIT NOËL

3337112

L'ÉVÉNEMENT PERFORMANCE ACURA



LOUEZ POUR SEULEMENT
468\$
VERSEMENT MENSUEL
ACOMPTE DE 3 900\$

1,9%
TAUX DE LOCATION
SUR 36 MOIS

LOUEZ POUR SEULEMENT
548\$
VERSEMENT MENSUEL
ACOMPTE DE 6 500\$

2,9%
TAUX DE LOCATION
SUR 36 MOIS

PRECISION ACURA
S H E R B R O O K E

4621, boul. Bourque
Sherbrooke 819 564-8909



* L'acheteur avisé lit les petits caractères. * Offre d'une durée limitée du 1er novembre au 2 décembre 2013 applicable à la location pour usage personnel seulement d'un modèle neuf Acura RDX 2014 (TB4H3EJN) et Acura MDX 2014 (YD4H2EJN) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 36 mois s'élève à 468 \$/548 \$ moyennant un acompte initial de 3 900 \$/6 500 \$. Taux de location de 1,9 %/2,9 % sur 36 mois pour le RDX/MDX. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 60 000 km pour 36 mois au taux de 0,15 \$/ km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2013 Acura, une division de Honda Canada.

Les premiers ne seront plus les derniers



**LUC
LAROCHELLE**

PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le maire Bernard Sévigny demandera aux contribuables sherbrookoïses « un effort additionnel » puisque son administration ne pourra contenir la hausse de taxes municipales au taux d'inflation pour 2014.

Les délais sont trop courts pour presser le citron et convenir notamment d'un nouveau partage de responsabilités qui assurera la viabilité des caisses de retraite. L'employeur sera en demande lors des négociations corsées à venir.

Les nouveaux contrats des collaborateurs du maire sont cependant teintés de reconnaissance plus que d'austérité.

Les attachés politiques Olivier Dickson et Sylvie Proulx obtiennent des réajustements de salaire de 33 et 24 pour cent tandis que la rémunération annuelle du directeur de

cabinet, Étienne Vézina, est quant à elle majorée de 10,6 pour cent.

Cette hausse est immédiate pour M. Vézina, son salaire passant de 103 843 \$ à 114 872 \$ tandis qu'elle sera étalée sur trois ans pour M. Dickson, dont le salaire grimpera graduellement de 49 189 \$ à 65 318 \$. Idem pour Mme Proulx qui gagnera 74 661 \$ à compter de novembre 2015 comparativement aux 60 120 \$ qu'elle a touchés le mois dernier.

Une quatrième personne bénéficie de cette révision salariale à la mairie, une « secrétaire politique », Katherine Mailhot, dont la rémunération est portée de 45 501 \$ à 47 221 \$, un ajustement de 3,8 pour cent.

Pour ces quatre personnes, s'ajouteront à ces montants les hausses salariales que recevront les cadres et autres employés municipaux au cours des quatre

prochaines années.

Ce redressement est administratif et non politique, plaide le directeur des ressources humaines de la Ville, Alain Duval.

« Ce n'est pas un exercice improvisé. Le processus de révision avait été lancé plusieurs mois avant l'élection. Ça n'avait aucun sens qu'un conseiller politique à la mairie gagne pratiquement le même salaire qu'une secrétaire et seulement une fraction de celui d'un ou d'une relationniste de notre service des communications. C'était aussi bien en-deca de ce que gagne un cadre de ce service », souligne-t-il.

La Ville a établi des comparatifs à l'interne dans trois des cas précédemment évoqués tandis qu'elle s'est référée à la rémunération consentie à un directeur de cabinet à la mairie dans quatre autres grandes villes (Gatineau, Longueuil, Terrebonne et Trois-Rivières).

« Nous avons calculé la médiane. Nous avons aussi comparé ce qu'un directeur de cabinet gagne par rapport au maire dans chacune de ces villes. Nous avons pris le moins avantageux des deux chiffres pour recommander le salaire de M. Vézina », a également

justifié M. Duval.

Ce dernier n'appréhende pas de ressac dans l'appareil municipal même si ces ajustements importants à la mairie surviennent au moment où le personnel de tous les services voit venir l'effet d'autres compressions budgétaires commandées par l'administration Sévigny.

Les renouvellements de contrats sont teintés de reconnaissance plus que d'austérité.

« En pourcentage, ce sont effectivement des augmentations qui peuvent susciter l'envie, mais elles sont logiques et tout à fait défendables lorsque présentées dans un contexte global. Il ne faut pas perdre de vue que ce sont des contractuels n'ayant aucune sécurité d'emploi. Si d'autres de nos employés détenant cette garantie sont prêts à y renoncer, qu'ils viennent me voir pour discuter de modalités. Je serais étonné qu'il y en ait qui le fassent », estime le patron des ressources humaines.

Le conseiller indépendant Rémi Demers, qui siège à l'exécutif, endosse pleine-

ment ces ajustements.

« Je n'étais pas d'accord d'emblée avec la recommandation. J'ai obtenu des réponses convaincantes à toutes mes questions. Je suis tout à l'aise avec ça » de commenter le conseiller Demers.

Ça franchit effectivement la barre des comparables et de la parité dans un milieu où le nivellement se fait constamment par le haut. Qu'en est-il par contre dans le cadre de références des contribuables? Est-ce à dire que les collaborateurs de Bernard Sévigny avaient accepté des salaires des ligues mineures au moment où le maire est lui-même arrivé comme recrue en 2009 et qu'ils sont tous devenus de prolifiques marqueurs?

En passant, le maire vient aussi de remanier ses tris. Sylvie Proulx ne l'accompagnera plus dans ses activités publiques à titre d'attachée de presse, elle devient responsable des « relations avec la communauté ». À ce titre, Mme Proulx veillera désormais sur les intérêts du parti municipal.

Olivier Dickson prend charge des relations « diplomatiques » avec la presse. Le Renouveau Sherbrookoïse mise sur la jeunesse et prépare sa relève.

ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

L'Espérance encore une fois à la présidence

JONATHAN CUSTEAU

jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le conseil municipal a tranché pour nommer un président dans l'arrondissement de Jacques-Cartier. Chantal L'Espérance conserve la présidence pour un troisième mandat consécutif. Le conseiller de l'arrondissement

du Carrefour Pierre Tardif était également sur les rangs.

Le conseil a été appelé à se prononcer par vote secret puisqu'une égalité régnait à la suite du dernier conseil d'arrondissement. Marc Denault avait proposé la candidature de M. Tardif, alors que Christine Ouellet avait proposé celle de

Mme L'Espérance.

C'est la troisième fois consécutive que le conseil municipal est appelé à faire un maître dans l'arrondissement de Jacques-Cartier. À chacune des occasions, il a tranché en faveur de Mme L'Espérance.

« C'est une grande marque de confiance. Quand j'ai pu m'adresser au conseil, j'ai

expliqué à quel point l'implication citoyenne est importante pour moi. Être président d'arrondissement c'est essayer d'être le catalyseur pour rassembler les forces vives du milieu, soit les comités de citoyens, les organismes, ceux qui font une différence auprès de la population. »

Dans les autres

arrondissements, les présidences sont assumées par Serge Paquin (Mont-Bellevue), Diane Délisle (Rock Forest-Saint-Élie-Deauville), Louisda Brochu (Fleurimont), Nicole Bergeron (Brompton) et David Price (Lennoxville). Il y a donc parité pour les présidences, une première à la ville de Sherbrooke.

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

latribune.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	19 à 22
Arts et spectacles	13
Décès	22
Économie	15
Horoscope	21
Loterie	15
Monde	14
Mots croisés	21
Opinions	10
Sports	27 à 31

MÉTÉO

Jérémy, 11 ans
École Champlain



AUJOURD'HUI



NUAGEUX

MAX.: 2° MIN.: -5°

Lever du soleil: 7 h 10
Coucher du soleil: 16 h 5

MERCREDI
neige ou pluie, max.: 3° min.: -4°

JEUDI
nuageux, max.: -1° min.: -4°

Les
nouvelles
de l'heure...

latribune.ca

**LE CLIN D'OEIL DE
STÉPHANE LAPORTE**

Pour empêcher le Sénat de tomber, les sénateurs songent à installer une super-poutre.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454



Bruno Vachon à la présidence de la STS



JONATHAN CUSTEAU

jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le conseiller Bruno Vachon reçoit plusieurs preuves de confiance depuis sa réélection. En plus d'être nommé au comité exécutif, il a hérité hier de la présidence de la Société de transport de Sherbrooke (STS). S'il cède le comité du sport et du plein air à son collègue Vincent Boutin, il agira à titre de président d'Excellence sportive Sherbrooke et du Comité du fonds de legs des Jeux du Canada.

« Je vois la STS comme un gros défi. Ce n'était pas dans mes prévisions. Ce n'était pas quelque chose que je visais. À la suite de discussions avec M. (Serge) Paquin et M. (Bernard) Sévigny, eux semblaient me voir là. C'est un gros dossier. Nous avons de gros défis : la desserte, les budgets, le transport adapté. Maintenant, je suis dans la chaise du conducteur. Ce sera à moi de voir comment on peut changer les choses, faire plus avec moins. La STS est en bonne

santé. C'est de donner une nouvelle couleur et voir si on peut l'amener à une autre échelle. »

M. Vachon est conscient que les responsabilités qui lui sont confiées sont énormes. « C'est beaucoup de confiance. Le comité exécutif, j'adore ça. Je le prends avec sérieux. Je suis capable de reconnaître que ce sont de lourdes tâches. La STS ce n'est pas petit. Je me suis fait les dents avec le comité des sports et je quitte avec le sentiment du devoir accompli. Je suis prêt à relever de nouveaux défis. Je ne sais pas trop ce qui m'attend. »

Ces nominations font-elles de lui le bras droit ou le dauphin du maire? « Je ne pourrais pas vous dire. Dauphin, oui, mais je le prends comme un compliment, une marque de confiance. Bras droit ou quoi que ce soit, ce n'est pas quelque chose que je recherche. Ce n'est pas quelque chose que j'ai négocié. Je n'ai rien demandé avant la campagne électorale. »

De grosses responsabilités incombent également à Chantal L'Espérance, qui siègera au comité de retraite des employés de la ville, au comité de retraite des policiers et au comité de gestion des assurances collectives en compagnie d'Hélène



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

Chantal L'Espérance

Dauphinais. « Avant d'accepter, je peux vous dire que ça m'a empêché de dormir. S'il y a un comité où je ne me serais jamais vu, c'est bien celui-là. Mais je pense qu'on est venu chercher ma capacité d'écoute, ma capacité à trouver des compromis. Je privilégie toujours une approche gagnant-gagnant. Il faut qu'on trouve une solution. Nous n'avons pas le choix », a indiqué Mme L'Espérance.

Parmi les autres postes importants, Robert Pouliot demeure maire suppléant alors que Nicole Bergeron hérite du comité consultatif d'urbanisme. Marc Denault agira comme



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

Jean-François Rouleau

président du comité de sécurité publique alors qu'Annie Godbout occupera les mêmes fonctions au comité des relations interculturelles et de la diversité. Nicole A. Gagnon agira comme représentante à la Corporation de développement économique et communautaire, Christine Ouellet sera présidente du comité de l'environnement et Louisda Brochu sera président de Commerce Sherbrooke. Le comité de la culture sera présidé par Pierre Tardif.

Jean-François Rouleau, qui demeure membre d'Excellence sportive Sherbrooke jusqu'en

juin 2014 avant de devenir chef de la Division sports, arénas, équipement et événements à compter du 1er juillet prochain, a semblé déçu. Il sera aussi du conseil de direction d'Hydro-Sherbrooke avec Julien Lachance.

« C'est un peu curieux de devoir insister pour rester au comité d'Excellence sportive pour pouvoir terminer le mandat. Quand on n'a pas la carte de membre du parti, on n'a pas les premiers choix au repêchage. Les nominations, je les accepte. Je me concentrerai sur les activités de mon district. J'aurais aussi souhaité qu'on crée le comité Sherbrooke ville étudiante », a commenté M. Rouleau.

« Je le mets au défi de voir l'ensemble des responsabilités qui ont été accordées. Les deux comités les plus stratégiques, les plus exigeants, et qui ont un impact sur le développement de la communauté, l'urbanisme et la sécurité publique, seront présidés par Nicole Bergeron et Marc Denault, qui, à ce que je sache, ne sont pas membres du parti. Je pense que les rôles ont été distribués équitablement. Je peux comprendre que M. Rouleau soit déçu », a réagi Bernard Sévigny.

RÉFORME DES ARRONDISSEMENTS

Des citoyens veulent un référendum

SHERBROOKE — Plusieurs citoyens se sont présentés à nouveau, hier, à la séance du conseil municipal pour formuler leur inquiétude au sujet de la réforme des arrondissements proposée par le Renouveau sherbrookoise. La consultation citoyenne dans ce dossier semblait préoccuper particulièrement les intervenants qui, pendant la période de questions, ont voulu soulever la possibilité de tenir un référendum.

Le citoyen Pierre Meese, fondateur du groupe contre la disparition de Brompton, a été le premier à poser la question aux élus.

« Évidemment l'objectif est d'économiser des sous. Un référendum, ça coûte un million de dollars si on fait un vote auquel on invite tous les citoyens. C'est du moins ce qu'a coûté le référendum sur le plan d'urbanisme en 2007. Est-ce que c'est la solution? Il y a plusieurs façons de consulter. Nous avons une politique de consultation allant des séances d'information au sondage, en passant par les séances de consultation. D'abord, il faut statuer, dire voici la décision du conseil, et ensuite on consulte » a commenté le maire Bernard Sévigny.

« Cette possibilité n'est pas écartée d'emblée. Est-ce que c'est raisonnable de dépenser un million sur une question comme celle-là? Peut-être, peut-être pas. Moi je trouve qu'il y a

d'autres outils qui sont moins coûteux et qui permettraient d'atteindre le même objectif. »

Le citoyen Denis Demers est revenu à la charge. « Puisque le pouvoir législatif appartient au peuple et parce que la réforme des arrondissements est pour le moins aussi importante qu'un schéma d'aménagement, pourquoi, au nom de mes concitoyens, le conseil n'envisage-t-il pas la pertinence d'organiser un référendum sur la question? »

Sujet de réflexion

Le président du comité exécutif Serge Paquin a rétorqué que cette option « fera partie de la réflexion des membres du conseil municipal ».

Samuel Pépin a quant à lui voulu savoir si la ligne de parti serait appliquée lors du vote sur la réduction du nombre d'élus et la réforme des arrondissements.

« Ça s'appelle de la cohérence politique. Cet engagement était dans notre plateforme électorale qui a été portée par l'ensemble des candidats du parti. Il était clair pendant la campagne qu'ils appuyaient la réforme », a rétorqué Bernard Sévigny.

Claude Dostie a pour sa part cherché à savoir quels sacrifices le maire s'infligerait, à lui et à son cabinet, pour contribuer à son tour. Question qui a été suivie d'un simple « pas de commentaire » de la part du maire.

Quant aux échéanciers pour le dépôt du projet, le calendrier n'a pas changé insiste Bernard



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

Le citoyen Samuel Pépin a voulu savoir si la ligne de parti serait appliquée lors du vote sur la réduction du nombre d'élus et la réforme des arrondissements.

Sévigny. « Compte tenu du contexte budgétaire et des nouveaux élus, le dépôt au conseil municipal de la proposition serait le 20 janvier, avec un vote qui se tiendrait deux semaines plus tard, soit à la séance du 2 février. Est-ce que ça peut être décalé de deux semaines? Ce n'est pas impossible. Ce n'est pas une camisole de force. C'est un échéancier qu'on s'est donné pour prendre une décision. »

Le maire Sévigny n'exclut pas de consulter entre le dépôt

du projet et le vote du conseil. « Pour le rapport Paquin, il y a eu des consultations dans chacun des arrondissements. Est-ce que d'autres types que la consultation en salle sont la façon de faire? Il faut en discuter et y réfléchir. Ce n'est peut-être pas la meilleure façon de faire les choses. Les sondages, le web et les audiences publiques : tous ces véhicules-là font partie de la politique de consultation de la ville de Sherbrooke. »

— Jonathan Custeau

10,9 M\$ pour les retraites

SHERBROOKE — La Ville de Sherbrooke a confirmé un emprunt de 10 926 500 \$ pour renflouer les régimes de retraite. Le conseil a adopté un règlement, hier, de manière à payer les cotisations d'équilibre minimales annuelles pour l'exercice de 2014.

Dans le document présenté aux élus, il est indiqué que le terme de remboursement de cet emprunt sera de dix ans. « Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur. »

La conseillère Hélène Dauphinais, répondant aux inquiétudes d'un citoyen sur le sujet, s'est elle aussi dite préoccupée de transférer le fardeau de la dette aux générations futures. Elle en a profité pour demander au conseil municipal de « retravailler le budget 2014. Je voudrais qu'on regarde de nouveau, parce que le processus s'est déroulé rapidement, pour voir si on peut décharger une plus grande marge de manœuvre pour le futur ».

Mme Dauphinais a d'ailleurs été nommée au comité de retraite des employés de la Ville de Sherbrooke, au comité de retraite des policiers de la Ville de Sherbrooke et au comité de gestion des assurances collectives.

— Jonathan Custeau

Une opération sans précédent

La Chambre des notaires cherche 97 000 actes notariés à Lac-Mégantic

JACYNTHÉ NADEAU

jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — La Chambre des notaires du Québec a mis en branle une procédure sans précédent pour reconstituer les greffes de 12 notaires de Lac-Mégantic qui ont été détruits dans la catastrophe ferroviaire du 6 juillet dernier.

La Chambre estime que 97 000 actes notariés par différentes générations de ces officiers du droit ont été détruits dans ces 12 greffes conservés dans les filières coffres-forts de l'Étude Boulanger et dans une des deux voûtes de l'Étude Veilleux et associés, au centre-ville de Lac-Mégantic.

Il s'agit par exemple de contrats de mariage, de testaments, de mandats d'incapacité et d'actes d'achat et de vente de propriétés, certains documents remontant aussi loin qu'au début du 20^e siècle.

« C'est une opération unique dans l'histoire du notariat, confirme le directeur général de la Chambre, Christian Tremblay. Nous avons dû inventer la marche à suivre. »

Légalement, les notaires ont l'obligation de reconstituer les actes perdus ou détruits, mais doivent soumettre chaque acte remplacé au tribunal, suivant le Code de procédure civile. Vu le grand nombre de documents détruits à Lac-Mégantic, la Chambre a donc voulu rassurer le public et aider ses membres en mettant en place ces mesures exceptionnelles.

Pour ce faire, la Chambre a ouvert un local à Lac-Mégantic, dans l'immeuble qui abrite la caisse de Fatima, et a recruté du personnel pour mener à bien l'opération.

De plus, un projet de loi du ministre de la Justice et Procureur général du Québec Bertrand St-Arnaud



ARCHIVES LA PRESSE

Le 19 juillet dernier, la notaire de Lac-Mégantic Andrée Veilleux apprenait avec soulagement qu'un bon nombre des actes notariés de sa clientèle avaient été sauvés, puisque la principale voûte de son étude, construite par son grand-père, avait résisté à l'incendie et à l'effondrement de l'immeuble qui l'abrite. De nombreux documents ont toutefois été détruits dans une autre voûte, et dans les filières coffres-forts autorisées de l'Étude Boulanger.

La Chambre des notaires estime que 97 000 actes notariés par différentes générations de ces officiers du droit ont été détruits.

serait adopté à l'Assemblée nationale, aujourd'hui, pour enchâsser cette procédure particulière — dite allégée et déjudiciarisée — et ainsi permettre de récupérer un maximum de

documents en mode accéléré.

« La destruction d'actes notariés représente la perte d'un pan d'histoire de la communauté de Lac-Mégantic, a dit le ministre St-Arnaud quand il a déposé le projet de loi no 65 le 19 novembre dernier. Les greffes des notaires sont les témoins silencieux et privilégiés de l'histoire d'une région. C'est aussi la perte, sur le plan juridique, d'une garantie précieuse de la protection des droits des citoyens qui l'habitent. Avec l'adoption de ce projet de loi, nous nous donnerons des outils plus efficaces pour remplacer et reconstituer les greffes détruits. »

Comment faire?

Les clients qui ont fait affaire avec l'un de 12 notaires énumérés dans le tableau ci-joint sont invités à sortir leurs documents et à communiquer avec la Chambre des notaires, qui voudra en insérer une copie authentique au greffe, qui aura valeur d'original.

Depuis un mois qu'ils sont à Lac-Mégantic, les employés de la Chambre des notaires ont récupéré 1286 copies d'actes. « Et ça ne dérouge pas », assure la directrice des inspections professionnelles de la Chambre Me Martine Arial. « On ne vise

Les notaires concernés

Étude Boulanger

- Suzanne Boulanger
- Luc Lin Bourque
- J. Wilfrid Bourque
- Nathalie Bastarache

Étude Veilleux et associés

- Andrée Veilleux
- Kim Marcheterre
- Martine Beaudoin
- Michel Lessard
- Louis Maurice Veilleux
- Paul Veilleux
- André Veilleux
- Jean-Paul Normand

Si vous ou l'un de vos proches avez été client de l'un de ces notaires, il faut appeler au 819-614-3248 ou au 1-866-622-1201.

pas seulement des gens de Lac-Mégantic, mais des gens qui ont fait affaire avec ces notaires qui desservait toute la MRC. »

L'opération pourrait durer entre un an et un an et demi et coûter « quelques millions » de dollars à la Chambre des notaires, qui espère être dédommée par le gouvernement. « On est en attente d'une réponse à ce sujet », dit M. Tremblay.

« Il ne peut y avoir plus bel exemple de la fiabilité et de la sécurité que le public recherche pour ses actes légaux, conclut-il. C'est fait dans les règles de l'art. »

IDENTIFICATION DES VICTIMES

Les « analyses de la dernière chance »

MÉLANIE MARQUIS

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le Bureau du coroner espère être en mesure de confirmer d'ici la fin de l'année l'identité des huit disparus de la tragédie de Lac-Mégantic qui n'ont toujours pas été identifiés.

« On a toujours été prudents sur les délais depuis le début, par crainte de faire des promesses qu'on n'aurait pas été capables de tenir, mais je vous dirais qu'on en est pas mal à la dernière étape des travaux », a affirmé la porte-parole de l'organisme, Geneviève Guilbault.

« Ce qu'on a dit aux gens, c'est qu'on s'engageait à

fournir les résultats finaux avant la fin de l'année 2013 », a ajouté Mme Guilbault en entrevue téléphonique.

« On en est pas mal à la dernière étape des travaux. »

Des experts travaillent toujours à l'identification des huit victimes présumées au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal, mais également dans deux autres laboratoires — l'un en Bosnie-Herzégovine et l'autre à Thunder Bay, en Ontario.

« À Montréal, on est en

mesure de faire des travaux d'anthropologie judiciaire. Par contre, si on parle d'un certain type d'analyse d'ADN sur des fragments qui sont très altérés, cela fait parfois appel à des techniques scientifiques ou de l'équipement qu'on ne possède pas ici », a expliqué la porte-parole.

Il s'agit des « analyses de la dernière chance », a indiqué Mme Guilbault, puisque certains fragments ont été sérieusement altérés en raison de l'intensité de la chaleur qui se dégageait du convoi pétrolier qui a déraillé et explosé le 6 juillet en plein cœur de la petite ville de 6000 habitants.

« Dans certains cas, on dispose d'un nombre très restreint

d'éléments pour être capables de faire les travaux d'identification », a reconnu Mme Guilbault.

La dernière identification remonte au 29 août. Il s'agissait de la jeune Alyssa Charest Bégnoche, qui était âgée de 4 ans.

Trente-neuf des 47 victimes de la tragédie ont été formellement identifiées jusqu'à présent.

Le volet de l'identification a pris une énorme place depuis le drame qui s'est joué à Lac-Mégantic. Une fois qu'il sera complété, le Bureau du coroner devra en attaquer un nouveau. Et le défi risque d'être colossal.

« Il faut établir les causes probables et les circonstances des décès, rédiger les

rapports d'investigation et faire des recommandations s'il y a lieu. Ça va être tout un travail aussi » a fait remarquer Geneviève Guilbault.

Ce sera surtout un travail de longue haleine : comme il arrive en bout de piste, le Bureau du coroner devra attendre les conclusions d'autres rapports — ceux des policiers ou du Bureau de la sécurité des transports du Canada, entre autres — avant de produire le sien.

En temps normal, le Bureau du coroner produit un rapport par victime qui fait l'objet d'une investigation. Il faudra voir si le caractère exceptionnel du drame à Lac-Mégantic commandera une exception.

L'UdeS aux prises avec les punaises de lit

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

MONTRÉAL — Des étudiants habitant dans des résidences de l'Université de Sherbrooke ont eu une mauvaise surprise, récemment, en apprenant qu'il y avait des punaises de lit dans des chambres. Comme il s'agissait d'éclosions éparées, l'UdeS a pris les mesures nécessaires afin d'éviter toute propagation. Selon le président du Groupe Cameron, Pierre Cameron, les cas ont augmenté au cours des dernières années, et Sherbrooke ne fait pas bande à part. La bonne nouvelle, c'est que les cas commencent à diminuer. « On observe une diminution de nos interventions. »

Le journal étudiant *Le Collectif* a fait état de cette problématique qui a causé « une vive inquiétude auprès des locataires » du campus principal de l'UdeS. Selon France Mainville, directrice de la section hébergement du service à la vie étudiante de l'UdeS, le dossier est maintenant réglé; de tels épisodes n'arrivent pas fréquemment, mais de façon sporadique.

« Il y a environ 10 chambres qui ont été traitées par prévention », explique-t-elle en soulignant qu'on compte trois bâtiments de 120 chambres chacun. « Il y en a seulement un qui a été touché. »

L'UdeS a fait appel à un exterminateur. Un avis a été envoyé aux résidents, expliquant le protocole à suivre. Les punaises sont des insectes qui se cachent généralement près de leur source de nourriture, le sang humain. Elles peuvent être transportées par des effets



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Environ dix chambres des résidences de l'UdeS, sur le campus principal, ont dû être traitées pour des punaises de lit.

personnels, comme des vêtements ou des meubles. Elles ne transmettent pas de maladies aux humains, mais elles peuvent entraîner des démangeaisons importantes. Elles sont visibles à l'oeil nu.

Pierre Cameron souligne que pour le « Sherbrooke métropolitain », son entreprise reçoit un à deux appels par semaine pour des punaises de lit; il s'agit

notamment de résidences privées (l'origine étant notamment les résidents voyageurs et les visiteurs) et d'immeubles à logements. « Ça touche tout le monde et n'importe quel type de résidence », dit-il en énumérant les hôtels et les résidences pour personnes âgées. Même le palais de justice de Sherbrooke avait fait les manchettes en 2011. L'UQAM a aussi fait parler

d'elle récemment en raison de cette problématique dans ses résidences universitaires. « À Montréal, on a deux équipes qui ne font que ça chaque jour. »

Pierre Cameron déconseille fortement de mettre les manteaux de la visite sur le lit... Il va même jusqu'à recommander de mettre les manteaux dehors.

Les punaises se retrouvent

tant en milieux défavorisés que plus cossus, et il ne s'agit pas d'une question de propreté. Les endroits où il y a du transport de marchandises sont plus à risque et les risques se multiplient aussi avec le nombre d'appartements. Au moindre doute, on peut laver les vêtements à l'eau chaude et les mettre ensuite dans la sècheuse.

« On s'attend à une recrudescence des punaises de lit en janvier et en février, quand les gens reviennent du Sud », commente-t-il. Il suggère d'ailleurs aux voyageurs de ne pas mettre les vêtements dans les tiroirs de l'hôtel, de laisser la valise sur le porte-valise.

Au retour, on peut déposer les sacs dans le bain, un endroit où les punaises ne peuvent adhérer. Pierre Cameron s'attend à ce que les populations de punaises continuent de diminuer, après la recrudescence des dernières années. « Les méthodes de contrôle sont efficaces. Les gens sont de plus en plus conscients. La meilleure prévention, c'est l'information », fait-il valoir.

Au CSSS-IUGS, la porte-parole Annie-Andrée Émond explique qu'on se préoccupe de cette problématique de façon plus particulière depuis 2009, où des cas avaient été rapportés. Des protocoles ont aussi été prévus pour les usagers et les prêts d'équipement, comme des housses pour les matelas. Des conseils ont aussi été formulés aux travailleurs qui rencontrent la clientèle à domicile. Les chaises des salles d'attente ont maintenant des surfaces que l'on peut désinfecter, dans le but d'éviter la propagation et la transmission d'autres infections.

Saint-Denis annexerait 400 acres du territoire de Sherbrooke

JACYNTHÉ NADEAU
jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Si elle a l'aval du ministère des Affaires municipales, Saint-Denis-de-Brompton pourrait annexer 400 acres (153,8 hectares) de terrain boisé de la ville de Sherbrooke, à l'entrée est de son territoire par la route 222.

Demandée par le promoteur immobilier Roger Marcoux, cette annexion, assortie d'autres considérations financières, viendrait mettre un terme au litige qui l'oppose à la Ville de Sherbrooke depuis 2004 à propos de l'expropriation d'un de ses terrains sur le plateau Saint-Joseph.

Le territoire visé est enclavé et situé dans un quadrilatère formé par la route 222, les chemins Georges-Vallières et Dion, ainsi que la rue du Fer-Droit. Il est contigu à la ferme forestière que M. Marcoux possède depuis quelques décennies à Saint-Denis-de-Brompton.

« Ce transfert me permettrait de mieux sauvegarder le

caractère forestier de ce lopin de terre et en faciliterait la gestion soit pour la vente ou pour la mise en place d'une fiducie familiale, écrit M. Marcoux dans les documents justifiant sa requête. L'impact financier annuel pour la Ville de Sherbrooke est réellement non significatif. »

De fait, on parle d'une perte en taxes foncières pour la Ville de Sherbrooke de 6566,96 \$/année, pour un terrain enclavé, en zone agricole et comportant des milieux humides.

A son assemblée publique du 3 octobre, Sherbrooke a donné un avis favorable à la demande d'annexion de Saint-Denis-de-Brompton. Reste au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à entériner l'annexion.

Rappelons qu'en 2004, Sherbrooke a exproprié un terrain appartenant à M. Marcoux sur le plateau Saint-Joseph pour y aménager un bassin de rétention et des lignes électriques. L'affaire s'est retrouvée devant

les tribunaux parce que les deux parties ne s'entendent pas sur la valeur des lots expropriés. Au printemps 2013, la Ville a bonifié son offre à 415 000 \$ et a réactivé les procédures en vue d'une audition devant le Tribunal administratif du Québec. M. Marcoux avait pour sa part déposé une poursuite contre la Ville, en février 2012, où il allègue que la Ville lui doit plutôt 3 millions \$ pour son terrain du plateau Saint-Joseph.

Avec l'annexion de 400 acres de ses terres au territoire « plus rural » de Saint-Denis-de-Brompton, le promoteur a ramené ses exigences financières à 445 957 \$, plus 149 044 \$ pour des servitudes pour conduite d'égoût pluvial et pour ligne électrique et déboisement, soit 620 000 \$ (avec taxes), selon les documents de la Ville, dont 25 000 \$ ont été versés en indemnité provisionnelle en 2004.

« La Ville me donnerait environ 5 pour cent de ce que ça vaut réellement », défend le promoteur.

Asbestos acquiert 58 propriétés de Mine Jeffrey

YVAN PROVENCHER
yvan.provencher@latribune.qc.ca

ASBESTOS — Les nouveaux élus d'Asbestos ont autorisé l'acquisition de 58 propriétés faisant partie du patrimoine minier de Mine Jeffrey hier soir au cours de l'assemblée régulière du conseil municipal. La plupart de ces propriétés sont situées en périphérie immédiate du puits minier.

Il s'agit principalement de terrains et de parcelles de terrains appartenant à Mine Jeffrey, mais occupés par un parc municipal, renfermant des infrastructures soit souterraines, soit aériennes, ou susceptibles de favoriser un développement d'envergure du parc industriel de la municipalité. Les membres du conseil désirent ainsi se prévaloir de ces propriétés stratégiques reliées à leurs

activités actuelles et futures, pour également éviter une potentielle spéculation de la part de promoteurs privés sur ces propriétés.

La municipalité consacrerait 300 000 \$ à même son surplus accumulé pour faire ces acquisitions. L'ensemble des 58 propriétés convoitées est évalué à 600 000 \$. Des pourparlers étaient en cours depuis l'été dernier avec la direction de la mine Jeffrey. Les élus espèrent que ces transactions soient conclues d'ici le début de l'été 2014, à la suite des travaux d'arpentage et de préparation des documents notariés afférents.

La municipalité pourra revendre quelques-unes de ces propriétés pour répondre à la demande de citoyens intéressés selon des politiques qui seront mises de l'avant dans les prochains mois.

AIDE FINANCIÈRE DE 81 000 \$

Augmentation des comités municipaux jeunesse

JOSÉE-ANNE SARAZIN-CÔTÉ
jsarazin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Lors des dernières élections municipales, une des statistiques qui a capté l'attention du ministre Réjean Hébert est l'âge moyen des élus, qui a grandement diminué. Grâce à quoi? À des initiatives comme les Comités municipaux jeunesse.

La Ville de Sherbrooke vient tout juste d'annoncer qu'elle renouvellerait le programme, qui avait vu le jour en 2010. Les jeunes pourront s'impliquer en politique municipale non seulement à Sherbrooke, mais également à Magog et dans la MRC du Haut-Saint-François, qui viennent se joindre à la partie.

Encore mieux, le ministre Hébert a fait l'annonce d'une aide financière de 81 000 \$, répartie sur trois ans. « L'implication des jeunes en politique municipale est importante et il faut tout faire pour l'alimenter », expliquait-il.

Bernard Sévigny acquiesçait, en mentionnant tout le positif que le projet a déjà apporté à Sherbrooke. « Les jeunes ont des choses à dire. Ils sont articulés et très critiques. Les débats qu'ils tiennent sont d'une qualité remarquable. Vous devriez voir comment ils participent à la période de commentaires des assemblées. Je pense qu'il y a eu

autant de questions que de participants! » notait le maire Sévigny.

Vicki May Hamm, mairesse de Magog, était emballée de faire partie du projet. « Quelle belle manière de commencer un nouveau mandat! Déjà, en 2009, je rêvais d'un tel projet. L'an dernier, nous avions donné la parole aux jeunes de secondaire de la région concernant notre planification stratégique. Vous auriez dû voir leurs idées! Tout simplement extraordinaires. Il faut donner la parole aux jeunes, les impliquer, les sensibiliser. Et c'est important qu'ils aient leur place au conseil pour que les décisions que nous prenons reflètent également leurs valeurs à eux. »

Rencontre des ministres

La MRC du Haut Saint-François, sans avoir de comité municipal jeunesse, avait déjà une initiative bien à elle, la Cité-École de la Polyvalente Louis Saint-Laurent. Le Ministre Hébert avait eu la chance d'en voir les instances. « Le conseil étudiant est en fait un conseil des ministres. Imaginez, j'ai eu la chance de rencontrer la ministre de la Santé! » dit-il en riant. Il était donc naturel que la MRC embarque elle aussi dans le projet de conseil municipal jeunesse, comme l'explique la préfète de la MRC, Nicole Robert. « Nous voyons déjà



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Les protagonistes du projet de comités municipaux jeunesse de l'Estrie étaient tous enthousiastes à l'annonce du renouvellement du programme pour les trois prochaines années. Dans l'ordre habituel, Marco Labrie, directeur général du Carrefour de solidarité internationale, Vicki May Hamm, mairesse de Magog, Nicole Robert, préfète de la MRC du Haut-Saint-François, Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke, et Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de l'Estrie.

les bienfaits d'intéresser les jeunes à la politique. À East Angus, nous avons la plus jeune conseillère élue, Meagan Reid, qui a 18 ans. Pour nous, c'était impératif qu'on fasse partie du projet. »

Le programme est chapeauté par le Carrefour de solidarité

internationale, une association toute naturelle pour son directeur général, Marco Labrie. « L'engagement international commence d'abord et avant tout par l'engagement citoyen. En nous inspirant des succès du programme d'ici, nous pouvons le reproduire ailleurs également.

C'est le cas au Pérou, où nous avons instauré un comité jeunesse dans un bidonville. »

Dans la prochaine année, entre 10 et 20 étudiants âgés de 14 à 17 ans pourront participer au projet et faire entendre leur voix dans les conseils municipaux de leur ville.

Transformez votre vie

par la compréhension de vos vies passées, de vos rêves et du Voyage de l'Âme

INVITATION À TOUS!

Un atelier interactif de rencontres qui vous apporteront la connaissance spirituelle nécessaire pour découvrir l'Être le plus extraordinaire : VOUS, L'ÂME, LA CONSCIENCE DIVINE!

Ces rencontres sont des plus importantes dans votre recherche de précieux outils spirituels, basés sur l'expérience personnelle.

Ils vous aideront à mieux comprendre votre vie ici et maintenant.

Des sujets aussi importants que :

- L'usage d'un mot sacré plus puissant qu'un mantra : le chant du HU
- La compréhension de vos mondes intérieurs
- Comment inviter et travailler avec votre Guide Spirituel
- L'effet de vos vies passées sur votre quotidien
- L'importance de vos rêves pour mieux comprendre votre quotidien et davantage...

Les mercredis 4 et 11 décembre
8 et 15 janvier à 19 h 30

Information : 819 563-1664



Centre ECKANKAR
530, rue de Montréal, Sherbrooke
J1H 1E7

www.eckankar-quebec.org

Copyright 2013 ECKANKAR. Tous droits réservés.

TRAFIC DE COCAÏNE

Un Racinois arrêté par la GRC

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

de Racine serait à la tête d'un réseau d'importateurs de cocaïne, dont les « mules » qui servaient à entrer la

SHERBROOKE — Un individu

drogue au pays ont été interceptées à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau.

Si les deux femmes ont été interceptées à l'aéroport après avoir avalé la cocaïne en mars dernier, Stephan Gervais a été arrêté hier par les policiers du détachement de l'Estrie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

La procureure aux poursuites criminelles fédérale au dossier M^e Myriam Lachance a porté des accusations de complot pour importation de cocaïne et de possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic.

L'individu a comparu détenu devant la juge Julie Beauchesne de la Cour du Québec. Son avocat M^e Patrick Fréchette a reporté le dossier au 6 décembre prochain.

Les deux femmes arrêtées par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à Montréal ont déjà été accusées. Elles transportaient un peu plus de 1,4 kilo de cocaïne dans leurs cavités corporelles après avoir avalé les stupéfiants dans un emballage adapté pour ce type d'activité illégale.

Louise Leroux, 51 ans, et Linda Leroux, 46 ans, ont été accusées au palais de justice de Montréal relativement à cette histoire après leur interception à l'aéroport.

BRASSERIE
LE JASPER
Stouts et Truith de mer

(819) 564-0470

TOUS LES
VENDREDIS et SAMEDIS
CHANSONNIERS

JEUDI
CREVETTES 2/1
160, route 216, Stoke

RÉSERVEZ
CHANSONNIERS
pour vos
TOUS les JEUDIS
de décembre

Début du procès de M^e Marco-Pierre Caza

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'avocat sherbrookoise M^e Marco-Pierre Caza aurait fait passer des dépenses pour sa résidence personnelle du Vieux-Nord de Sherbrooke sur la compagnie de gestion de ses immeubles à revenus entre 2006 et 2008.

Le juge Erick Vanchestein de la Cour du Québec a commencé l'audition hier du procès de l'avocat qui se retrouve devant le tribunal.

M^e Caza est accusé de quatre chefs relatifs à la loi sur l'impôt et sur le revenu du Canada entre le 14 juin 2007 et le 16 juin 2009.

Le ministère public reproche à Marco-Pierre Caza « d'avoir volontairement éludé ou tenté d'éluder le paiement d'un impôt d'un montant de 17 322 \$ en réclamant des dépenses inadmissibles dans ses déclarations de revenus pour les années fiscales de 2006 à 2008. »

Les trois autres chefs d'accusation concernent spécifiquement chacune des années, soit d'avoir fait des déclarations fausses ou trompeuses en réclamant des dépenses inadmissibles en 2006 de 81 156 \$, 37 835 \$ en 2007 ainsi que 3561 \$ en 2008 pour un montant total de 122 552 \$.

« La théorie de la couronne est assez simple. Des dépenses inscrites pour déduction dans le relevé d'impôt sur un immeuble de la rue Québec de la compagnie d'immeubles locatifs de l'accusé ont été effectuées à la résidence personnelle de l'accusé située sur la rue London », a exposé M^e Simon Lacoste comme théorie de la poursuite.

Une dizaine de témoins civils seront appelés à la barre pour venir expliquer que des travaux effectués sur la rue London auraient été facturés à la compagnie de gestion de l'accusé.

Le comptable et la commis comptable de M^e Marco-Pierre Caza à cette époque seront aussi appelés à la barre pour venir témoigner que ce serait à la demande de ce dernier que les dépenses de la résidence personnelle étaient déduites sur la compagnie de gestion d'immeubles.

« Au niveau de la peine, l'amende minimale est mandataire et peut atteindre de 50 à 200 pour cent de l'impôt éludé. Une peine pouvant atteindre deux ans d'emprisonnement peut s'ajouter ainsi que la création d'un casier judiciaire », mentionne M^e Lacoste.

En début d'audience, le juge a rejeté une demande de report du procès pour évasion fiscale de l'avocat sherbrookoise et entamé l'audition des témoins à Sherbrooke.

Les avocats de la défense M^e Benoit Massicotte et M^e Kim Dingman ont tenté en vain d'obtenir un report des procédures parce que la poursuite a communiqué tardivement des éléments de preuve. Une communication tardive qui, selon eux, privait leur client d'une



Marco-Pierre Caza

défense pleine et entière lui portant ainsi préjudice.

Le ministère public a admis avoir fait parvenir des notes de l'enquêteur au dossier à la défense vendredi dernier, soit moins de trois jours avant l'ouverture du procès.

M^e Josée Pratte a cependant assuré du tribunal que ces éléments de preuve concernaient de la preuve secondaire.

Après avoir accordé à la défense un ajournement d'une demi-journée pour prendre connaissance du document de 240 pages, les premiers témoins ont été appelés à la barre. Un réaménagement dans l'ordre des témoins a aussi été consenti.

Deux agressions au centre-ville

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un individu repose dans un coma artificiel au CHUS après avoir été battu à coups de lampe de poche.

La victime s'est présentée dans un logement de la rue Alexandre vers 17 h samedi soir. L'occupant des lieux l'aurait accueilli en lui assénant des coups de lampe de poche en métal en plein visage.

« La victime a été retrouvée inconsciente sur la rue Alexandre. Les policiers ont réussi à recueillir certains détails pour remonter au présumé agresseur », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

L'homme de 51 ans, bien connu des milieux policiers, doit maintenant répondre de ses actes devant la justice.

Yves Desindes a été accusé de voies de fait causant des lésions. M^e Régis Juneau-Drolet pour le ministère public s'est opposé à la remise en liberté de l'accusé qui est défendu par M^e Mélissa Gilbert.

Plus tard dans la nuit de

samedi à dimanche, ce sont deux hommes qui se sont fait agresser à la sortie des bars sur la rue Wellington Sud.

« Les suspects avaient remarqué que leurs victimes potentielles avaient une somme d'argent sur eux », explique le porte-parole du SPS.

Une fois dans la rue vers 3 h 30, les deux suspects se sont approchés des deux hommes identifiés.

« Ils ont exigé qu'ils vident leurs poches. Les suspects ont pris la fuite après avoir frappé

les deux hommes à plusieurs reprises », mentionne l'agent Carrier.

Les deux suspects âgés de 22 et 23 ans ont été rattrapés sur la rue du Dépôt.

« La proximité de nos patrouilleurs a permis de rattraper rapidement les suspects », mentionne Martin Carrier.

Bien connus des milieux policiers, les deux suspects Chad Trudel-Prince et Alexis Boudreau ont été accusés de vol qualifié et de bris de probation.



La Forêt enchantée de Plantations Crête
(anciennement au Marché de la Gare) se relocalise au **Marché Rock Forest** (À côté de la SAQ).

Spécial : Rabais de **5\$**
Boules décoratives

Autre point de vente pour mieux vous servir :
Sortie 68 de l'autoroute 10, direction Cowansville
Venez nous voir!
Promotion valable sur présentation de cette annonce
Surveillez nos promotions quotidiennes!

Nettoyage de sapin (unique)
Réemballage, coupe fraîche
Fixation sécurisée sur auto
Service de livraison (\$)
Service de décoration personnalisée

Achetez en ligne
www.cadeauxdesfetes.ca

Joyeuses Fêtes à tous!

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE ACHAT

SI VOUS ACHETEZ 4 PNEUS D'HIVER CHEZ VOLVO SHERBROOKE D'ICI LE 13 DÉCEMBRE 2013

TIRAGE LE VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2013 À 13 HEURES DANS NOS LOCAUX



OBTENEZ 2 ANS DE GARANTIE SUR PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE POUR TOUTES LES RÉPARATIONS FAITES EN ATELIER



VOLVO SHERBROOKE

3625, rue du Blanc-Coteau, Sherbrooke
[WWW.VOLVOSHERBROOKE.COM](http://www.volvosherbrooke.com)
819 563-8303



LE CARRÉ SAINT-LAURENT DOIT REVITALISER LE CENTRE-VILLE

Un projet de 160 M \$ au coeur de Montréal

3380954

PIERRE SAINT-ARNAUD

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Un carrefour situé au coeur de Montréal, l'angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, sera revitalisé par un projet immobilier majeur, le Carré Saint-Laurent, un projet de 160 millions \$ dont la construction se mettra en branle à l'automne 2014.

Bien qu'il ne participe pas au financement du projet, le gouvernement du Québec sera partie prenante pour assurer sa pérennité, puisqu'il s'est engagé à louer pour 25 ans 14 000 mètres carrés d'espaces à bureaux sur huit étages et d'y loger environ 700 fonctionnaires.

Le ministre responsable de la région de Montréal, Jean-François Lisée, a reconnu que cet engagement entraînerait des coûts plus élevés, par exemple, que l'achat des espaces de l'îlot Voyageur pour le ministère du Revenu, mais il estime que la décision est tout à fait justifiée dans le contexte.

« On sait que les coûts de location pour le gouvernement du Québec vont augmenter d'à peu près 2 à 2,5 millions \$ par année et c'est une décision politique de dire : là, oui, ça va coûter un peu plus cher, mais c'est le prix

à payer nous semble-t-il pour revitaliser le boulevard Saint-Laurent », a expliqué le ministre Lisée.

« Ce tronçon du boulevard était laissé à l'abandon alors que le Quartier des spectacles était en plein essor. »

Celui-ci a soutenu que cette dépense n'aurait aucun impact sur les finances publiques.

« C'est à l'intérieur de nos cibles de dépenses globales. Aucune des annonces que nous avons faites cet automne, dont celle-ci, ne déroge à notre objectif de contrôle des dépenses. On juge que c'est important pour Montréal qu'on fasse ce choix. »

Le nouvel immeuble, qui occupera une superficie de plus de 3700 mètres carrés à l'angle sud-ouest du carrefour, abritera des commerces d'alimentation et de restauration au rez-de-chaussée et un espace de plus de 3200 mètres carrés entièrement réservé à des activités culturelles au premier étage.

C'est la Société de développement Angus (SDA), une entreprise d'économie sociale ayant

acquis les terrains en question, qui est le maître d'oeuvre du projet.

« Ce n'est pas par hasard, ni pour une occasion d'affaires que nous avons décidé d'acquérir et de développer les terrains dans ce secteur du boulevard Saint-Laurent, a déclaré son président, Jean Lamarre. C'est plutôt animé par la volonté de revitaliser le boulevard Saint-Laurent de façon significative et durable que nous avons entrepris notre intervention dans le secteur. »

Le nouvel édifice sera bordé par les rues Sainte-Catherine et Clark au nord et à l'ouest, le boulevard Saint-Laurent à l'est et le Monument national au sud.

« Ce tronçon du boulevard était littéralement laissé à l'abandon alors que le Quartier des spectacles était en plein essor », a fait valoir M. Lamarre.

Outre les employés de l'État, qui occuperont les étages supérieurs du côté sud de l'édifice, 150 unités d'habitation seront aménagées dans les étages supérieurs du côté nord.

Fait à noter, un seul édifice du quadrilatère - et le commerce qu'il abrite - sera conservé, soit le Café Cléopâtre, un cabaret érotique emblématique de l'histoire de ce quartier souvent désigné comme le « Red Light » de Montréal.

QUALITÉ, ÉLÉGANCE




Bien plus qu'un magasin de meubles

decornw.com

5087, boulevard Bourque, Sherbrooke 819 823-4100

3375162

Obtenez un cadeau-boni allant jusqu'à 100\$ sur les téléphones sélectionnés.

Plus, le double de données et de minutes pour un temps limité².

HTC Desire^{MC}

Nexus 5

Samsung Galaxy S III^{MC}

L'offre du cadeau-boni prend fin le 31 décembre 2013.




FUTURE SHOP

BOUTIQUE MOBILE

Walmart



Région de Montréal

Carrefour Angrignon
Carrefour du Nord
Carrefour Laval
Centre Eaton
Centre Laval
Centre Rockland
Fairview Pointe Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Joliette
Galeries Rive Nord
Le Boulevard
Mail Champlain
Place Alexis Nihon
Place Longueuil

Place Montréal Trust
Place Rosemère
Place Versailles
Place Vertu
Promenades St-Bruno

Région de Québec

Galeries Chagnon
Galeries de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport

Ailleurs dans la province

Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Carrefour Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
Centre Alma, Alma
Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
Galeries de Granby, Granby
Galeries de Hull, Hull
Galeries St-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe
Galeries Terrebonne, Terrebonne
La Grande Place des Bois-Francis, Victoriaville
Les Rivières, Trois-Rivières
Place du Royaume, Chicoutimi
Promenades de l'Outaouais, Gatineau
Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
Promenades Drummondville, Drummondville

(1) Le cadeau-boni variera selon l'endroit où est fait l'achat. Détails en magasin. Cadeau-boni offert avec nouvelles activations seulement. Jusqu'à épuisement des stocks. (2) Détails en magasin.

DENIS
DUFRESNE

ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Changement de cap à la FTQ ?

De graves manquements au plan éthique, un système de traitement préférentiel pour certains entrepreneurs et même de possibles tentatives de camouflage de transactions douteuses : l'image de marque du Fonds de solidarité FTQ en a pris pour son rhume devant la Commission Charbonneau, au point d'indisposer de nombreux épargnants-investisseurs et syndiqués.

Michel Arsenault, qui a démissionné de la présidence de la FTQ et du Fonds, a beau blâmer les médias de l'avoir sali, affirmer que le « ménage » a été fait depuis 2009 et répéter qu'il a toujours défendu les intérêts des travailleurs — et là-dessus il n'y a aucun doute — il a fermé les yeux sur les agissements répréhensibles de ses proches collaborateurs, comme l'ex-leader syndical Jocelyn Dupuis, qui entretenait des liens avec le crime organisé.

L'écoute électronique a même révélé qu'il aurait fait preuve d'aveuglement volontaire avec une transaction impliquant un prête-nom.

Quels seront les impacts à long terme des révélations entendues devant la Commission Charbonneau, lorsqu'on apprend, par exemple, que Denis Vincent, une relation des Hells Angels, percevait des ristournes au bénéfice de Jean Lavallée (ex-patron de la FTQ-construction) auprès des entrepreneurs qui voulaient obtenir de l'aide financière de la SOLIM (le bras immobilier du Fonds)?

Comment les dirigeants d'un fonds d'investissement en capital de développement plus de neuf milliards \$ ont-ils pu tolérer la présence d'un tel individu, même indirectement, sans au moins tenter de connaître qui il était et où il prenait son argent?

Le Fonds de solidarité FTQ dit avoir fait maison nette. Tant mieux.

Mais même avec le départ du petit groupe qui semblait contrôler une partie des opérations et se livrer possiblement à des activités illicites, le ménage est-il vraiment terminé?

La sous-culture des « copains d'abord » et des transactions douteuses est-elle éradiquée pour de bon?

C'est sans doute le genre de questions que se posent les

syndiqués.

Si certains ont pu voir dans les nombreux reportages des médias sur les allégations de malversations au sein de la FTQ et du Fonds une forme de propagande antisyndicale, il n'en est rien.

Le Fonds de solidarité est un outil de développement extraordinaire qui a fait ses preuves depuis 30 ans.

Mais il est inconcevable que d'ex-dirigeants aient pu laisser aller les choses à ce point, accorder des traitements de faveur et donner l'impression, à tout le moins, d'être de mèche avec des gens peu recommandables.

Tout cela n'a rien à voir avec les valeurs syndicales de défense des travailleurs et des petits épargnants, de soutien aux entreprises et d'investissement socialement responsable.

De nombreux épargnants-investisseurs ont choisi le Fonds de solidarité précisément pour ces raisons.

Les dirigeants passés, comme M. Arsenault, n'ont qu'eux-mêmes à blâmer pour les « dommages collatéraux » qui résultent des enquêtes policières et des révélations des derniers mois.

On peut d'ailleurs affirmer la même chose au sujet des dirigeants de certaines des grandes firmes d'ingénierie québécoises, dont les malversations ont été mises au jour devant la commission Charbonneau.

À ce sombre portrait pour la FTQ s'ajoute la décision du gouvernement fédéral, dans son dernier budget, d'éliminer progressivement le crédit d'impôt de 15 pour cent accompagnant l'achat d'actions du Fonds.

Quel sera l'impact de la perte de cet incitatif fiscal pour le Fonds?

Aussitôt élu, hier, le nouveau président de la FTQ, Daniel Boyer, le dauphin de Michel Arsenault, a soutenu que les choses ont changé au sein de ce puissant syndicat de 600 000 membres et du Fonds.

On ne demande qu'à le croire.

Le Fonds de solidarité FTQ doit impérativement rétablir sa crédibilité, reprendre son rôle d'entreprise socialement responsable et de moteur du développement économique au Québec. Il en va peut-être de son avenir.

SONDAGES: LES LIBÉRAUX EN TÊTE AVEC 34%



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Des questions sur la sentence de Martin Nadeau

M. le juge,

J'aimerais en appeler du jugement ahurissant prononcé contre Martin Nadeau. J'ai surtout énormément de questions à poser.

Comment la justice pourrait-elle évoluer si on s'en tient toujours à la sacro-sainte jurisprudence? N'est-il pas temps de l'envoyer se recycler? Est-il possible que le premier juge à avoir prononcé une sentence de quatre ans ait été complètement dans les patates? Dans le même ordre d'idées, suis-je moi aussi dans les patates en pensant que, selon le raisonnement dans cette cause, la peine aurait été de 4 ans s'il y avait eu, mettons, quatre morts et trois blessés? Jusqu'où la jurisprudence et l'absence d'équité peuvent-elles aller? Après avoir examiné les cas de jurisprudence auxquels vous réferez (Laporte, Trudel, Plourde, Ramage), m'est-il permis de croire que le cas de Martin Nadeau, un récidiviste ne l'oublions pas, est autrement plus troublant en raison de la très longue liste de fautes commises lors du même événement?

Pourquoi la « fourchette »

dont vous parlez a-t-elle plutôt l'effet d'un couteau en plein cœur des victimes et de leurs proches? Pourquoi ai-je l'étrange sentiment que la mort d'une jeune fille, les souffrances à vie d'une autre et leurs conséquences sur les familles soient complètement passées sous le radar? Quand le public cessera-t-il de se faire servir la cassette « Aucune peine, si sévère soit-elle... »? Combien de personnes pensez-vous avoir convaincues en mentionnant que « la peine imposée n'est pas déraisonnable, pas contraire à l'intérêt public ni de nature à déconsidérer l'administration de la justice? Pouvez-vous me les présenter? J'aurais une longue conversation avec elles... »

Savez-vous à quel point votre argument voulant que « l'accusé a renoncé à un long procès » ne tient pas la route et fait encore plus mal? Puis-je humblement vous suggérer que cette partie du jugement pourrait aisément être remplacée par « on a économisé une piastre, les proches vont donc tout oublier plus rapidement, merci M. Nadeau, vous êtes trop bon »?

Suis-je le seul à avoir la

désagréable impression que ce jugement protège l'accusé beaucoup plus que les victimes?

M'en voudrez-vous beaucoup si je vous dis que vous venez de rater une excellente occasion de dissuader réellement quelques écervelés de prendre le volant en état d'ébriété?

Puis-je me permettre une suggestion : quatre ans de détention PAR chef d'accusation? Ou encore mieux : une année de prison ferme par heure de délit de fuite. Là, on verrait une différence. Comme je n'étais pas présent jeudi, puis-je savoir si la sentence a été livrée dans une carte de Noël?

Je termine avec une prédiction : dans une semaine, dans un mois, un chauffard ivre fera d'autres innocents victimes et plaidera coupable. Le juge chargé du dossier examinera la jurisprudence, lira votre jugement et rendra son verdict : quatre ans. L'honneur de la justice sera encore une fois sauvé et le bon peuple protégé. Merci et félicitations pour votre excellent travail. Voilà, je n'ai pas d'autres questions.

Benoit Huberdeau
Sherbrooke

COURRIELS RETROUVÉS

Harper accusé d'avoir retenu de l'information

MARTIN CROTEAU
JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les partis de l'opposition ont accusé le bureau de Stephen Harper d'avoir retenu de l'information cruciale liée au scandale du Sénat, hier, après la découverte inopinée de courriels de l'ex-avocat du premier ministre, Benjamin Perrin.

Le bureau de M. Harper a pris tout le monde par surprise, dimanche soir, en annonçant qu'on avait retrouvé une série de messages envoyés par M. Perrin. Ces courriels pourraient être liés aux tractations entourant le remboursement des dépenses injustifiées du sénateur Mike Duffy.

Rappelons que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) soupçonne M. Duffy et l'ancien chef de cabinet de M. Harper, Nigel Wright, de fraude, de corruption

et d'abus de confiance dans le cadre de cette affaire.

Les enquêteurs de la GRC avaient mis la main sur les courriels des proches collaborateurs du premier ministre, mais pas sur ceux de M. Perrin. En septembre, le Bureau du Conseil privé — le ministère du premier ministre — a indiqué à la force policière que ces messages ont été supprimés parce que M. Perrin a quitté ses fonctions en mars.

Or, en raison d'un litige sur « un dossier sans lien », il s'avère que ces courriels ont été conservés. Une découverte, révélée dimanche soir, qui a promptement éveillé la méfiance de l'opposition.

« Comment les Canadiens peuvent-ils être assurés de l'intégrité de ces preuves alors que le gouvernement conservateur les retient depuis trois mois? »,

a demandé le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair.

En l'absence du premier ministre Stephen Harper, c'est le ministre de la Réforme démocratique, Pierre Poilievre, qui a répondu aux questions. Citant une lettre du Bureau du Conseil privé, il a indiqué que c'est cet organisme — et non le premier ministre — qui a erronément informé la GRC que les courriels avaient été supprimés.

Il a également martelé que le bureau du premier ministre collabore activement à l'enquête policière.

Entière collaboration

Se disant embarrassé par le scandale des dépenses qui ébranle son institution, le président du Sénat, Noel Kinsella, a fait savoir hier qu'il compte

collaborer pleinement avec les autorités policières. Mais il a refusé de se prononcer sur la possibilité de forcer deux acteurs-clés de l'affaire à témoigner devant le comité sénatorial qu'il dirige.

Dans une conférence de presse inusitée, tenue sur le plancher du Sénat, M. Kinsella a assuré que le Sénat fournira à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) les courriels de quatre sénateurs impliqués dans les tractations qui ont entouré le remboursement des dépenses de Mike Duffy.

Les quatre parlementaires sont Mike Duffy, sénateur suspendu sans solde, Marjory LeBreton, ex-leader conservatrice au Sénat, ainsi que David Tkatchuk et Carolyn Stewart Olsen, qui contrôlaient le comité de la régie interne.

Il aurait été possible d'évoquer le privilège parlementaire pour refuser cette requête des enquêteurs de la police, mais M. Kinsella a fait savoir que ces documents seront bel et bien remis à l'intérieur du délai de 30 jours.

« Le privilège parlementaire ne peut pas servir de bouclier, a dit M. Kinsella. Nous avons invité la GRC à nous aider à enquêter sur des choses que nous étions incapables de fouiller nous-mêmes. »

En revanche, M. Kinsella a affirmé que c'est aux sénateurs — et non à lui — de décider si Irving Gerstein et Michael Runia doivent témoigner devant le comité de la régie interne. Les deux hommes ont été activement impliqués dans les tractations entourant le remboursement des dépenses de Mike Duffy. (La Presse)

Patrick Brazeau devient journaliste

STÉPHANIE MARIN

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le sénateur suspendu Patrick Brazeau veut devenir journaliste pour dire la vérité aux Canadiens et affirme qu'il mettra l'accent sur le scandale des dépenses au Sénat dans ses articles.

Ne tardant pas à se trouver un nouvel emploi, Patrick Brazeau a été embauché en tant que journaliste indépendant au magazine satirique *Frank*, pour son édition d'Halifax.

Le rédacteur en chef Andrew Douglas a confirmé la nouvelle sur le site du média.

M. Brazeau est allé déposer hier sa demande d'accréditation comme correspondant parlementaire à la Tribune de la presse à Ottawa.

Sa visite n'est pas passée inaperçue. Pressé de questions par les journalistes à son entrée de l'édifice, il a affirmé qu'il avait la crédibilité et l'indépendance nécessaires pour faire ce travail.

Il ne croit pas être en conflit d'intérêts. « Je suis un sénateur indépendant », dit celui qui a été exclu du caucus conservateur après qu'il eut été arrêté dans une affaire de voies de fait et d'agression sexuelle.

Il affirme que sa motivation est de dire la vérité aux Canadiens. « J'ai des histoires à raconter et on va travailler fort pour que les gens aient les réponses qui n'ont pas été faites de la part du gouvernement », a-t-il dit à la porte de la tribune de la presse.

Il se défend d'être partial au sujet du Sénat : « J'ai des faits et de l'information qui doivent être révélés ». Il dit être dans une position privilégiée, vu sa connaissance du gouvernement, pour écrire ces articles.

Patrick Brazeau ne craint pas d'être la risée de la population. « Mon travail parlera pour lui-même », affirme-t-il.

>>> Trav-Action; complice de vos dépassements!

Nous étions plus de 125 personnes à souligner le 30^e anniversaire de Trav-Action, à l'hôtel Le Président, le 21 novembre dernier, où monsieur Hugo Dubé animait la soirée.

Rappelons que depuis 1983, Trav-Action, service spécialisé de main-d'œuvre visant l'intégration et le maintien en emploi des personnes ayant des limitations fonctionnelles d'ordre physique, psychique, intellectuel, sensoriel ou neurologique a accompagné plus de 5000 personnes à se mettre en action, et ce, pour la région de l'Estrie (www.travaction.ca). Plus de 3000 personnes d'entre elles ont intégré un emploi. À travers les années, Trav-Action a pu sensibiliser plus de 2000 employeurs estriens. Trav-Action a développé son expertise en offrant une gamme d'activités personnalisées, une assistance aux chercheurs d'emploi et un soutien particulier aux employeurs, pour faciliter la démarche d'intégration en emploi. C'est aussi grâce à ses ambassadeurs qu'au cours de l'année 2012-2013, l'organisme a desservi plus de 400 personnes et a intégré sur le marché du travail estrien 75 % de ces chercheurs d'emploi actifs.

Par cette soirée « Gala-Reconnaissance », Trav-Action souhaitait remercier les employeurs qui leur font confiance pour combler leur besoin en main-d'œuvre ainsi que les partenaires qui collaborent pour la réussite de leur mission. Des témoignages de clients ainsi que des employeurs sensibilisés sont venus nous partager leur histoire à succès. Monsieur Dubé nous a aussi présenté une conférence dynamique sur la « iCréativité ». Il est à souligner que Trav-Action a bénéficié du support de plus de 35 commanditaires, dont le commanditaire or, Roulottes RG.

Patrice Laplanche, président du conseil d'administration et directeur d'usine, a témoigné lors du discours d'ouverture: « Je dois avouer que je me considère privilégié de faire partie de l'organisme Trav-Action, et ainsi d'œuvrer dans le but de promouvoir, mais surtout donner la chance à toute personne de se réaliser professionnellement afin d'acquérir une certaine autonomie, progresser, s'adapter, augmenter ses qualifications et son potentiel, et enfin développer un projet de vie. »

Monsieur Laplanche a attesté aussi qu'il œuvrait « depuis plus de 25 ans dans l'industrie. Au travers d'une problématique de production, [...] j'ai alors découvert tout le potentiel humain et technique des employés devant composer avec une limitation ou un handicap. Depuis 15 ans, je ne manque jamais une occasion de démontrer ce constat, [...] qu'il s'agit d'une richesse importante à ne pas négliger, et au contraire, à intégrer dans les politiques de recrutement. Oui les limitations existent, mais en parallèle, à bien y regarder, il se trouve un potentiel exceptionnel que nous n'avons pas le droit d'ignorer. »

Il est compréhensible que certaines réserves puissent surgir. Tout employeur est en droit de s'interroger sur la pertinence d'intégrer une personne handicapée. « Alors oui, certaines adaptations sont nécessaires, mais nous le faisons déjà au quotidien avec notre personnel régulier. Ce sont essentiellement les mentalités qui doivent évoluer », nous a partagé le directeur d'usine.

« Il n'existe pas de meilleure approche humaine pour un employeur qui désire « faire sa part ». Intégrer une personne handicapée au sein de son personnel, c'est faire preuve d'ouverture et de respect. Si les capacités sont parfois limitées, sachez que la fidélité, la loyauté et l'honnêteté sont largement des éléments compensatoires. Et que dire des bienfaits sur le personnel régulier qui relativise ses propres contraintes, face à la réalité d'un employé handicapé? Croyez-moi, l'effet mécanique est exponentiel, l'ambiance est rapidement bonifiée et durable dans le temps. »

L'équipe d'experts-conseils se joint à son président du C.A. qui mentionne: « Pour toutes ces raisons, je réitère ma fierté, et confirme ma motivation à poursuivre mes efforts en vue de l'emploi de personnes handicapées, et j'invite tous les employeurs estriens à sérieusement considérer ce potentiel. Ne perdez jamais de vue que cela pourrait nous arriver à tous demain matin... »

En cette journée internationale des personnes handicapées, Trav-Action remercie chaleureusement ses ambassadeurs et ses partenaires de la confiance qui leur est témoignée. (www.travaction.ca)



OFFREZ-VOUS LE FORFAIT IDÉAL



Forfait **3 Go¹** à
60\$
par mois*

Appels locaux illimités²
Messages texte, photo
et vidéo illimités³
Affichage des appels
et Messagerie vocale⁴
3 Go de données

LE TOUT AVEC LE RÉSEAU LTE LE PLUS RAPIDE AU PAYS
JUSQU'À 2X PLUS RAPIDE⁵
Établi en fonction de la moyenne nationale.

rogers.com/2x

VIVEZ COMME JAMAIS.™



SHERBROOKE
1812, rue King Ouest
Carrefour de l'Estrie

MAGOG
221, rue Principale Ouest

Aussi offert à :

la cabine 

SANS-FIL etc...

L'offre peut être modifiée sans préavis. Offert uniquement aux clients du Québec. *Des frais uniques de connexion de 15 \$ par ligne sont également exigibles (sur la première facture; ils s'appliquent uniquement à une nouvelle ligne ou à un nouvel appareil) afin que le service soit activé sur le réseau de Rogers. Les frais de temps d'antenne additionnel, les frais de transmission de données, les frais d'interurbain, les frais d'itinérance, les frais liés aux options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. **1** Utilisation excédentaire: 15 \$ le Go. Toute utilisation supérieure au lot de données fournies est facturée par tranches de 15 \$. Consultez rogers.com/itinérance pour obtenir de plus amples renseignements sur les tarifs pour l'utilisation de données en itinérance. **2** Appels locaux seulement. Exclut les appels acheminés par Renvoi d'appel, Appel vidéo ou tout autre service semblable. **3** Nécessite un appareil compatible. Comprend un nombre illimité de messages texte Extrême et de messages photo et vidéo envoyés à partir du Canada vers un numéro de téléphone sans fil canadien ainsi qu'un nombre illimité de messages texte entrants, peu importe la provenance. Les messages texte entrants et sortants à tarification additionnelle (alertes, messages liés au contenu et aux promotions), les messages texte internationaux sortants et les messages photo, vidéo, instantanés et courriels entrants et sortants en itinérance à l'extérieur du Canada (s'il y a lieu) ne sont pas compris et sont facturés aux tarifs en vigueur. **4** La Messagerie vocale permet de stocker jusqu'à trois messages d'au plus trois minutes chacun durant un maximum de trois jours. **5** Selon des tests comparant nos vitesses de téléchargement moyennes au Canada à celles d'autres fournisseurs nationaux de services sans-fil dans les secteurs couverts par le réseau LTE de Rogers. Nécessite un appareil LTE et une carte SIM LTE. La vitesse réelle peut varier selon l'appareil, la topographie, les conditions environnementales, la congestion du réseau et d'autres facteurs. Consultez rogers.com/lalTE pour obtenir des renseignements sur les zones de couverture. © 2013 Rogers Communications

LIVRES

Kotto limite les rabais

CAROLINE ST-PIERRE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Le ministre de la Culture, Maka Kotto, a annoncé hier qu'il déposera dès la prochaine session parlementaire un projet de loi pour encadrer le prix de vente des livres au Québec.

Cette mesure limitera à 10 pour cent le rabais qui pourra être appliqué sur les nouveautés au cours des neuf premiers mois de leur mise en marché. Par exemple, un livre dont le prix sera fixé à 20 \$ par l'éditeur pourrait être vendu 18 \$ pendant les neuf mois suivant son lancement. Par la suite, le prix du livre pourrait être réduit de plus de 10 pour cent.

Après une période de transition de 36 mois, le gouvernement Marois réévaluera cette nouvelle politique afin de déterminer s'il est pertinent de la maintenir.

Le ministre Kotto a également annoncé que son gouvernement comptait assujettir le livre numérique à la « loi du livre ».

« Le gouvernement souhaite venir en aide au réseau de librairies dont la situation financière est de plus en plus précaire », a indiqué le ministre en conférence de presse.

L'annonce a été accueillie chaleureusement par la présidente de l'Union des écrivaines et écrivains québécois, Danièle Simpson, qui s'est dite heureuse que le gouvernement ait entendu le consensus chez les différents intervenants de l'industrie du livre.

« On a été écoutés et on verra bien ce que ça va donner au bout de trois ans. La seule inquiétude qui me reste, c'est comment il va évaluer le succès », a-t-elle lancé au terme de la conférence

de presse du ministre.

Critères

M. Kotto n'a pas voulu donner de précision quant aux critères qui seront utilisés pour évaluer le succès de l'initiative, soulignant qu'il ne pouvait offrir plus de détails tant que le projet ne serait pas déposé, ce qu'il compte faire dès la rentrée parlementaire en février.

La porte-parole du mouvement Sauvons les livres, Élodie Comtois, espère quant à elle que la loi sera déposée rapidement et qu'elle ira bien au-delà des trois ans de la période de transition. « Il faut que cette loi-là soit adoptée rapidement et qu'elle reste. Il ne faut pas la fragiliser », a-t-elle indiqué.

Le président de Renaud-Bray, Blaise Renaud, a pour sa part indiqué que le projet de loi annoncé n'aura pas vraiment d'impact sur sa chaîne, puisque celle-ci ne pratique pas une politique de rabais sur les livres.

Il souligne par ailleurs que des gros joueurs de l'extérieur du Québec pourront peut-être, malgré la loi, continuer d'offrir leurs livres à rabais dans la province.

Maka Kotto n'a en effet pas pu donner de réponse claire au sujet de la présence sur le marché de certains géants de la vente en ligne comme Amazon.

Sans vouloir nommer précisément le géant américain, le ministre a indiqué que la situation serait analysée et que le gouvernement va, « dans le corps du projet de loi, établir les critères qui vont dicter les règles de notre marché et que chaque entité, qu'elle soit endogène ou exogène, devra respecter ».

« On ne peut rien faire contre les géants », a-t-il cependant admis.



LA PRESSE, EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE

Malgré la polémique qu'il soulève, Gab Roy montera sur la scène du Woodstock, vendredi.

Gab Roy à Sherbrooke, malgré la polémique

LAURA MARTIN

laura.martin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Même si son passage à *Tout le monde en parle* dimanche soir a entraîné une vive levée de boucliers, même si sa lettre ordurière adressée à Mariloup Wolfe continue de lui attirer la hargne de gens qui n'avaient jamais entendu son petit nom avant, Gab Roy montera sur la scène du Woodstock, vendredi.

L'idée d'annuler l'événement n'a même pas effleuré l'esprit du gérant du bar-spectacles de la rue Wellington Sud. Selon le promoteur, il y a une ligne à tracer entre le blogueur, qui crache

du feu et déverse du fiel sur le web, et l'humoriste, qui donne un spectacle provocant, mais à l'intérieur des limites du bon sens.

« Je ne suis pas d'accord avec ce qu'il a fait. Pas du tout. Et je ne publicise pas son blogue non plus. Toutefois, ces frasques ne font pas de lui un mauvais humoriste. Il donne un super bon show, avec beaucoup de matière à réflexion. Il gagne à être connu », estime Yann Doyon, responsable de la programmation du Woodstock.

C'est la troisième fois depuis avril dernier que le bar du centre-ville accueillera le trublion. Chaque fois, il remplit la salle.

« Il connaît toujours un franc succès. J'ai l'impression qu'avec toute la controverse, les gens seront encore plus curieux de le découvrir », croit le gérant.

Comme les billets ne seront vendus qu'à la porte, le soir du spectacle, Yann Doyon ne peut prédire combien de spectateurs assisteront au nouveau spectacle de Gab Roy.

Le Woodstock n'a reçu qu'une seule plainte concernant le passage imminent de l'humoriste à Sherbrooke. À Trois-Rivières, son spectacle, qui devait avoir lieu jeudi au Manchester Pool Pub, a été annulé à la mi-novembre, à la suite d'une dénonciation.

Pas de Vieux Clocher à Drummondville

Mis en demeure, les propriétaires changent le nom de leur resto-bar

SHERBROOKE — Nouveaux dans le monde des affaires, Katy Bourgault et Pascal Demers ne pensaient pas qu'en appelant leur resto-bar Le Vieux Clocher de Drummond, un huissier viendrait sonner à leur porte.

Après avoir reçu samedi une mise en demeure de Bernard-Y. Caza, qui possède le Vieux Clocher de Magog, les propriétaires ont décidé hier de faire marche arrière. L'établissement, qui devrait accueillir ses premiers clients ce mois-ci dans l'ancienne église Saint-Philippe à Drummondville, s'appellera plutôt Le Cabaret du clocher.

« Nous n'avons jamais voulu causer de problèmes. Nous comprenons M. Caza. Nous

sommes nouveaux dans ce métier. Nous aurions seulement aimé être mieux informés », admet Pascal Demers.

C'est à la suggestion du propriétaire de cet ancien lieu sacré du boulevard Mercure que le couple, locataire des lieux, avait choisi de baptiser ainsi son commerce. Les entrepreneurs affirment que jamais ils n'ont voulu profiter de la notoriété du Vieux Clocher de Magog, dont ils connaissent pourtant la réputation. Ils trouvaient simplement que ce nom collait bien à leur commerce, qui présentera des spectacles en plus de servir des repas.

« Nous nous sommes fîés au gouvernement du Québec. Comme le Registraire des entreprises nous a accordé

le nom de Vieux Clocher de Drummond, nous pensions que tout était en ordre. Nous reprochons aux fonctionnaires de ne pas nous avoir bien informés sur les risques que nous encourions. Nous nous embarquons dans quelque chose qui nous était complètement inconnu », poursuit M. Demers.

Le propriétaire du Vieux Clocher de Magog a été mis au fait de l'ouverture imminente du commerce mercredi dernier, après la parution d'un article dans l'hebdomadaire *L'Express*. Aussitôt, il a consulté ses avocats pour sommer les restaurateurs drummondvillois d'opter pour un autre nom.

« Je n'ai jamais été contacté par ces gens. J'ai appris la nouvelle par Facebook, mentionne

Bernard-Y. Caza. Sur l'internet, les gens demandaient s'il y aurait les mêmes spectacles à Drummondville qu'à Magog. Ça créait de la confusion. Quand un établissement existe depuis 40 ans, je pense que sa marque de commerce mérite d'être protégée. »

Le Cabaret du clocher prendra la place, dans l'ancienne église, du Cabaret Le Jubé, qui a fait faillite en juin dernier.

Et à Sherbrooke?

Pour éviter le même genre d'imbroglie, Bernard-Y. Caza apprécierait également que l'Université de Sherbrooke retire bientôt la marquise et l'enseigne devant l'ancien Vieux Clocher de Sherbrooke.

En lui vendant cette

deuxième salle de spectacle, en 2009, Bernard-Y. Caza donnait la permission à l'établissement d'enseigner d'utiliser la marque de commerce du Vieux Clocher pour poursuivre ses activités de diffusion. Maintenant que la direction de l'UdeS a décidé qu'elle ferait de l'ancienne église de la rue Galt Ouest un lieu d'enseignement, de répétition et de prestations réservées aux étudiants de l'École de musique, l'homme d'affaires souhaite que son logo disparaisse. « Il avait toujours été dans les plans de l'Université de reprendre les activités de diffusion. Maintenant qu'une décision contraire a été prise, le nom devrait cesser d'être utilisé », estime M. Caza.

— Laura Martin

Regain de violence en Thaïlande

THANYARAT DOKSONE
ET JOCELYN GECKER

THE ASSOCIATED PRESS

BANGKOK, Thaïlande — Le leader de l'opposition thaïlandaise a promis hier d'intensifier sa campagne pour renverser le gouvernement.

Il a appelé ses partisans à prendre d'assaut le quartier général de la police nationale après qu'ils se soient battus pendant toute la journée avec des policiers protégeant des édifices lourdement barricadés.

Plus tôt pendant la journée, la première ministre thaïlandaise Yingluck Shinawatra s'était déclarée prête à tout faire pour mettre fin aux manifestations violentes contre son gouvernement et pour rétablir la paix, tout en se disant « incapable » d'accepter la demande anticonstitutionnelle de l'opposition de remettre le pouvoir à un conseil non élu.

Mme Yingluck a été élue avec une majorité écrasante en 2011, et plusieurs observateurs estiment que les demandes des manifestants sont déraisonnables et même ridicules.

« En ce moment nous ne voyons aucune issue à la crise en respect avec la Constitution », a dit la première ministre lors d'une brève conférence de presse télévisée d'une douzaine de minutes.

Ses propos illustrent l'impasse politique dans laquelle se trouve la Thaïlande, sans issue évidente alors que la violence continue à s'intensifier dans les rues.

La querelle s'est intensifiée quand l'opposant Suthep Thaugsuban y est allé en fin de journée hier d'un discours



THE ASSOCIATED PRESS

Des manifestants antigouvernementaux retournent vers la police antiémeute des bonbonnes de gaz lacrymogène près d'édifices gouvernementaux, hier à Bangkok.

incendiaire devant des milliers de partisans en liesse rassemblés dans une enceinte gouvernementale capturée la semaine dernière, au début des manifestations antigouvernementales.

Les manifestations visant à renverser le gouvernement de Mme Yingluck ébranlent une des économies les plus solides d'Asie et surviennent à quelques semaines seulement de la saison touristique la plus achalandée.

Même si Mme Yingluck dissout le parlement et organise des élections, a dit M. Suthep, il entend « continuer le combat (...) parce qu'ils pourront toujours revenir sucer le sang du peuple, voler le peuple, faire fi de

la Constitution et faire de nous leurs esclaves. Si le peuple se contente des élections et rentre chez lui, alors je resterai ici seul », a-t-il lancé.

Plus tôt pendant la journée, des manifestants s'étaient emparés de camions à ordures et de bouteurs pour essayer d'enfoncer les barrières de ciment qui protègent le siège du gouvernement et d'autres édifices. Les policiers ont tenté de les repousser avec des gaz lacrymogènes, des canons à eau et des balles de caoutchouc, tandis que les manifestants répliquaient avec des bombes artisanales.

Au moins trois personnes ont été tuées et plus de 200 blessées

au cours des trois derniers jours de manifestations, le point culminant de rassemblements qui ont vu jusqu'à 100 000 personnes descendre dans les rues. La police affirme ne pas avoir utilisé de balles réelles, mais un hôpital de Bangkok a dit avoir soigné au moins deux personnes pour des blessures par balle.

Les manifestants sont essentiellement des partisans du Parti démocratique et des membres de la classe moyenne de Bangkok. Ils accusent Mme Yingluck d'être la marionnette de son frère, l'ancien premier ministre Thaksin Shinawatra, qui a été chassé par l'armée en 2006.

Assad serait impliqué dans des crimes de guerre

THE ASSOCIATED PRESS

GENÈVE — De plus en plus de preuves récoltées par les enquêteurs des Nations unies permettent de croire que des dirigeants importants du régime syrien, y compris le président Bachar al-Assad, ont trempé dans des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, a déclaré hier la principale responsable des droits de la personne à l'ONU.

La directrice du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, a déclaré que l'ampleur et la gravité des agressions commises par les deux parties dépassent tout entendement, et que le tout est solidement documenté par un comité d'enquête onusiens.

Ces preuves démontrent la responsabilité des plus hauts dirigeants du pays, y compris celle du chef d'Etat, a dit Mme Pillay.

Elle précise toutefois que l'identité des criminels présumés demeurera confidentielle tant qu'elle n'aura pas été réclamée par un tribunal national ou international dans le cadre d'une enquête crédible.

Sur le terrain, les combats se poursuivaient pour le contrôle de l'ancienne ville chrétienne de Maaloula, à environ 60 kilomètres au nord-est de Damas. Le gouvernement affirme que six religieuses sont coincées par les combats dans cette ville essentiellement favorable au régime Assad.

TOUR DE GLOBE

Ianoukovitch relance l'Europe

KIEV, Ukraine — Confronté à une colère populaire qui ne cesse de s'intensifier, le président ukrainien Viktor Ianoukovitch a communiqué avec le président de la Commission européenne, Jose Manuel Barroso, pour demander l'envoi d'une nouvelle délégation, a révélé M. Barroso par voie de communiqué hier.

La commission a accepté sa demande, tout en refusant de dire à quel moment la rencontre aura lieu.

Pour sa part, le président polonais Bronislaw Komorowski a indiqué que le dialogue entre l'UE et l'Ukraine était en voie d'être relancé et que l'Ukraine pourrait recevoir une certaine aide financière.

Plusieurs milliers d'Ukrainiens ont bloqué hier l'accès à des édifices gouvernementaux et réclamé la démission du premier ministre et de son cabinet.

Le train roulait trop vite

NEW YORK — Le train de passagers qui a déraillé à New York roulait à 131 km/h alors qu'il s'approchait d'une zone de 48 km/h, a révélé le Bureau de la sécurité des transports des États-Unis (NTSB), hier.

Le convoi du Metro-North Railroad a quitté les rails dimanche matin juste avant une courbe où la limite de vitesse passe de 112 km/h à 48 km/h. Quatre personnes ont perdu la vie dans l'accident.

Les enquêteurs du NTSB ont analysé, lundi, les données de deux enregistreurs récupérés dans le train, ce qui leur a permis d'en apprendre davantage sur la vitesse du convoi et l'utilisation des freins.

Earl Weener, un représentant du NTSB, a affirmé qu'aucun problème n'avait été détecté du côté des freins jusqu'à maintenant.

Une base aérienne attaquée au Nigéria

MAIDUGUGRI, Nigéria — Des centaines de militants islamistes à bord de camionnettes et d'un transport de troupes blindé volé ont attaqué une base de l'armée de l'air nigériane et un aéroport international un peu avant l'aube hier, faisant possiblement des dizaines de morts.

Il s'agissait d'une des attaques les plus audacieuses jamais lancées par le groupe militant Boko Haram.

Deux hélicoptères et trois appareils militaires déclassés ont été abîmés pendant l'attaque, révèle un communiqué diffusé par un porte-parole du ministère de la Défense, le brigadier général Chris Olukolade. Certains bâtiments ont aussi été touchés.

Vingt-quatre insurgés ont été tués et un nombre comparable blessés, en plus de deux membres de l'armée de l'air, selon M. Olukolade.

— The Associated Press

Les éléphants d'Afrique menacés



THE ASSOCIATED PRESS

Jusqu'à 20 pour cent des éléphants africains pourraient être tués au cours des dix prochaines années si le braconnage se poursuit au rythme actuel, démontrent des données rendues publiques hier à l'occasion d'un sommet au Botswana. Environ 22 000 éléphants ont été tués illégalement à travers l'Afrique en 2012, soit un peu moins que les 25 000 tués un an plus tôt, selon un rapport de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Les éléphants ont été tués en 42 endroits dans 27 pays africains, indique le rapport. Sur la photo, prise en 2002, des employés d'un parc sud-africain transportent une énorme défense dans un entrepôt d'ivoire.

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
13 419,57 24,17	922,49 12,40	93,98 0,18	16 008,77 77,64	1 804,76 8,91	4045,26 14,63	1221,90 28,50	93,82 1,10
↑	↓	↓	↓	↑	↓	↓	↑

CONTRATS DE SERVICES SANS FIL

Possibilité d'annuler après deux ans

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les Canadiens ont désormais la possibilité d'annuler leur contrat de services sans fil sans frais après un maximum de deux ans.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a souligné lundi l'entrée en vigueur du code sur les services sans fil, qui s'appliquera à tous les nouveaux contrats conclus à

partir de ce 2 décembre et aux contrats existants qui sont renouvelés ou prolongés à partir de cette date.

À compter du 3 juin 2015, le code sur les services sans fil s'appliquera à tous les contrats de services sans fil peu importe la date de signature.

Les particuliers et les petites entreprises pourront ainsi mettre fin à leur contrat après deux ans sans frais de résiliation; bénéficier d'un plafond de 50 \$

par mois en ce qui concerne les frais de dépassement d'utilisation de données établis dans le contrat; et bénéficier d'un plafond de 100 \$ en ce qui a trait aux frais d'itinérance de données au Canada et à l'étranger lorsque leur limite est dépassée.

Le CRTC a élaboré le code sur les services sans fil à la demande des intervenants de l'industrie et l'a mis au point en fonction des principales plaintes formulées par les

consommateurs au cours de la consultation publique à ce sujet, notamment en ce qui touche la durée des contrats de services sans fil, les frais de résiliation et les « factures-surprises ».

Par communiqué, le président du CRTC, Jean-Pierre Blais, a expliqué que « l'entrée en vigueur du Code sur les services sans fil contribuera à l'établissement d'un marché des services sans fil plus dynamique ».

« Plutôt que de se sentir

piégés par leurs contrats, les Canadiens pourront faire des choix éclairés au sujet des services sans fil et des fournisseurs de services qui répondent le mieux à leurs besoins, et ce, tous les deux ans, voire plus souvent », a ajouté M. Blais.

« Il sera dans le meilleur intérêt des entreprises fournissant des services sans fil d'adopter des pratiques novatrices pour veiller à ce que leurs clients soient satisfaits. »



ASSOCIATED PRESS

Amazon.com a indiqué se consacrer à un projet de livraison par aéronef sans pilote dans ses laboratoires de recherche et développement.

Amazon envisage de livrer ses colis par drones

THE ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — Le détaillant en ligne Amazon.com espère être en mesure de livrer des colis à ses clients en 30 minutes ou moins - par drone.

Amazon.com a indiqué se consacrer à un projet de livraison par aéronef sans pilote, dans ses laboratoires de recherche et développement. L'entreprise a cependant précisé que la mise au point de la technologie et la mise en place de la réglementation nécessaire par la Federal Aviation Administration, l'agence chargée des contrôles et réglementations concernant l'aviation civile aux États-Unis, prendraient des années.

Le projet a pour la première fois été évoqué publiquement

lors de l'émission *60 Minutes* du réseau CBS, dimanche.

Bien que les hélicoptères à hélices multiples puissent ressembler à quelque chose sorti tout droit d'un film de science-fiction, rien n'empêche de croire qu'ils pourraient être utilisés à des fins de livraison, a affirmé lors d'un entretien le chef de la direction d'Amazon.com, Jeff Bezos.

Les drones peuvent transporter des colis pesant jusqu'à 2,3 kilos, soit le poids d'environ 86 pour cent de tous les articles livrés par Amazon.com, a aussi dit M. Bezos. Les drones actuellement mis à l'essai par l'entreprise ont une portée de quelque 16 kilomètres, distance couvrant une portion significative de la population des zones urbaines, a-t-il ajouté.

RETOUR EN BOURSE

Hilton prévoit obtenir 2,2G\$ US

THE ASSOCIATED PRESS

NEW YORK — Hilton Worldwide Holdings a fait part de son intention, hier, de vendre des actions d'une valeur totale estimée à 2,2 milliards \$ US dans le cadre de son retour sur le marché boursier, en faisant l'un des premiers appels publics à l'épargne les plus importants de l'année.

L'exploitant d'hôtels a dévoilé dans des documents réglementaires que le prix des 112,8 millions d'actions qui seront émises

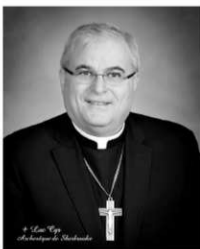
devrait être de 18 \$ US à 21 \$ US l'unité. Hilton offre quelque 64,1 millions d'actions et les actionnaires vendeurs proposent 48,7 millions d'actions.

Si le prix de l'action correspond à la moyenne de la fourchette avancée par Hilton, la chaîne devrait tirer de l'opération quelque 1,21 milliard \$ US, somme qu'elle entend consacrer au remboursement de sa dette. Un tel prix donnerait à la société de McLean, en Virginie, une valeur d'environ 19,2 milliards \$ US.



Le Brunch de la Fraternité des Chevaliers de Colomb et des Filles d'Isabelle

aura lieu le dimanche 15 décembre 2013 dès 10 h



Sous la présidence d'honneur de Mgr Luc Cyr
17^e Brunch annuel à l'intention des gens dans le besoin et des personnes seules

Le brunch sera servi gratuitement au sous-sol de la Cathédrale St-Michel
Entrée rue Marquette

Merci à: **LATribune La Nouvelle**

MONNAIE SHERBROOKE



POUR NOËL, faites plaisir aux collectionneurs!

5% de rabais* sur les produits de la monnaie royale 2013-2014

Collection Achat Vente Or et argent

930, 13^e Avenue Nord, Galeries 4 saisons Sherbrooke
819 791-7077
* Détails en magasin

www.monnaiecanada.com

Résultats des tirages du : 2013-12-02

Célébration Lot de 25 000 \$ (non décomposable) **524B885**

Il est à noter que le lot doit être réclamé dans l'année qui suit le tirage

Lotto 6/49 1 3 3 1 6 6 5 6

Extra 2 4 6 7 9 3705679

Ebanco 03 06 07 11 13 15 23 28 29 30 34 41 45 46 51 53 59 65 67 70 **Triplex** 01 11 13 19 38

Astro Jour - Mois - Année - Signe **Quintenne** 8 926 18 OCTOBRE 90 CANCER 4 9475

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ALLIER SAVOIR ET FER

Depuis sa fondation en 1968, RTSI a su se frayer une place dans le marché du revêtement métallique. Non seulement l'entreprise est bien connue dans la région de l'Estrie, mais sa réputation l'amène à travailler sur des chantiers de plus en plus grands, et ce, à travers le Québec.



SAVOIR INNOVER DEPUIS 1968

Fondée par Rodrigue Tremblay avec l'aide de son épouse il y a plus de 45 ans, RTSI (Rodrigue Tremblay Sherbrooke inc.) est aujourd'hui propriété de Stéphane Tremblay, fils du couple. L'entreprise, qui emploie une quarantaine de personnes, se spécialise dans la vente et la pose de revêtement métallique mural et de toiture de différents calibres, de couleurs variées, avec ou sans isolant. La compagnie bénéficie d'une solide réputation et compte parmi ses clients des centres hospitaliers, des concessionnaires automobiles, des universités, des restaurants, des épicerie, des pharmacies et plusieurs autres.



Stéphane Tremblay, propriétaire.

... ET ENCORE AUJOURD'HUI!

45 ANS

Pour célébrer ses 45 ans, RTSI s'est donné une nouvelle image qui colle mieux à sa personnalité actuelle. Résolument moderne et tournée vers l'avenir, l'entreprise vous invite d'ailleurs à visiter son nouveau site web pour en savoir plus sur ses particularités, son équipe et ses services.

RTSISHERBROOKE.COM





RTSI est à l'affût des nouveaux produits et des procédés novateurs afin de se démarquer et demeurer un chef de file de l'industrie. L'entreprise profite de partenariats solides avec plusieurs entrepreneurs généraux et fait également affaire avec des fournisseurs sur qui elle peut compter depuis de nombreuses années. Toujours par souci d'innovation et afin d'être plus compétitif, RTSI s'est doté de tout l'équipement nécessaire à la réalisation des projets.

La réussite de l'entreprise réside non seulement dans le fait qu'elle peut répondre à l'ensemble des besoins de l'industrie, mais aussi dans les compétences de son personnel qui réalise les travaux avec professionnalisme.

SAVOIR-FAIRE **LA FORCE** **DE L'EXPÉRIENCE**

Riche de ses nombreuses années d'expérience, RTSI possède l'expertise nécessaire à la réalisation de projets de tous genres. Son savoir se reflète dans nos réalisations assurant ainsi un travail de qualité à la hauteur de vos exigences, le tout dans les délais prévus. La pose de revêtement métallique n'a plus de secret pour cette équipe chevronnée!



Quelques réalisations...



SAVOIR-ÊTRE **DES VALEURS** **HUMAINES**

RTSI est une entreprise reconnue qui jouit d'une excellente réputation partout au Québec. L'entreprise repose sur des valeurs telles que l'intégrité, l'honnêteté, la qualité et la fiabilité. La qualité des relations avec les clients est une priorité pour RTSI et la compagnie a à coeur le bien-être de ses employés.

SAVOIR DEVENIR **UNE ENTREPRISE** **INNOVANTE**

RTSI ne cesse d'innover afin de dépasser les attentes et demeurer un acteur important de l'industrie du revêtement métallique. Depuis ses débuts en 1968, RTSI a été en mesure d'évoluer et de se démarquer afin de repousser les limites de son savoir-faire. Au fil des ans, l'entreprise a su relever les défis qui se sont présentés à elle, ce qui lui a apporté la confiance de ses clients et des entrepreneurs du milieu de la construction.



SAVOIR SERVIR **ÉQUIPÉ POUR** **SE DÉMARQUER**

Pour réaliser ses contrats, RTSI dispose de neuf plateformes élévatrices « Plafo-lift », de deux camions grues, de quatre nacelles dont les hauteurs peuvent varier entre 45 pi et 120 pi ainsi qu'un important parc de camionnettes et de remorques. La réussite de l'entreprise réside non seulement dans le fait qu'elle peut répondre à l'ensemble des besoins de l'industrie, mais aussi dans les compétences de son personnel qui réalise les travaux avec professionnalisme.



- Toitures et revêtements métalliques
- Panneaux isolés
- Panneaux stratifiés
- Panneaux d'aluminium
- Panneaux de composite

2540, RUE ROY, SHERBROOKE | 819 346-4527

PAS BÊTE DU TOUT



NDLR — Un animal de compagnie devient rapidement un membre de la famille. On veut donc son bonheur dans le respect de celui des autres membres de la famille. Des questions surgissent fréquemment sur quoi faire dans telle ou telle situation? Avec des spécialistes de la SPA de l'Estrie, nous tenterons chaque mardi de répondre à plusieurs questions et à vous donner des conseils pratiques. Bonne lecture!

Un animal de compagnie en cadeau?

À l'approche des fêtes, tous recherchent LE cadeau idéal qui saura plaire au petit Mathieu ou à tante Aline. Une mignonne petite boule de poils endormie sous le sapin peut certes les faire fondre... Mais est-ce une si bonne idée?

Bien que la présence d'un animal de compagnie représente de nombreux bienfaits, offrir un chat ou un chien (ou tout autre animal) à l'être cher ne constitue pas la meilleure idée qui soit en termes de cadeau. Un animal de compagnie n'est pas un jouet, ni une bouteille de vin... Il s'agit d'un être vivant qui demandera amour et soins tout au long de sa vie. S'occuper d'un animal représente donc un engagement à long terme.

En réfléchissant aux questions suivantes, vous conviendrez que la sagesse est de mise. L'être cher :

- souhaite-t-il d'abord la compagnie d'un ami à quatre pattes?
- dispose-t-il de suffisamment de temps pour bien prendre soin de son nouveau protégé? Il devra notamment le nourrir, le sortir, le toiletter et le soigner...
- a-t-il les moyens financiers pour combler les

divers besoins de son nouveau compagnon (nourriture, vaccins, vermifuges, frais de vétérinaire, accessoires, gardiennage, etc.)?

- a-t-il un rythme de vie effréné (ou pantouflard) compatible avec les exigences que représente la garde d'un animal de compagnie?
- est-il allergique aux animaux?

Une formule gagnante!

Si, après avoir fait le tour de la question, vous demeurez convaincu qu'offrir un animal de compagnie est une bonne idée, privilégiez alors le chèque-cadeau, disponible à la SPA de l'Estrie.

La personne à qui vous souhaitez offrir un compagnon à quatre pattes saura mieux que quiconque choisir l'animal qui lui convient, selon sa personnalité et son rythme de vie. De plus, elle pourra adopter son futur protégé au moment qui lui conviendra. Soyez sage et agissez de façon responsable; évitez qu'un chat ou un chien de plus ne soit accueilli au refuge de la SPA de l'Estrie après la période des fêtes...

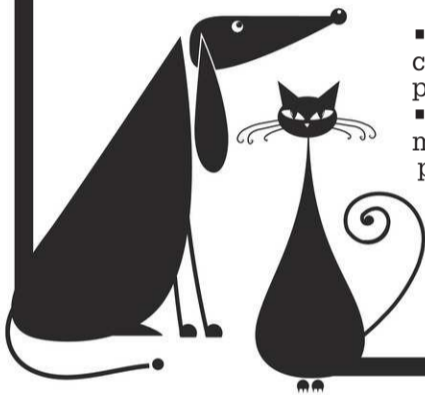
Saviez-vous que les chèques-cadeaux de la SPA de l'Estrie permettent entre d'autres d'adopter un chat ou

un chien stérilisé, vacciné, vermifugé et micropuçé? En adoptant un animal de compagnie à son refuge, vous profiterez non seulement de ces avantages, rarement retrouvés ailleurs, mais vous offrirez également un nouveau départ à un animal qui ne demande qu'à être aimé.

Cathy Bergeron
Responsable
des communications

Nous vous présentons Barney, un beau mastiff croisé de deux ans. Malgré ses airs de « mauvais garçon », Barney est doux et très gentil. Gourmand et comique à ses heures, il saura semer le bonheur dans votre maison! Venez le rencontrer!

ADOPTION



Élections le 30 mars à St-Denis

SHERBROOKE — Le prochain maire de Saint-Denis-de-Brompton sera élu le 30 mars 2014. C'est la date la plus tardive que la loi permettrait. Ce délai permettra aux élus municipaux de préparer l'élection, mais aussi de régler les détails entourant le budget annuel et les comptes de taxes. Les aspirants maires pourront

déposer leur candidature à compter du 14 février.

Correction

Une erreur s'est glissée dans le texte concernant le service funèbre du maire Mike Doyle. Le nom de l'ex-conseillère municipale qui a été citée dans l'article est Christiane Vanasse.

— Christine Bureau

FAITS DIVERS

Quatre suspects arrêtés après un vol avorté

VICTORIAVILLE — Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC d'Arthabaska ont mis la main sur quatre individus, trois hommes et une femme, à la suite d'un épisode de vol qualifié qui n'a pas fonctionné.

Selon le porte-parole de la SQ Hugo Fournier, les quatre présumés voleurs, qui sont connus

des forces policières, se seraient présentés au domicile d'une connaissance située sur la rue Prince à Victoriaville, dimanche soir, afin de la dérober. La victime se serait toutefois interposée en se barricadant à l'intérieur et en communiquant avec les services d'urgence.

Les quatre suspects ont été interceptés un peu plus tard

à bord d'un véhicule. Lors de l'inspection de la voiture, les policiers ont mis la main sur un objet contondant. On ignore, pour le moment, le motif de cette tentative de vol. Les suspects devraient faire face à des accusations de complot pour vol qualifié au palais de justice de Victoriaville.

— Yanick Poisson

Incendie mortel à Warwick causé par un bris électrique?

WARWICK — Si les enquêteurs n'ont pas encore terminé de colliger les informations obtenues vendredi lors de l'étude de la scène d'incendie qui a provoqué la mort d'un homme dans la trentaine, à Warwick, il semble que l'hypothèse du bris électrique soit privilégiée à ce stade-ci.

Selon le porte-parole de

la Sûreté du Québec, Hugo Fournier, les premières analyses de l'appartement du 17A Hôtel-de-Ville laissent présager que le brasier serait d'origine accidentelle. Pour ce qui est de l'identité de la victime, l'état de la dépouille ne permettant pas une identification visuelle, il faudra procéder à des analyses plus poussées.

Tout indique toutefois que la victime soit le locataire du triplex.

Rappelons qu'un homme dans la trentaine, qui était aux prises avec de légers problèmes mentaux, est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi dernier alors qu'il se trouvait dans son lit.

— Yanick Poisson

Le procès de Sébastien Girard remis au 12 janvier

VICTORIAVILLE — Le procès de l'enseignant de musique Sébastien Girard n'aura pas lieu comme prévu cette semaine. La procédure, qui devrait durer cinq jours, a été remise au 12 décembre pour des raisons de santé.

Rappelons que l'ex-enseignant à la polyvalente Le Boisé a été arrêté à la sortie d'une conférence de presse, le 10 mars 2010, puis accusé d'agression sexuelle et d'attouchements sur une personne d'âge mineure par une

personne en situation d'autorité. Les gestes qui lui ont été reprochés auraient eu lieu entre 2001 et 2004 à Victoriaville et à Québec, sur une jeune fille âgée de 14 ans au début de l'affaire.

— Yanick Poisson

Auberge canine



**Pension
pour animaux
de compagnie**

Séjour de rêve!



Goldylock

**Venez nous RENCONTRER
ou visitez notre SITE!**

aubergecaninegoldylock.com

Ouvert 7 jours
8 h à 11 h et 15 h à 17 h

300, chemin de la Rivière
(À mi-chemin entre Bromptonville et Windsor)

819 845-2152
À seulement 20 minutes de Sherbrooke

ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8



DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec 250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à 50 % DE RABAIS

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.

IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION Rubriques 2 à 82	LOISIRS Rubriques 140 à 144	MARCHANDISES Rubriques 160 à 246	FINANCES Rubriques 330 à 340
VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS Rubriques 100 à 132	EMPLOIS Rubriques 150 à 152	SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS Rubriques 260 à 320	SOINS DE SANTÉ Rubriques 348 à 356



Le site des petites annonces de **LA TRIBUNE**

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

OCCASION EN OR! Bien situé, quartier nord, condo de 8 pièces dont 3 c.c., grand salon, cuisine, dinette, 2 s.bains incluant le laveur. Garage intérieur chauffé, ascenseur, atelier de bricolage etc... **CAUSE DE VENTE SUCCESSION.** Prix demandé en bas de l'évaluation municipale et du prix payé. Groupe Associé, Immeuble Sarto Rodrigue enr. ctr: 819 820-5471 ou 819 569-6717.

20 TERRES, TERRAINS

Reste 4 terrains sur 100. Nouveau dev., près Hôtel-Dieu, zoné unifamilial, avec services inclus. 62 000\$. Proprio: 819 569-7754.

26 COMMERCES À VENDRE

EDIFICE ET BAR
au centre-ville de Sherbrooke.
Acheteur sérieux seulement.
Pour info: 819 868-2631.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER
1½ maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

1015 des Quatre-Saisons

4½ **PROMOTION! RÉNOVÉS!** Chauffés, eau ch., près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, Centre 24-Juin. 819 562-2945, 819 432-6287. Photos à www.gipb.ca

1070 PAPINEAU, 4½ chauffé, eau chaude, pl. flottant. 1 mois gratuit. 510\$ (sous-sol), 535\$ (2e étage). 819 569-4642 ou 571-6012

182 CHÉNIER, 3½, 4½, asp. central, 2 stat., échangeur d'air, dans 6 log., près autoroute 610. Tél.: 819 572-9986, 819 346-9100.

1½, ch., eau ch., meublé, élect. + poêle et frigo inclus, buanderie, stat., près Hôtel-Dieu, 420\$/mois. Libre imm. Tél.: 819 565-2390.

215 rue MURRAY - 4½ RÉCENT
Ascenseur, pl. flottant, intercom. Disp. immédiatement. 819 346-2898, 819 580-2211

3½ - 4½ PROMOTION!
Chauffés, eau chaude. Près CHUS, Galeries 4-Saisons et Centre 24-Juin. 819 563-7859, 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

4½, **ENDROIT TRES TRANQUILLE**, 1er étage, idéal pr gens retraités, ch., eau ch., libre, pas d'animaux, 819 620-8580.



4½ RÉNOVÉS, À PARTIR DE 490\$
Chauffés, eau chaude, plancher flottant. Près de tous services. 819 572-2432

5½ rue **DES CAPUCINES** sect. Fleurimont
Avec garage, neufs, à partir de 795\$ / mois. Libres immédiatement. 819 620-7394.

5½ rue **DES CAPUCINES** sect. Fleurimont
Avec garage, neufs, à partir de 795\$ / mois. Libres immédiatement. 819 620-7394.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRANDS 3 ½, 4 ½, 5 ½ NEUFS
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Style condo, près du CHUS
Fleurimont et du
CHUS Hôtel-Dieu.

LES JARDINS DU PARC
819 993-9003
819 437-5579

www.loyersherbrooke.com
3108504

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3½, 4½ **LIBRES IMMÉDIATEMENT.** Situés au bureau de location, 108 Oxford, app. 105. 818 569-4977.

3½, 4½ **STYLE CONDO**, très grands. Libres immédiatement. 819 569-4977.

3½ **DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT.** Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

4½ **STYLE CONDO, TRÈS GRAND**, 118 rue Archie Mitchell, 2e et 3e étage, poss. conciergerie, 819 620-8580, 819 821-0770.

5½ **STYLE CONDO**, libre immédiatement. Situé au 108 Oxford. Tél. 818 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1 MOIS GRATUIT. 5½, cégep, Kennedy N, sur 2 étages, 3 c.c., 695\$. 4½ à 495\$ rien d'inclus. Aucun animal. Libres. 819 342-7081

1½ - RUE KINGSTON: 360\$

1½ - RUE LOMAS: 370\$

4½ - RUE KINGSTON: 490\$

Eau chaude fournie. Enquête de crédit. Tél.: 819 239-3832

3½, 4½, 5½ **LIBRES IMMÉDIATEMENT**, près Université. Conciergerie, autobus, stationnement. 819 566-8328.

3½, 4½, 5½ **NEUFS**, très grands, style condo, modernes, air clim. 1334 De l'Esclap Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

3½ : 475\$ & 4½ : 540\$

1 MOIS GRATUIT

1125 DES SEIGNEURS

Balcons, stat., tranquille. Près services, université et mont Bellevue. 819 578-3083

4½ à 450\$ rien d'inclus, 4½ à 535\$ chauffé, eau chaude. Libres imm. ou janvier, 1 mois gratuit. 819 829-2485, 819 993-2485.

4½ GRAND, PRÈS DES SERVICES

Accès fauteuil roulant. Rénové, peinture, céramique / flottant. Immeuble récent. 819 846-4826, 819 446-5683, 819 572-0407

5½ **RUE SANS ISSUE**, près de l'université et de tous les services, chauffé, eau ch. fournie, 620\$/mois. Tél.: 819 345-5349.

APP. RODRIGUE - 3½, 4½, 5½

1 mois gratuit. Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Libres. 819 574-5604, 819 348-2137

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

CONSTRUCTION NEUVE

3 ½, 4 ½, 5 ½

Style condo, entrée privée, climatisés, échangeur d'air, planchers tuile céramique et bois. Situés 1334, rue L'Esclap. Disponibles immédiatement.

1296, rue l'Esclap
Wellington Sud
Acadie
Silencieux
Carline

Réservez maintenant

819 569-4977 - 819 821-0770

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

HORIZONTALEMENT

- Qui ne répond pas à ce qu'on espérait. - Endroit froissé sur lequel on passe le fer à repasser.
- Rempli d'une surprise admirative. - Monnaie principale du Japon. - Premier dans une numérotation.
- Grand confère dont le fruit est le cône. - Planche que l'on ajoute à une table pour en augmenter la longueur.
- Chien sauvage d'Australie. - Changement dans le plumage, le poil, la peau (pl.).

- Dans le lieu où l'on se trouve. - Que l'on a en naissant, dès la naissance.
- Animal marin formé de tissus transparents d'apparence gélatineuse. - Partie de mer avancée dans les terres.
- On le prend avant de sauter. - Personne qui pratique un sport par plaisir et non pour sa profession.
- Outil de jardinage qui sert à ramasser des feuilles. - Qui fait preuve d'agilité, de souplesse.

VERTICALEMENT

- Décourager quelqu'un, le rendre triste et sans énergie.

- Tête d'une tige de blé. - Cette chose-là.
- Personne qui se présente à une élection.
- Conjonction qui marque la liaison entre deux mots. - Première page d'un journal.
- Produit brillant et transparent que l'on applique en couche fine pour protéger.
- Petit de la brebis.
- Tissu synthétique.
- Semblable, du même genre. - Semblable en qualité.
- Mot servant à nommer une personne. - Enlevé.
- Qui ne valent rien.
- Petit traîneau à patins relevés à l'avant. - Tonneau dans lequel on fait vieillir le vin.
- Qu'on n'espérait pas, inattendu.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	O	N	J	O	N	P	R	I	M	O	
2	E	T	E	P	A	T	A	U	G	E	R	
3	T	E	R	R	E	R	G	E	N	R	E	
4	E	F	A	R	I	N	E	O	I	E		
5	C	L	P	A	N	S	U	R	S			
6	T	A	R	I	E	T	N	A	I	F		
7	E	V	A	D	E	R	U	I	N	E		
8	R	E	P	E	N	T	I	E	T	R	E	

48 APPART. ARRONDISSEMENT
Rock Forest, St-Elie, Deauville

BELLE GRANDE MAISON DE VILLE
rue Dorion, beau terrain, secteur Rock Forest, sur 2 étages, bcp de rangement. Interdit aux chiens. 4½ prix nég. Info: 819 849-3246, 819 345-1867.

50 APPART. ARRONDISSEMENT
JACQUES-CARTIER

3½ - 4½ - 5½ LIBRES IMMÉD.
615 MCGREGOR. 1 mois gratuit, chauffage et eau chaude inclus. 819 437-8088.

3½ LIBRE JANV. - 590\$/mois - 55 Lomas
Luxueux, chauffé, éclairé, ascenseur, buanderie, piscine intérieure, remise, stat. déneigé, terrasse sur toit. Inf: 819 432-3495 andreneron11@yahoo.ca

4½, 5½, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffés, eau chaude fournie. Libres imm. Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4½ - 610\$ / MOIS - 55 LOMAS
Luxueux, chauffé, éclairé, ascenseur, buanderie, piscine intérieure, remise, stat. déneigé, terrasse sur toit. Libre imm. Inf: 819 432-3495 andreneron11@yahoo.ca

4½ STYLE CONDO, 1MOIS GRATUIT,
105 Candiac et 2630 Prospect,
libres immédiatement. 819 437-8088

5½: 635\$, 4½: 580\$, RUE LAURENTIE.
V. Nord. Grandes pièces ch, eau ch. face au parc, libre imm. 819 563-9137, 819 346-2909

BANQUE DE LOGEMENTS

Vaste choix, service gratuit
819-679-5058, 819 566-1745

52 APPARTEMENTS MAGOG

1½ - 2½ - 3½ STUDIO, CENTRE-VILLE
rue principale. Meublés, chauffés, éclairés, stat., buanderie. 819 843-8197, 514 952-9517

58 MAISONS À LOUER

CAMPAGNE 2005, 24 x 24, 3 étages, puit de lumière, route 112 Bishopton, 1er jan 2014, ch. électr. & comb. lente, 860\$. 819 565-2491.

MAISON À LOUER, zonée commerciale,
Sherb. Est, près du CHUS, 5 c.c. et 2 s. bain, 950\$/mois, libre. Sébastien: 819-571-5700.

PIOPOLIS bord du Lac Mégantic, 4½ pces
neuf, entrée lav. séch., poêle au bois, électr./téléphone/câble fournis, tout meublé, libre imm., 850\$/ms, Daniel 819-571-6279.

66 CHAMBRES À LOUER

CENTRE, TRANQUILLE, TOUT INCLUS
+ INTERNET. 250\$/MOIS ET +.
819 674-7379 ou 819 345-3637

CHAMBRE A LOUER, à 5 min. du Cégep,
non-fumeur. Libre immédiatement.
Tél: 819 679-0481.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAUX À LOUER (2)
1500 et 3000 pieds carrés
Info. : 819 564-2171

80 COMMERCES À LOUER

À LOUER
Restaurant de 60 places
Sortie 115 - Autoroute 10
Environ 1225 p.c. - Idéal pour franchise
Information : 819 843-9656 poste 223
819 843-8851 5318234

103 PNEUS

À QUI LA CHANCE ! FAITES-VITE !!!
2500 pneus d'hiver usagés, très bel inventaire, à partir de 20\$. Premier arrivé, premier servi. Pose de pneus: 45\$ tout inclus.
3525 King Est, Fleurimont. 819 572-7638

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES
D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733
À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.automobilesbrisson.com

LE MEILLEUR PRIX

Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACHAT, VENTE, AUTOS, CAMIONS, VTT,
Motoneiges, en bonne ou mauvaise condition.
Remorquage gratuit. Payons comptant.
Les Entreprises R.C. 819 570-6446

151 PERSONNEL DEMANDÉ

★ CONCIERGERIE / JUILLET 2014 ★
Recherche couple retraité pour immeuble à logements. Clientèle adulte de qualité, édifice très bien entretenu et tout rénové. Devra demeurer sur les lieux. Inf. 819 823-1698.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

CAMELOT DEMANDÉ
Jeune ou adulte,
pour LA TRIBUNE
à WINDSOR
secteur des rues Frye,
Rankin, Goyette, Fraser et
Bellefeuille (LB)
819 845-2820
(laisser message)

COIFFEUR (EUSE) avec auto pour résidentes personnes âgées autonomes, centres d'accueil et hôpitaux. Clientèle assurée. 514 766-3553 ou 1 800 448-3553

VOUS AVEZ UN CASIER JUDICIAIRE ET VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?
Nous pouvons vous aider. Contactez-nous.
Centre de main-d'oeuvre OPEX.
Sherbrooke: 819 565-1866,
Magog: 819 868-4133

\$ DANSEUSES DEMANDÉES \$
au Bar 55 St-Georges, mardi au samedi.
418 230-6544

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES temps partiel avec possibilité de remplacement. Demander Suzanne ou Louise: 819 564-2862.

TECHNICIEN(ENNE)-COMPTABLE recherché(e). Cycle comptable régulier, maîtriser le logiciel acoma. Environ 4 heures par semaine, horaire flexible, début janvier. Bienvenue aux travailleurs autonomes.
Télécopier cv au : 450-532-2742 ou par courriel : michramagex@b2b2c.ca

TRANSPORT MATH
CHAUFFEUR DE FARDIER
recherché pour poste à temps plein, minimum 3 ans d'expérience, salaire compétitif.
Tél.: 450 531-2889

162 ANIMAUX

3 CHIOTS PUG, 2 mâles de 2 mois, 1 femelle de 9 mois, doivent partir immédiatement, 450\$ nég. 6510 Emery Fontaine, app. 22, Rock Forest.

168 ORDINATEURS

* CONNECT-PC *
Service à domicile pour réparation, entretien, installation, etc. Équipe certifiée.
Tél.: 819 612-1135

188 CHASSE ET PÊCHE

ATTENTION ATTENTION!
CAROTTES en vrac 1200 lb, 10\$; pommes, 800 lb, 20\$, en sac 2.50\$/ch. 819 878-3077

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE, très bonne qualité, 100% bois franc, 90% érable, semi-sec, 95\$ la corde livrée. 819 434-2788. Merci!

FOYERS AU GAZ

Nettoyage et mise au point.
Meunier Poêles et Foyers
819 791-5565

210 TRACTEURS

JOHN DEERE 5520, 2005, 4 roues motrices, comme neuf, 150 heures d'usage, avec pelle et souffleuse, 55 000\$. 819 346-7169

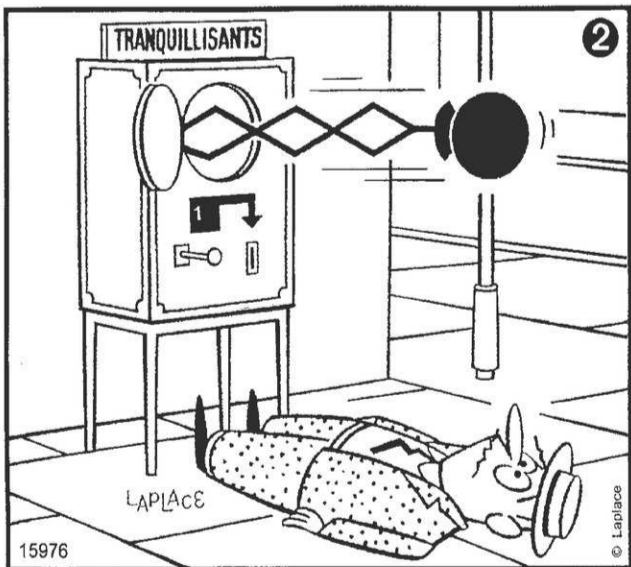
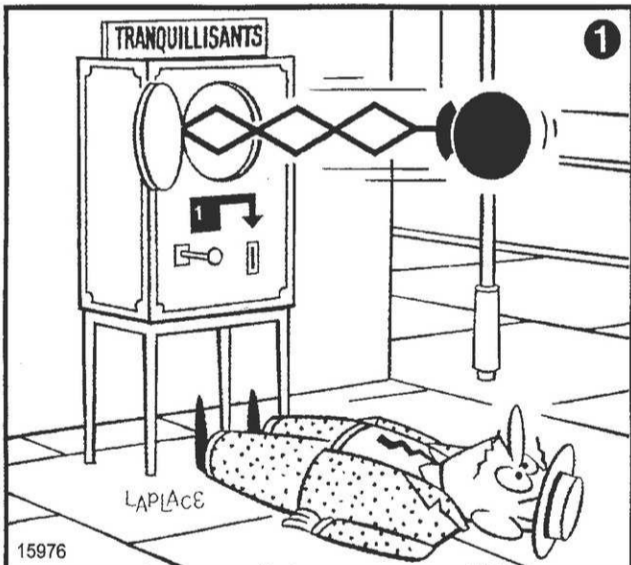
244 DIVERS À VENDRE

ACHETERAIS
PETITES BALLES DE FOIN
1ère ou 2ème coupe, par voyage de Van.
Tél.: 450 244-5463, 514 835-2571.

A NEW YORK, MATCH des CANADIENS
14-15 déc., billets, transport autocar, hôtel. Vi-site Manhattan. Spécial dernière minute étudiant 199\$, adultes 249\$. 819 571-3400

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 L'oreille de l'homme est plus petite.
- 2 Forme de la cravate.
- 3 Revers de la manche gauche de la veste non indiqué.
- 4 Revers de la jambe droite du pantalon non indiqué.
- 5 Pied arrière gauche du distributeur plus court.
- 6 Ressort différent à l'intérieur du distributeur.
- 7 Dallage incomplet derrière le pied du lampadaire.
- 8 Dallage complète derrière la tête de l'homme.

NOITUOS

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOTRE HOROSCOPE



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

L'influence de la Nouvelle Lune en Sagittaire devrait vous favoriser aujourd'hui. Vous allez réaliser pleinement que les opposés s'attirent et que les véritables affinités, sous-jacentes, ne sautent pas nécessairement aux yeux. Dans un autre ordre d'idées, votre principal défi consistera à ne pas révéler de l'information prématurément.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

C'est la Nouvelle Lune en Sagittaire, et il vaudra mieux vous concentrer sur un seul objectif plutôt que d'éparpiller vos ressources. Dans le même ordre d'idées, ce n'est pas le temps de courir deux lièvres à la fois. Par contre, si vous respectez cette simple consigne, vos démarches devraient se couronner de succès. Une période durant laquelle vous pouvez réaliser des progrès importants.



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Vous aurez l'occasion de corriger une erreur ou de repartir à neuf en ce mardi 3 de Nouvelle Lune en Sagittaire. Ne laissez pas passer cette opportunité. La confiance et la franchise permettront de conduire une relation personnelle ou professionnelle à l'étape suivante. Fiez-vous à votre intuition pour déterminer de quelles personnes vous pouvez vous entourer.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

L'actuelle ambiance de Nouvelle Lune en Sagittaire pourrait vous offrir un coup de pouce inespéré. De nouvelles rencontres ou de parfaits étrangers peuvent émettre des commentaires positifs à l'égard de vos réalisations, ce qui influencera favorablement vos supérieurs. Il est également possible que les gestes posés par d'autres vous aident à parvenir à vos fins facilement.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Ne rejetez pas des personnes potentiellement intéressantes parce qu'elles n'ont pas encore atteint votre niveau de conscience. Si la vie les place sur votre chemin, c'est parce que vous êtes en mesure de les initier en assumant le rôle de guide. En ce mardi 3 décembre de Lunaison en Sagittaire, vous pouvez bénéficier autant qu'eux de cette expérience.



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Il apparaît difficile d'obtenir l'unanimité tant que le climat de Nouvelle Lune en Sagittaire, Signe considéré incompatible avec le vôtre, sera dans l'air. Étant donné qu'il est impossible de plaire à tout le monde, vous devriez cibler judicieusement votre public. Laissez de côté les mécontents et concentrez-vous sur les personnes avec lesquelles vous avez des affinités.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Il est normal qu'un apprenti ne maîtrise pas toutes les aptitudes aussi bien qu'un expert; c'est pour cela qu'il doit continuer à apprendre. En baissant les bras, il n'obtiendrait jamais de résultats. En ce mardi de Nouvelle Lune en Sagittaire, écoutez les encouragements des personnes qui vous entourent et profitez de l'influence de cette Lunaison pour persévérer.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

C'est l'heure de donner le ton! La Nouvelle Lune du Sagittaire, juste en face des Gémeaux, vous accorde un maximum de pouvoir et d'influence sur votre environnement. Voici un bon mardi pour établir de nouveaux règlements et donner des directives aux autres. Demeurez fidèle à votre vision initiale et n'ayez pas peur d'exiger ce qu'il y a de mieux.



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Un inconvénient peut rapidement se transformer pour vous en avantage en ce mardi de Nouvelle Lune en Sagittaire. Contre toute attente, les erreurs commises et les mesures prises pour les corriger vous procureront une longueur d'avance. Par ailleurs, les personnes subordonnées pourront apporter une aide considérable sur laquelle vous ne comptiez pas.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

La Nouvelle Lune en Sagittaire de ce mardi devrait favoriser l'entraide. Une personne altruiste peut vous rendre un service précieux sans rien attendre en retour. Démontrez votre intérêt envers une nouvelle occupation. Si vous souhaitez améliorer votre situation, il faudra peut-être vous arranger pour qu'une personne influente ne vous oublie pas...



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

En demeurant à l'affût de nouvelles opportunités, vous pourrez remarquer une affaire avantageuse. Les meilleures occasions de maximiser vos gains proviennent de domaines qui se rattachent à vos loisirs et à vos passe-temps favoris. En ce mardi de Nouvelle Lune en Sagittaire, les partenariats ne sont pas exclus, mais évitez de croire à l'impossible...



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Les prêts et les emprunts peuvent être favorisés en ce mardi de Lunaison en Sagittaire. Toutefois, il n'est pas nécessaire de sauter trop rapidement sur la première occasion. Recherchez un maximum d'informations et essayez de comparer plusieurs alternatives avant de vous arrêter sur votre choix définitif. Saturne vous souffle toujours une certaine sagesse...

LE SUDOKU

8			4	1				
5		9		2				1
1						9		
	7	4		6				
							2	9
		2		8	7			
		8		5	4	6		2
4			6					5
	5							

Niveau de difficulté : MOYEN

2586

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

4	1	6	9	8	5	2	7	3
8	3	2	6	1	7	5	4	9
7	5	9	3	2	4	1	6	8
9	8	1	5	6	3	4	2	7
6	7	5	4	9	2	8	3	1
3	2	4	8	7	1	9	5	6
2	9	7	1	4	6	3	8	5
1	4	3	7	5	8	6	9	2
5	6	8	2	3	9	7	1	4

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

2585

LES MOTS CROISÉS

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

3 décembre 2013

No 3741

HORIZONTALEMENT

- Regarder du coin de l'œil, avec insistance et une intention particulière - Source.
- Manière de voir - Bavarder.
- Capable de calmer les irritations - Prophète hébreu.
- Limon d'origine éolienne - Blessure.
- Dans le vent - Aspirant par le nez.
- Frappé d'étonnement - Ensemble des principes sur lesquels on fonde ses opinions.
- La date s'y trouve - Escroc.
- Plante tropicale - Dépouillée.
- Ignare - Graisse.
- Raccourci - Crier dans la nuit.
- Andouilles - Ce qui donne la vigueur.
- Solitaire - Vas à l'intérieur de.

VERTICALEMENT

- Très petits.
- Édifice à gradins, dans l'Antiquité - Riche.
- Courroie fixée au mors - Moïse.
- Japonaise qui danse et chante - Hache.
- Garde du sabre japonais - Fait tort à.

- Pousse sur la tête - Un grand nombre.
- Saisit avec rapidité - Bière belge.
- Dans une cartouche.
- Être fantastique de la mythologie - Hors d'ici!
- Chevalet - Rendre mince en allongeant.
- Bombé - Ne fond pas.
- Irlande poétique - Mammifères ongulés.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	E	X	T	R	A	V	A	G	A	N	C	E
2	F	E	R	A	I	S	O	L	O	I	R	
3	F	R	O	I	S	S	E	L	U	L		
4	R	U	T	P	A	R	D	O	N	D		
5	A	S	T	R	E	S	O	O	B	I		
6	Y	E	U	T	P	I	Q	U	E	T		
7	A	E	R	E	A	I	G	U	N			
8	N	P	R	E	P	E	T	I	T	I	F	
9	T	I	N	R	A	D	N	O	T	E		
10	E	L	A	R	G	I	N	I	A	I	S	
11	E	N	A	S	C	O	N	S	E	S		
12	A	R	A	B	L	E	M	E	T	R	E	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LE MOT PERDU

INFORMATIQUE - Un mot de 10 lettres

B	P	H	T	A	B	L	E	U	R	E	S	E	A	U
R	I	S	C	E	R	E	T	I	D	E	G	E	L	C
O	E	T	T	J	B	O	A	U	V	B	R	F	E	
S	X	L	D	N	L	B	R	L	M	A	D	T	E	I
Y	P	R	U	E	A	E	O	E	I	P	P	N	E	G
S	E	M	U	M	D	V	I	R	U	S	O	E	X	O
T	R	A	E	E	E	I	I	C	T	C	T	N	A	L
E	T	C	S	T	T	R	E	G	I	A	T	I	T	O
M	A	R	X	I	I	C	R	B	U	G	P	B	N	E
E	M	O	E	A	N	O	E	A	R	E	O	I	Y	G
M	E	Y	D	R	U	L	C	L	B	G	R	L	S	R
O	N	X	N	T	I	T	O	T	U	A	T	L	C	O
I	U	E	I	B	I	G	O	E	E	N	A	L	R	U
R	B	N	O	F	L	M	E	D	I	T	I	O	N	P
E	E	M	B	A	R	Q	U	E	R	C	L	O	N	E

- ACTIF
ALGOL
ARBRE
BARRE
BIT
BOGUE
BRUIT
BUG
CLE
CLIC
CLONE
DEDIE
EDITER
EDITION
EMBARQUER

- EMULER
ENTREE
EVOLUE
EXPERT
FIXE
FTP
GANT
GEOLOGIE
GROUPE
IBM
ICONE
INDEX
LECTEUR
LISTING
LOGICIEL

- MACRO
MEMOIRE
MENU
MOBILE
MOT
NAVIGUER
OBJET
OCTET
PAVE
PORTAIL
RAM
RESEAU
RISC
ROUTINE
SGBD

- SYNTAXE
SYSTEME
TABLEUR
TAMPON
TAPIS
TEMPS
TRAITEMENT
UNITE
URL
VIRUS

Solution du dernier problème : ASPROMONTE

3 décembre 2013

No 3489

IN MEMORIAM

DOUCET (Jacques)
55 ans, Sherbrooke
GAGNÉ (LOUIS-Marie)
, Ste-Grégoire de Bécancour, autrefois de
Thetford Mines
SAMSON (Clodomir)
96 ans et 10 mois, Disraeli

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées

LA TRIBUNE

246 DEMANDE À ACHETER OU ÉCHANGER

ACHAT FOURRURE USAGÉE

Vison, loup et lynx. Payons 100\$ à 500\$
comptant. On se déplace. 1 888 845-8586
laissez message

262 ASTROLOGIE

10\$ de rabais L'HEURE DES RÉVÉLATIONS
Consultez moi, 38 ans de métier.
Astrologue, tarologue. Fr. 819 563-3603

264 ESCORTES



1 204 206-0035

DOUCE EXTASE Nouvelles filles

7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575-1340
douce-extase.ca

EMILIE

très belle fille 19 ans, forte poitrine.
Tél.: 819 580-8691.

266 MASSAGES

JOLIE CHINOISE
MASSAGE
SPÉCIAL 30\$

www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

819 578-2935

MASSAGE SENSUEL XXX
24/24 heures

ACCEPTE DE T'AIMER
MASSAGE + DOULEURS PHYSIQUES
Vue sur l'eau. Liane: 819 573-5297

ACYA, TRÈS JOLIE FILLE NOIRE
douce, sexy, pour massages sensuels
et érotiques. 24 h / 24 h. 819 578-8535.

JOSÉE - SPÉCIAL DES FÊTES
MASSAGE SENSUEL, ENDROIT DISCRET
Lundi au vendredi. 819 569-3529

LES JOLIES COQUINES
Se déplace 24 hres
TEL: 819 239-0747. Engageons.

SALUT ! C'EST JULIEN,
l'as besoin d'évasion, viens prendre un mas-
sage. Disponible 7/7 jrs/soirs. 819 674-5920

312 DÉNEIGEMENT

DÉNEIGEMENT CAMION 4X4, résidentiel
et commercial, secteur Ouest, 25 ans
d'exp. Jean-Pierre McCray : 819 212-0308

SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ
Déneigement résidentiel et commercial,
avec tracteur, souffleuse et 4x4.
Epandage d'abrasif. Tél.: 819 822-2895

318 PAYSAGISTES

SERVICE D'ARBRES MCCRAY, taillage de
haie de cèdres, abattage, émondage d'arbres
Nacelle et déchiqueteuse. 819 212-0308.

320 SERVICES DIVERS

BENOIT RICHARD RÉNOVATIONS INC.
Pour le souci du détail
Salles de bains, céramique, bois franc,
flottant, gypse, moulures et bien plus.
Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01.
Tél.: 819 342-5693

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Construction et rénovation: toitures,
montage de charpentes, finition, bois
flottant, céramique, salles de bains,
revêtement ext. Projets clé en main.
Estimation gratuite! 819 571-1602
constructionsdgouin@gmail.com
RBQ: 5610-5869-01

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL - RÉNO
rés., projets int./ext., équipe fiable, travail bien
fait. Modification de structure, s.-sol, agran-
dissements, finition, joints, peinture, céram.
etc. 80\$/h pour 2 ouvriers compétents avec
exp. RBQ 8000668778. Yvan : 819 822-8562

RÉNO DE TOUT GENRE & CONSTRU-
CTION NEUVE, 30\$/h, cuisine, s. b., cérami-
que, toiture, revêtement ext. Travaux garantis.
RBQ. 819 574-5458, 819 564-2934 Maxim

RÉNOVATIONS - Salles de bains, sous-sol,
peinture, etc. 20 ans d'expérience. Estimation
gratuite. Michel 819 868-7862, 819 432-1119

SNOWBIRDS, surveillance de domicile par
retraité de Fortin sécurité investigation. Réfé-
rences disponibles. 10\$/visite. 819 238-8258.

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN
ÉLASTOMÈRE, REVÊTEMENT
BARDEAUX. 25 ans exp. Gar. meilleur
prix. RBQ 8337-2029. 819 821-1718 Denis

332 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM

Prêts de 500\$ et +
Aucune enquête de crédit
1 888 374-5777

PRÊT DE 500\$
CC Express, 1-888-994-4054
www.courtageexpress.com

PRÊT DE 500\$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCAN

DÉCLARATION TARDIVE DE FILIATION

Prenez avis que Patrick Langlois dont l'adresse du domicile
est le 242, rue du Griffon, Sherbrooke, Québec, J1R 0B2,
a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Louka
Humble, né le 18 mai 2009 à Sherbrooke et fils de Jennifer
Humble. En conséquence, le soussigné requiert du
Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père
de Louka Humble dans l'acte de naissance de ce dernier
et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme
suit : Humble. Prenez en outre avis que toute objection
d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux
déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et
au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours
de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.
Avis rempli et signé à Sherbrooke le 28 novembre 2013
Patrick Langlois

AVIS

Suite au décès de M. Jacques Bédard, survenu
le 16 septembre 2013, un inventaire a été fait
en conformité des articles 794 et ss du Code
civil du Québec.
Cet inventaire peut être consulté par les per-
sonnes intéressées à l'étude du notaire Richard
Drapeau, 65, rue Belvédère Nord, bureau 200,
Sherbrooke (Québec), J1H 4A7.



Louis-Marie GAGNÉ é.a. (1927 - 2013)

« Mon combat s'arrête ici
je l'ai mené de mon mieux. »

Louis-Marie Gagné, fils de monsieur Rosaire
Gagné (1900-1981) et de madame Marie Godbout
(1898-1990), est décédé le 26 novembre 2013,
laissant dans le deuil ses frères et soeurs : Thérèse
Gagné, Québec, Jean-Guy Gagné (md chef
anesthésiste retraité de l'Hôpital Arthabaska)
époux de Laurette Binette, Victoriaville, Georgette
Gagné, Québec et Gérard Gagné, Québec. Ses
nièces Marie-Claude Gagné (Serge Breton), Lise
Gagné (Renaud Coulombe) et leur deux fils,
Thomas et Lambert, son filleul Jean-François
Gagné et son fils Saphir.

Président fondateur de Évaluations Immobilières
du Québec Inc. (1953-1978), devenu par la suite
Evimbec Itée. Il fut également l'un des quatre
fondateurs des magasins Korvette. Il était membre
4e degré du conseil 1041 des Chevaliers de Colomb (Mgr Sébastiano Baggio) de
Thetford Mines. Il résidait à St-Grégoire-Bécancour autrefois de Thetford Mines.

La famille accueillera les condoléances le mercredi 4 décembre 2013 de 14 h à 16 h 30
et de 19 h à 22 h ainsi que jeudi jour des funérailles à compter de 9 h, au Centre
funéraire Gamache & Nadeau, 590, rue St-Alphonse Sud Thetford Mines.

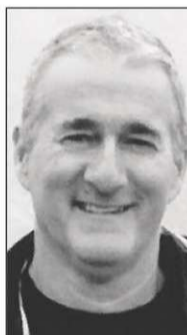
Les funérailles auront lieu le jeudi 5 décembre 2013 à 11 h, en l'église St-Alphonse
(34, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines).

La famille tient à remercier particulièrement le docteur Paul Poirier, cardiologue et le
docteur François Maltais, pneumologue ainsi que leurs secrétaires de l'Hôpital Laval pour
leur disponibilité et leur présence en tout temps auprès de notre frère Louis-Marie.

Tout témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la **FONDATION DE
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC**
(2725, Chemin Ste-Foy, Québec, Qc. G1V 4G5) fondation-iucpq.org

Maison Gamache & Nadeau,
Tél.: 418 335 9169

Messages de sympathie à la famille :
info@gamachenadeau.ca



Jacques DOUCET

(1958 - 2013)

Entouré des siens et dans l'amour, aux Soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu, le 30
novembre 2013, à l'âge de 55 ans, est décédé monsieur Jacques Doucet, époux
de Chantal Philippon et fils de Marie-Jeanne Dupont et de feu Paul-Émile Doucet,
demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du
24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 6 décembre 2013 de 9 h à 11 h 45. Suivront les
funérailles à 12 h, en l'église Saint-François-d'Assise, 1145, rue des Quatre-
Saisons, Sherbrooke ainsi que l'inhumation au Cimetière naturel de la coopérative
funéraire.

Outre son épouse Chantal et sa mère madame Marie-Jeanne Dupont, monsieur
Doucet laisse dans le deuil ses enfants Mathieu et Valérie; ses soeurs Diane
(Bernard Dubé), Sylvie, Chantal et France et il était le frère de feu Denis. Il laisse
également ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Philippon, Johanne (Yvon
Simard), Richard, Denise (Christian Pouliot) ainsi que sa belle-maman Suzanne Bonin (feu André
Philippon, Bernard Houde). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux, nièces, oncles, tantes,
cousins, cousines et plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du 6e B de Fleurimont ainsi que celui des Soins palliatifs du
CHUS Hôtel-Dieu, pour les très bons soins prodigués à monsieur Doucet.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS SOINS PALLIATIFS**, 580 rue Bowen Sud,
Sherbrooke J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 - Téléc.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Clodomir SAMSON (1917 - 2013)

Au Foyer St-Rosaire de Disraeli, le 24 novembre 2013
est décédé monsieur Clodomir Samson à l'âge de 96
ans et 10 mois, fils de feu Joseph Samson et de feu
Rose-Anna Daigle, demeurant autrefois à St-Gérard.

Afin de respecter sa volonté, il n'y aura pas de
services religieux. La famille recevra les
condoléances des parents et amis, au salon de
Disraeli, le mercredi 4 décembre 2013 de 9 h à 11 h.
Monsieur Samson sera par la suite inhumé
au cimetière de St-Gérard.

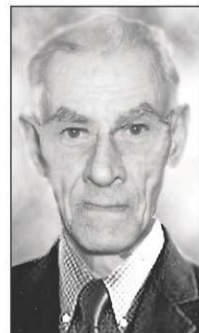
Monsieur Clodomir Samson laisse dans le deuil ses 2 soeurs : Jeannine Samson (Dominique Doyon)
de St-Gérard et Fleur-Ange Samson (feu Léonidas Lussier) de Sherbrooke. Il laisse également dans
le deuil ses neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s.

La famille remercie Dre Susan Dion, Dre France Martineau ainsi que le personnel de l'urgence de
l'hôpital de Thetford. Merci spécial à madame Lyne Dion et le personnel du Foyer St-Rosaire, la
travailleuse social madame Vachon et le service ambulancier de Disraeli.

La maison funéraire Audet Itée
496, avenue Jacques-Cartier
Disraeli (Québec) G0N 1E0
Tél.: 418 449-2500



Téléc.: 418 449-1773
Pierre Dupuis, président
Symon Audet, directeur
www.maisonfuneraireaudet.com



La charte va trop loin, estime Duceppe

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — L'ancien chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a affirmé, hier, que la charte sur la laïcité devrait permettre aux médecins et aux enseignants de porter des signes religieux au travail, quelque chose que le projet de loi interdirait s'il recevait l'aval de l'Assemblée nationale.

M. Duceppe a toutefois indiqué que les juges, les policiers et les autres personnes exerçant une certaine autorité ne devraient pas avoir le droit d'arborer des symboles religieux.

L'ancien politicien a fait ces commentaires hier dans le cadre d'entrevues avec différents médias après avoir effectué son mandat au sein d'une commission sur l'assurance-emploi.

Il n'a pas critiqué la charte aussi vivement que les ex-premiers ministres Lucien Bouchard et Jacques Parizeau, qui ont tous les deux déclaré



LA PRESSE CANADIENNE

Gilles Duceppe, ancien chef Bloc québécois

que le projet allait trop loin.

La charte, qui n'a pas encore été approuvée par l'Assemblée nationale, interdirait aux employés du secteur public de porter des signes religieux ostentatoires comme le hijab.

Les partis de l'opposition ont déjà annoncé qu'ils n'appuieraient pas le projet proposé par

le gouvernement minoritaire du Parti québécois.

Gilles Duceppe a invité les gens à débattre calmement de la question et soutenu que la population était d'accord avec 80 pour cent du contenu de la charte.

Même s'il est contre l'idée d'interdire aux professionnels de la santé et aux enseignants de porter des symboles religieux, M. Duceppe a dit être favorable à l'interdiction pour les personnes travaillant dans des garderies d'avoir le visage complètement couvert.

L'ancien leader bloquiste a souligné que sa position reflétait celle adoptée par le Bloc québécois avant la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables en 2007.

Il a fait l'éloge du gouvernement péquiste pour avoir lancé un débat sur les accommodements, disant que cela aurait dû avoir lieu bien avant les travaux de MM. Bouchard et Taylor.

Les Québécois ont la bosse des maths

LOUISE LEDUC

MONTRÉAL — Si le Québec peut se targuer d'avoir des élèves particulièrement forts en mathématiques, le Canada, dans son ensemble, a réussi un peu moins bien dans ce domaine, ainsi qu'en sciences, lors de récentes épreuves internationales. Voici quelques conclusions à tirer du plus récent PISA* (programme international pour le suivi des acquis des élèves) mené dans 65 pays.

Comme le souligne Andrew Parkin, directeur général du Conseil des ministres de l'Éducation (du Canada), les Canadiens se classent encore très bien en mathématiques par rapport aux autres pays étudiés. Cependant, le recul constant des élèves canadiens dans ce domaine est source de préoccupation, admet-il sans détour.

« En même temps, ce n'est pas une surprise. Les ministres de l'Éducation au pays sont au courant de cet état de fait et ont d'ailleurs mené une réflexion à ce sujet lorsqu'ils se sont rencontrés il y a quelques mois. »

L'exception à la règle, c'est le Québec. Les élèves d'ici se sont particulièrement illustrés : ils arrivent tout juste en dessous d'élèves de pays asiatiques (les grands champions dans toutes les catégories).

En mathématiques, les filles ont obtenu des résultats inférieurs à ceux des garçons dans tous les pays, sauf dans une poignée d'entre eux (la Jordanie, le Qatar, la Thaïlande, la Malaisie et l'Islande).

En lecture, c'est bien, mais...

Le rendement des élèves

canadiens en lecture est resté stable entre 2000 et 2012.

Dans ce domaine, les nouvelles sont un peu moins bonnes pour les Québécois. Entre 2000 et 2012, les notes des élèves d'ici ont sensiblement baissé, pour se retrouver légèrement sous la moyenne canadienne.

À l'inverse, en Colombie-Britannique, on a de quoi se réjouir : aussi bien en lecture qu'en sciences, ce sont les élèves de cette province qui ont le mieux réussi aux examens du PISA.

Par ailleurs, dans tous les pays et dans toutes les provinces, les filles ont dépassé les garçons en lecture. Au Canada, cet écart a été très important, trois fois plus grand, en fait, que l'écart en faveur des garçons en mathématiques.

Encore une fois, les élèves asiatiques — ceux de Shanghai, de Hong Kong, de Singapour, du Japon et de la Corée — arrivent en tête de liste.

En sciences, le Canada perd un peu de plumes

En science, en 2006, seuls deux pays avaient dépassé le Canada. En 2012, ce nombre est passé à sept. La Finlande et Hong Kong (Chine) surpassent toujours le Canada, mais ils ont été rejoints par l'Estonie, la Corée, le Japon, Shanghai (Chine) et Singapour. En sciences aussi, le Québec arrive un peu en dessous de la moyenne canadienne. Au Canada, il n'y a pas d'écart significatif entre les garçons et les filles.

Considérations méthodologiques

Le PISA a été mené entre

avril et mai 2012 dans les écoles de 65 pays, dont les 34 pays membres de l'OCDE. De manière générale, entre 5000 et 10 000 élèves de 15 ans, dans 150 écoles différentes, ont été évalués dans chaque pays. Au Canada, quelque 21 000 élèves provenant de 900 écoles des 10 provinces ont participé aux tests. (La Presse)

**Il faut distinguer le test PISA du PEICA, dont les résultats ont été transmis cet automne et qui évalue les compétences des gens de 16 à 65 ans.*

PALMARÈS EN MATHÉMATIQUES

- 1-Shanghai (Chine)
- 2-Singapour
- 3-Hong Kong (Chine)
- 4-Taïpei chinois
- 5-Corée
- 6-Macao (Chine)
- 7-Japon
- 8-Québec
- 9-Liechtenstein
- 10-Suisse
- 15-Canada

PALMARÈS EN LECTURE

- 1-Shanghai (Chine)
- 2-Hong Kong (Chine)
- 3-Singapour
- 4-Japon
- 5-Corée
- 6-Colombie-Britannique
- 7-Ontario
- 8-Alberta
- 9-Finlande
- 10-Irlande
- 12-Canada
- 13-Québec

FAITS DIVERS

Troublante affaire d'enlèvement et d'agression sexuelle

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un individu de 45 ans fait face à la justice pour une troublante affaire d'enlèvement, séquestration et agression sexuelle.

Richard Pinard, 45 ans, a été accusé d'enlèvement, séquestration et agression sexuelle devant la juge Julie Beauchesne de la Cour du Québec.

La procureure aux poursuites criminelles M^e André Campagna s'est opposé à la remise en liberté de l'accusé qui est défendu par M^e Patrick Fréchette.

L'agresseur sexuel présumé a fait connaissance de sa future victime dans un bar de l'ouest de Sherbrooke. À la fin de la soirée, il a suivi la femme dans le stationnement de l'établissement.

« Le suspect a forcé la femme à entrer dans son véhicule pour y commettre des attouchements

sexuels. Il y a eu altercation dans le véhicule », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Le suspect a pris la fuite avec sa victime à bord dans les rues de Sherbrooke.

« La femme a réussi à se défaire de l'emprise de son agresseur. Elle s'est par la suite projetée à l'extérieur du véhicule en marche », mentionne l'agent Carrier.

C'est à la suite d'un appel au 9-1-1 que les policiers se sont rendus sur la rue Champlain pour aider la victime dans la nuit de jeudi à vendredi dernier.

« La victime était sous le choc », indique Martin Carrier.

La division des enquêtes a été saisie du dossier pour faire la scène de crime et pour remonter la piste du suspect.

« L'individu a été localisé à sa résidence. C'est à cet endroit qu'il a été arrêté », mentionne le porte-parole du SPS.

Il se livre à la police se sachant recherché

CLAUDE PLANTE

claud.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un homme recherché à la suite d'une altercation avec sa conjointe s'est rendu aux policiers vers midi hier. La Sûreté du Québec (SQ) était à la recherche du suspect âgé de 47 ans après les événements survenus à Magog dans la nuit de samedi à dimanche.

On lui reproche d'avoir porté des coups et d'avoir séquestré sa victime. Il devrait comparaître aujourd'hui à Sherbrooke.

Il s'est livré au quartier général du Service de police de Sherbrooke.

On ne craint pas pour la vie de la victime, mais elle a été prise en charge par les services de santé, signale Hugo Fournier, porte-parole de la SQ.

Même si l'agression a eu lieu à Magog, l'enquête a été transférée à la SQ, selon les procédures dans ce type de dossier, ajoute M. Fournier. On suspectait qu'il puisse se trouver à Magog ou à Sherbrooke.

Accident mortel: la fatigue pourrait être en cause

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La fatigue au volant pourrait être l'explication à l'accident mortel qui a coûté la vie à Yves Frappier et Véronique Boissonneau le 5 mai dernier à Richmond.

Véronique Boissonneau circulait en direction nord sur la route 143 lorsqu'elle a perdu la maîtrise de son véhicule. Le véhicule de la femme de 35 ans de Richmond a happé de plein fouet celui de Yves Frappier

Il s'en prend à sa mère

Par ailleurs, un jeune homme de Magog se retrouve dans le pétrin après s'en être pris à sa mère chez qui il demeure et où il avait établi une petite serre de cannabis dans le sous-sol.

Dimanche vers 16 h 30, des agents de la Régie de police de Memphrémagog (RPM) ont procédé à l'arrestation du suspect âgé de 18 ans qui se serait porté à des voies de fait sur sa mère.

Lors de l'arrestation, ils ont du même coup démantelé la serre de plants de cannabis en terre au sous-sol de la maison.

Les policiers ont aussi saisi 24 grammes de cannabis, de la poudre blanche qui pourrait être de la cocaïne et deux faux billets de 20 \$ canadiens.

Le suspect doit faire face à des accusations de voies de fait, séquestration, de menaces envers sa mère et son ex-conjoint, de culture de cannabis en terre, de possession de cannabis et de cocaïne et de bris de promesse, indique un communiqué de presse diffusé par la RPM.

de Saint-François-Xavier-de-Brompton qui venait en sens inverse. Les deux conducteurs sont morts de leurs blessures à la suite de cette collision frontale.

« Aucun élément ne permet de conclure que cette collision est due à un geste volontaire ou suicidaire ou qu'elle fait suite à une défaillance mécanique. Il s'agit donc d'un décès accidentel, possiblement après que la conductrice se soit endormie au volant de son automobile », explique le coroner Gilles Sainton qui a mené l'enquête.

LOUIS-PHILIPPE THIBAUT

BÉNÉVOLAT ET ENGAGEMENT



Survivre pour inspirer les jeunes

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Ce n'est pas les obstacles du passé qui déterminent le bonheur futur ». Louis-Philippe Thibault en est convaincu et il sait de quoi il parle. Après avoir survécu à des années d'intimidation et à un cancer, le Sherbrookoise répand le message d'espoir dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

Après une enfance idéale, Louis-Philippe Thibault affronte une adolescence cruelle. Au secondaire, il est inondé par un flot d'insultes continues. « Hey, le fif! » « Tasse-toi, le fif! » Des méchancetés prononcées par trois « comiques » qui s'acharment sur son cas jour après jour.

« Il y a le moment où on se fait intimider et il y a le reste du temps où on vit avec les démons qui sont nés des insultes répétées. Même si on se fait agresser à quelques reprises dans la journée, les démons sont là 24 heures par jour », explique le trentenaire aux jeunes qu'il rencontre dans les classes.

Démons coriaces

Et ces démons, qui grugent l'estime de soi, survivent longtemps après la dernière moquerie. « Pour ma part, j'ai développé une phobie des cafétérias et je suis devenu paranoïaque. J'avais l'impression que tout le monde me scrutait tout le temps pour trouver mes défauts. Il m'a fallu dix ans avant que je maîtrise ces démons. Mais contrairement au cancer, on ne guérit jamais complètement de l'intimidation », témoigne-t-il.

Si trois personnes suffisent pour gâcher une jeunesse, la bonne nouvelle est qu'une seule peut faire cesser les hostilités. Le destin de Louis-Philippe Thibault a en effet basculé lorsqu'un adolescent courageux a pris sa défense. « Un geste peut tout changer, c'est pourquoi il est important de conscientiser les jeunes de la majorité silencieuse. Ils doivent saisir leur rôle de leader positif. Un rôle qui peut changer et même sauver des



IMACOM, RENÉ MARQUIS

vies. »

Après des études à l'Université de Sherbrooke, M. Thibault déménage à Toronto pour commencer une carrière en communication. C'est pendant ces années en Ontario qu'il apprend qu'il est atteint du cancer des testicules. Un cancer qu'il combat armé de son optimisme naturel. « Quand on rit on est heureux et c'est le cancer qui pleure et qui meurt », raconte M. Thibault qui a profité de son séjour à l'hôpital pour lire la biographie de Lance Armstrong, athlète qui a survécu au même cancer que lui.

« Une phrase de ce livre m'est restée : le devoir du survivant est de redonner. » Inspiré par ces mots, M. Thibault commence à donner des conférences portant

sur sa victoire contre le cancer. Puis après son retour à Sherbrooke, il déclare la guerre contre l'intimidation. « J'ai hésité à faire des conférences sur ce sujet. Je n'avais pas envie de revivre ces moments et pour moi, c'était comme me peindre une cible dans le dos. Mais l'idée, proposée par ma blonde, a fait son chemin et j'ai décidé de me sacrifier, si on peut dire, pour la cause et de le faire avec beaucoup d'autodérision. »

En plus des conférences, Louis-Philippe Thibault agit à titre de consultant dans certaines écoles qui implantent des plans pour contrer l'intimidation. Il planche également sur un livre qui tentera de répondre à toutes les questions des jeunes sur ce

fléau social.

« Le devoir du survivant est de redonner, mais en fait, ce devrait être le devoir de tous

les êtres humains », conclut celui qui s'est donné la mission de transformer les épreuves en histoire qui finit bien.

REPÈRES

- Né à Montréal le 7 décembre 1982;
- Marié à Maude depuis 2009;
- Survivant du cancer et de l'intimidation;
- Détenteur d'un baccalauréat en traduction et communication et d'un certificat en politique de l'Université de Sherbrooke;
- A travaillé de 2008 à 2013 comme responsable des communications dans des entreprises, notamment chez Sherweb;
- Se consacre à son métier de conférencier depuis août 2013.

3080506

COMMANDITAIRES

ÉCOUTEZ L'ESTRIE S'ENTRETIENT
AVEC LA PERSONNALITÉ DU MÉRITE ESTRIEN DÈS 16HREGARDEZ LA CAPSULE DU MÉRITE ESTRIEN
AU TÉLÉJOURNAL ESTRIEN 18H

PARTENAIRES

HOCKEY LNH

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: SECTION ATLANTIQUE, MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Série. Rows include Boston, Montréal, Detroit, Tampa Bay, Toronto, Ottawa, Florida, Buffalo.

SECTION MÉTROPOLITAINE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Série. Rows include Pittsburgh, Washington, N.Y. Rangers, New Jersey, Philadelphia, Caroline, Columbus, N.Y. Islanders.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with columns: SECTION CENTRALE, MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Série. Rows include Chicago, St. Louis, Colorado, Minnesota, Winnipeg, Nashville, Dallas.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Série. Rows include San Jose, Anaheim, Los Angeles, Phoenix, Vancouver, Calgary, Edmonton.

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fichiers d'association se qualifient en vue des séries.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

Table with columns: MJ, Pts. Rows include Boston, Montréal, Detroit, Tampa Bay, Toronto, Ottawa, Florida, Buffalo.

SECTION MÉTROPOLITAINE

Table with columns: MJ, Pts. Rows include Pittsburgh, Washington, N.Y. Rangers, New Jersey, Philadelphia, Caroline, Columbus, N.Y. Islanders.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

Table with columns: MJ, Pts. Rows include Chicago, St. Louis, Colorado, Minnesota, Winnipeg, Nashville, Dallas.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: MJ, Pts. Rows include San Jose, Anaheim, Los Angeles, Phoenix, Vancouver, Calgary, Edmonton.

CALENDRIER

Dimanche 1er décembre Vancouver 3 Caroline 2 Detroit 4 Ottawa 2 Edmonton 3 Dallas 2 (F) Lundi 2 décembre New Jersey 2 Montréal 3 Winnipeg 5 N.Y. Rangers 2 Philadelphia 0 Minnesota 2 St. Louis à Los Angeles, 22h30. Mardi 3 décembre San Jose à Toronto, 19h. Tampa Bay à Columbus, 19h. Caroline à Washington, 19h. Pittsburgh à N.Y. Islanders, 19h. Ottawa en Floride, 19h30. Vancouver à Nashville, 20h. Dallas à Chicago, 20h. Phoenix à Edmonton, 21h30. Los Angeles à Anaheim, 22h. Mercredi 4 décembre Montréal au New Jersey, 19h. Philadelphia à Detroit, 20h. Phoenix à Calgary, 22h. Jeudi 5 décembre Dallas à Toronto, 19h. San Jose à Pittsburgh, 19h. N.Y. Rangers à Buffalo, 19h. Winnipeg en Floride, 19h30. Boston à Montréal, 19h30. Ottawa à Tampa Bay, 19h30. Caroline à Nashville, 20h. N.Y. Islanders à St. Louis, 20h. Chicago au Minnesota, 20h. Colorado à Edmonton, 21h30. MARQUEURS NOTE: en date du 1er décembre. B A PTS Crosby, Pit. 13 23 36 Malkin, Pit. 7 28 35 Steen, STL 20 11 31 Getzlaf, Ana. 13 18 31 Kane, Chi. 16 14 30 Tavares, NYI 11 19 30 Zetterberg, Det. 11 19 30 Ovechkin, Wash. 21 8 29 Perry, Ana. 15 14 29

LHJMQ

SECTION OUEST TELUS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include B.-B., Gatineau, Val-d'Or, Drum, R.-N., Sherbrooke.

SECTION EST TELUS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include B.-Com., Rimouski, Québec, Chi., Victoriaville, Shawinigan.

SECTION MARITIMES TELUS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Halifax, Cap-Breton, Char., Moncton, A-Bathurst, St-Jean.

Dimanche 1er décembre

Val-d'Or 6 A.-Bathurst 1 Cap-Breton 6 Charlottetown 3 Moncton 2 Halifax 0 Rimouski 2 Québec 3 (P) B.-Com. 2 Sherbrooke 1 Drummondville 3 Shawinigan 0 Chicoutimi 1 Victoriaville 3 Gatineau 5 B.-B. 4 (F)

Mercredi 4 décembre

Québec au Cap-Breton, 18h. Charlottetown à A.-Bathurst, 18h. Sherbrooke à Drummondville, 19h. Rimouski à Val-d'Or, 19h30. Victoriaville à Halifax, 18h.

MARQUEURS

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows include Mantha, Val-d'Or, Drouin, Halifax, Power, R.-N., DeLuca, Rimouski, Poirier, Gatineau, Reway, Gatineau, Ehlers, Halifax, Gélinas, Val-d'Or, Marcotte, Val-d'Or, Darcy, Cap-Breton.

GARDIENS

Table with columns: MJ, V, D, DPF, BP, BC, Pts. Rows include Marcoux, B.-B., Dubeau, Mon., Cadorette, B.-C., Brassard, Qué., Thetford, Lafleche, Sorel-Tracy.

COLLÉGIAL DIV. 1

Table with columns: MJ, V, D, DPF, BP, BC, Pts. Rows include Lionel-Groulx, Saint-Laurent, A.-Laur., Alma, St.Lawrence, Dawson, Thetford, Lafleche, Sorel-Tracy. Samedi 3 novembre Sorel-Tracy 6 St.Lawrence 7 Alma 6 Lafleche 5 A.-Laur. 3 Dawson 5. Dimanche 4 décembre Alma 2 Lionel-Groulx 5 Saint-Laurent 1 St.Lawrence 4. Vendredi 6 décembre Lionel-Groulx à A.-Laur., 19h30. Sorel-Tracy à St-Laurent, 19h30. Dawson à Lafleche, 19h45.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Manchester, Providence, St. John's, Worcester, Portland.

SECTION NORD-EST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Springfield, Albany, Adirondack, Hartford, Bridgeport.

SECTION EST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Scranton, Binghamton, Syracuse, Norfolk, Hershey.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Toronto, Hamilton, Rochester, Lake Erie, Utica.

SECTION CENTRE-OUEST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include G. Rapids, Milwaukee, Rockford, Chicago, Iowa.

SECTION OUEST

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Abbotsford, Texas, San Antonio, Oklahoma, Charlotte.

Mardi 3 décembre

Texas à Oklahoma, 20h. Mercredi 4 décembre Bridgeport à Adirondack, 19h. Springfield à Albany, 19h. Utica à Rochester, 19h05. Iowa à San Antonio, 20h. Jeudi 5 décembre Rockford à Charlotte, 19h. Toronto à Lake Erie, 19h. Vendredi 6 décembre W./B. Scranton à St. John's, 18h. Bridgeport à Utica, 19h. Rochester à G. Rapids, 19h. Norfolk à Syracuse, 19h. Hartford à Adirondack, 19h. Manchester à Providence, 19h05. Hershey à Binghamton, 19h05. Portland à Worcester, 19h30. Hamilton à Lake Erie, 19h30. Milwaukee à Milwaukee, 20h. Iowa au Texas, 20h30. San Antonio à Abbotsford, 22h.

LNAB

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include T.-Rivières, St.-G., Jonquière, Sorel-Tracy, Thet. Mines, Cornwall, R.-du-Loup, Laval, Sorel-Tracy, Cornwall.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Lévis, St-François, T.-Rivières, C.N.-Dame, Jonquière.

SECTION REEBOK

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Chât., Magog, C.A.-Gir., C.C.-LeMoy, Lac-St-Louis.

SECTION C.C.M.

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include L.-Montréal, C.E.-Blondin, Amos, Gatineau, St-Eustache.

Dimanche 1er décembre

Amos 3 C.E.-Blondin 2 Gatineau 0 L.-Montréal 1 (F) Lévis 2 Jonquière 1 T.-Rivières 3 Chât. 4. Vendredi 6 décembre Gatineau à Magog, 19h. C.C.-LeMoy, à St-Eustache, 19h30. L.-Montréal au S. St-François, 19h30. T.-Rivières au C.A.-Gir., 19h30. Lévis au C. N.-Dame, 19h30.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BROWNE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Princeville, Granby, Sherbrooke, Kahnawake, St-Hyacinthe, V.-Dor, Longueuil.

SECTION ST-LOUIS-LALIME

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include St-Jérôme, Ste-Agathe, Terrebonne, St-Léonard, Montréal-Est, La Tuque, Lachine.

Dimanche 1er décembre

Kahnawake 2 St-Hyacinthe 5 La Tuque 2 Granby 5 Ste-Agathe 6 Lachine 3 Princeville 8 V.-Dor 2 St-Jérôme 5 Sherbrooke 4 (P) Terrebonne 3 St-Léonard 2. Mercredi 4 décembre St-Jérôme à Lachine, 20h. Jeudi 5 décembre Terrebonne à Longueuil, 19h30. Vendredi 6 décembre St-Hyacinthe à Princeville, 19h. V.-Dor à Ste-Agathe, 19h30. St-Léonard à Longueuil, 19h30. St-Jérôme à Terrebonne, 19h30. Lachine à Montréal-Est, 19h30. Sherbrooke à Kahnawake, 19h45. Granby à La Tuque, 20h.

LHSCE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows include Marieville, Waterloo, Nicolet, Sherbrooke, Coaticook, Windsor.

Vendredi 6 décembre

21h Coaticook Nicolet Samedi 7 décembre 19h30 Waterloo Marieville

TOURNOI MIDGET JUNIOR

HOCKEY EXPERTS

Mercredi 4 décembre

41-MID-A 18h30 CRRF Drummondville c. Tigres Candiac 42-MID-A 19h45 CRRF Metro Plouffe Sherbrooke c. Tigres Victoriaville. Jeudi 5 décembre 43-MID-A 18h CRRF Riverains Bécancour c. Club Piscine 1 Sherbrooke 44-MID-A 19h15 CRRF Sénateurs Delson c. Thibault Gm 2 Sherbrooke 45-JUN-B 20h30 CRRF Express Anjou c. Thibault Gm Sherbrooke 46-JUN-B 21h45 CRRF Club Piscine Sherbrooke c. Voyageurs Cowansville. Vendredi 6 décembre 47-MID-A 8h30 CRRF Garaga St-Georges c. Broncos Napierville 48-MID-A 9h45 CRRF Blizzards Joliette/crabtree c. Diablos Donnacona/pont-Rouge 49-MID-A 11h CRRF Lions St-Jérôme c. Commandeurs Lévis 50-MID-A 12h15 CRRF Laser Boisbriand/Ste-Thérèse c. Draveurs Gatineau 51-JUN-B 13h30 CRRF Laser Boisbriand/ste-Thérèse c. Sénateurs Bellechasse 52-JUN-B 14h45 CRRF Titans St-Louis-De-France c. Patriotes St-Eustache 53-JUN-B 16h CRRF Royaux Cap-Rouge/st-Augustin c. Red Wings Delta Laval 54-JUN-B 17h30 APBB Grizzly Ste-Julie c. National Lorraine

JOUEURS AU CAMP DE SÉLECTION

D'ÉQUIPE JUNIOR

NOTE: 25 joueurs sont invités du jeudi 12 décembre au dimanche 15 à Toronto au camp de sélection de l'équipe canadienne junior en vue du Championnat mondial des moins de 20 ans. Cette année, le Championnat aura lieu du mercredi 25 décembre au dimanche 5 janvier à Malmö en Suède. Gardiens (2) Zachary Fucala, Halifax (LHJMQ); Jake Paterson, Saginaw (LHO). Défenseurs (8) Chris Bigras, Owen Sound (LHO); M. Dumba, Red Deer (LHOuest); Aaron Ekblad, Barrie (LHO); J. Morrissey, Prince Albert (LHOuest); Adam Pelech, Erie (LHO); Derrick Pouliot, Portland (LHOuest); G. Reinhart, Edmonton (LHOuest); D. Severson, Kelowna (LHOuest). Attaquants (15) Josh Anderson, London (LHO); J. Drouin, Halifax (LHJMQ); F. Gauthier, Rimouski (LHJMQ); F. Girard, Baie-Comeau (LHJMQ); Bo Horvat, London (LHO); C. Hudon, Chicoutimi (LHJMQ); Scott Laughton, Oshawa (LHO); Curtis Lazar, Edmonton (LHOuest); Taylor Leier, Portland (LHOuest); A. Mantha, Val-d'Or (LHJMQ); Connor McDavid, Erie (LHO); Nicolas Petan, Portland (LHOuest); Sam Reinhart, Kootenay (LHOuest); Kerby Rychel, Windsor (LHO); H. Shinkaruk, Medicine Hat (LHOuest).

FOOTBALL

NFL ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

Table with columns: G, P, N, Moy., PP, PC. Rows include N.-Angleterre, Miami, N.Y. Jets, Buffalo, Cincinnati, Baltimore, Pittsburgh, Cleveland.

SECTION NORD

Table with columns: G, P, N, Moy., PP, PC. Rows include Indianapolis, Tennessee, Jacksonville, Houston.

SECTION SUD

Table with columns: G, P, N, Moy., PP, PC. Rows include Dallas, Philadelphia, N.Y. Giants, Washington.

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

Table with columns: G, P, N, Moy., PP, PC. Rows include Denver, Kansas City, San Diego, Oakland.

SECTION NORD

Table with columns: G, P, N, Moy., PP, PC. Rows include Detroit, Chicago, Green Bay, Minnesota.

SECTION SUD

Table with columns: G, P, N, Moy., PP, PC. Rows include La N.-Orléans, Carolina, Tampa Bay, Atlanta.

SECTION OUEST

Table with columns: G, P, N, Moy., PP, PC. Rows include Seattle, San Fran., Arizona, St. Louis.

Dimanche 1er décembre

Jacksonville 32 Cleveland 28 N.-Angleterre 34 Houston 31 Arizona 21 Philadelphia 24 Miami 23 N.Y. Jets 3 Tennessee 14 Indianapolis 22 Chicago 20 Minnesota 23 (P) Tampa Bay 6 Caroline 27 Atlanta 34 Buffalo 31 (P) (à Toronto) St. Louis 13 San Fran. 23 Cincinnati 17 San Diego 10 Denver 35 Kansas City 28 N.Y. Giants 24 Washington 17. Lundi 2 décembre La N.-Orléans à Seattle, 20h40.

SOCCER

MLS

Séries éliminatoires Coupe MLS (Finale)

Samedi 7 décembre Salt Lake à Kansas City, 16h. PALMARÈS DES VAINQUEURS DE LA COUPE MLS 2012 - Galaxy de Los Angeles 2011 - Galaxy de Los Angeles

SOMMAIRES

NBA ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

Table with columns: G, P, Moy., Diff. Rows include Toronto, Boston, Philadelphia, Brooklyn, New York.

SECTION SUD-EST

Table with columns: G, P, Moy., Diff. Rows include Miami, Washington, Atlanta, Charlotte, Orlando.

SECTION CENTRALE

Table with columns: G, P, Moy., Diff. Rows include Indiana, Chicago, Detroit, Cleveland, Milwaukee.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

Table with columns: G, P, Moy., Diff. Rows include San Antonio, Houston, Dallas, La N.-Orléans, Memphis.

SECTION NORD-OUEST

Table with columns: G, P, Moy., Diff. Rows include Portland, Okl. City, Denver, Minnesota, Utah.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: G, P, Moy., Diff. Rows include L.A. Clippers, Golden State, Phoenix, L.A. Lakers, Sacramento.

Dimanche 1er décembre

(match en fin de soirée) Portland 114 L.A. Lakers 108. Lundi 2 décembre Orlando 80 Washington 98 La N.-Orléans à Chicago, 20h. Atlanta à San Antonio, 20h30. Houston à l'Utah, 21h. Indiana à Portland, 22h. Mardi 3 décembre Orlando à Philadelphia, 19h. Denver à Brooklyn, 19h30. Milwaukee à Boston, 19h30. Detroit à Miami, 19h30. Phoenix à Memphis, 20h. Charlotte à Dallas, 20h30. Okl. City à Sacramento, 22h. Toronto à Golden State, 22h30.

GOLF PGA MENEURS

DE LA COUPE FEDEX

NOTE: en date du 1er décembre.

POINTS BOURSES

Table with columns: Points, Bourses. Rows include Jimmy Walker, Harris English, Ryan Moore, Webb Simpson, Chris Kirk, Dustin Johnson, Jason Bohn, Brian Stuard, C. Howell III, Vijay Singh, Briny Baird, Tim Clark, Ian Poulter, Chris Stroud, Scott Brown, G. Woodland, Ryo Ishikawa, R. C. Hoffman, Jeff Overton, Kevin Stadler, Sergio Garcia, G. McDowell, Will MacKenzie, G. DeLaet, Brian Gay.

Autres Canadiens

Table with columns: Points, Bourses. Rows include David Hearn, S. Ames, Mike Weir.

LPGA

LES BOURSIÈRES DE 2013

NOTE: classement final.

BOURSES

Table with columns: Points, Bourses. Rows include Inbee Park, Suzann Pettersen, Stacy Lewis, Shanshan Feng, So Yeon Ryu, Lexi Thompson, I.K. Kim, Beatriz Recari, Na Yeon Choi, Hee Young Park, Paula Creamer, Angela Stanford, Karrie Webb, Caroline Hedwall, Lizette Salas.

Canadiennes

Table with columns: Points, Bourses. Rows include R. Lee-Bentham, M.-Aimée Leblanc, Alena Sharp, Lorie Kane, S.-Maude Juneau, Jessica Shepley, Stephanie Sherlock, Sue Kim.

SOMMAIRES

Winnipeg 5 N.Y. Rangers 2

Première période

1. N.Y. Rangers, Zuccarello 4 (McDonagh) 2:49 Pénalité(s) — Brassard NYR 11:21, Peluso Win (maj.) 16:46, Falk NYR (maj.) 16:46, Wheeler Win 18:45.

Deuxième période

2. Winnipeg, Setoguchi 7 (Jokinen, Thorburn) 8:16 3. Winnipeg, Albert 1 (Byfluglien) 10:00 4. N.Y. Rangers, Callahan 7 (Richards, Pouliot) 15:50 Pénalité(s) — Kreider NYR 3:37.

Troisième période

5. Winnipeg, Jokinen 5 (Thorburn, Setoguchi) 12:42 6. Winnipeg, Jokinen 6 (Frolik, Trouba) 18:06 7. Winnipeg, Wheeler 6 (Trouba, Little) 19:09 (ft) Pénalité(s) — Stuart Win 7:11.

Tirs au but

Winnipeg 6 13 11 —30 N.Y. Rangers 11 15 11 —37 Gardiens — Winnipeg: Ondrej Pavelec (G, 10-10-3); N.Y. Rangers: Cam Talbot (P, 6-2-0). Avantages numériques — Winnipeg: 0-2; N.Y. Rangers: 0-2. Arbitres — Rob Martell, Dave Jackson. Juges de lignes — Derek Nansen, Tim Nowak. Assistance — 18,006.

TENNIS

ATP BOURSIERS DE 2013

NOTE: classement final.

BOURSES

Table with columns: Points, Bourses. Rows include Rafael Nadal, Novak Djokovic, Andy Murray, David Ferrer, J. Martin del Potro, Roger Federer, Stanislas Wawrinka, Tomas Berdych, Richard Gasquet, Mikhail Youzhny, Jo-Wilfried Tsonga, Mike Bryan, Tommy Haas, Milos Raonic.

Les Blue Jays se sont entendus avec Dioner Navarro

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les Blue Jays de Toronto ont conclu une entente de deux ans avec le receveur Dioner Navarro, qui était joueur autonome.

D'après FoxSports.com, l'ancien joueur des Cubs empocherait huit millions \$ US. Il doit toutefois se soumettre aux examens médicaux d'usage.

L'athlète de 29 ans a présenté une moyenne au bâton de ,300 avec un sommet en carrière de 13 circuits en 89 matchs disputés avec les Cubs, la saison dernière.

Le vétéran de 10 saisons du Venezuela a également porté les couleurs des Rays de Tampa Bay, des Yankees de New York, des Dodgers de Los Angeles et des Reds de Cincinnati.

Il a une moyenne en carrière de ,251 avec 54 circuits et 243 points produits.

Evgeni Malkin à l'honneur

LA PRESSE CANADIENNE

NEW YORK — Pour une deuxième semaine d'affilée, le

joueur de centre Evgeni Malkin des Penguins de Pittsburgh s'est assuré la première étoile de la semaine dans la Ligue

nationale, lui qui a totalisé neuf points (3-6-9) en quatre matchs. Les défenseurs Niklas Kronwall des Red Wings de

Detroit et Duncan Keith des Blackhawks de Chicago ont obtenu les deux autres mentions d'honneur au scrutin.



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY STATISTIQUES LA PRESSE CANADIENNE



Les matchs d'hier non compris

ANAHEIM

Joueur	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Getzlaf	26	13	18	31	12	13
Perry	29	15	14	29	10	26
Penner	29	7	12	19	0	8
Bonino	27	5	10	15	8	12
Perreault	29	2	12	14	2	8
Fowler	29	7	12	19	0	8
Cogliano	29	7	12	19	0	8
Etem	24	6	4	10	2	4
Winnik	29	1	8	9	-1	12
Palmeri	26	4	4	8	-4	13
Lindholm	27	2	6	8	12	10
Smith-Pelly	16	1	7	8	5	2
Silfverberg	11	4	3	7	5	6
Selanne	22	3	4	7	1	6
Vatunen	21	3	4	7	-1	8
Beauchemin	24	0	6	6	15	19
Koivu	14	2	3	5	0	2
Lovejoy	27	1	4	5	9	8
Allen	19	0	2	5	8	32
Maroon	26	2	4	4	3	24
Beleskey	9	1	1	2	-1	9
Jackman	14	1	0	1	-2	53
Grant	1	1	0	1	1	2
Fistric	9	0	1	1	-1	8
Sbisa	9	0	1	1	-5	25
Rakell	7	0	1	1	0	2
Yonkman	2	0	1	1	-1	0
Hiller	17	0	0	0	0	0
Andersen	8	0	0	0	0	0
Fasth	5	0	0	0	0	0

BOSTON

Joueur	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Krejci	27	4	17	21	9	20
Lucic	27	11	9	20	10	21
Smith	27	5	12	17	3	0
Krug	27	9	16	15	10	0
Iginla	27	5	10	15	25	5
Eriksson	22	5	9	14	8	4
Bergeron	22	5	9	14	8	4
Marchand	24	4	8	12	6	24
Soderberg	21	3	4	8	12	-12
Chara	27	6	5	11	-1	21
Kelly	27	3	4	7	-1	8
Hamilton	25	3	4	7	8	10
Boychuk	26	1	5	6	8	14
Seidenberg	23	0	6	6	11	6
Bartkowski	13	0	6	6	0	4
Paille	27	3	2	5	2	0
Campbell	27	1	3	4	1	21
Thornton	25	3	0	3	4	24
McQuaid	18	1	2	3	7	39
Spooner	2	0	2	2	0	2
Caron	11	1	0	1	-3	9
Miller	3	0	0	0	0	0
Rask	22	0	1	1	0	0
Johnson	5	0	0	0	0	0

BUFFALO

Joueur	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Moulson	26	10	10	21	-10	10
Hodgson	28	8	9	17	-8	10
Ennis	28	4	5	9	-9	10
Stafford	28	2	7	9	-6	14
Foligno	25	3	5	8	-10	27
Myers	28	2	6	8	-11	39
Ott	28	3	4	7	-11	39
Ehrhoff	27	2	5	7	-8	14
Girgensons	27	1	6	7	-3	2
McBain	16	2	3	5	-4	2
McCormick	16	1	4	5	-4	38
Leino	20	0	5	5	-3	6
Tallinder	23	2	2	4	-9	20
Pysyk	27	0	4	4	-9	4
Flynn	27	2	1	3	-6	2
Grigorenko	18	2	1	3	-2	2
Ristolainen	19	1	0	1	-4	4
Zadorov	7	1	0	1	-4	4
Adam	5	1	0	1	-4	4
Larsson	17	0	1	1	-2	13
D'Agostini	10	0	1	0	0	4
Weber	15	0	0	0	-15	23
Scott	14	0	0	0	-6	38
Porter	9	0	0	0	-6	2
Kaletka	5	0	0	0	-1	5
Sulzer	5	0	0	0	0	0
McNabb	3	0	0	0	0	0
Miller	20	0	0	0	0	0
Enroth	9	0	0	0	0	0

CALGARY

Joueur	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Hudler	26	7	16	23	-4	2
Mohan	24	9	6	15	-7	2
Campanelli	19	10	4	10	-8	0
Russell	26	3	10	13	3	4
Wideman	24	2	10	12	-6	10
D.Jones	22	6	5	11	-2	8
Stempniak	19	4	7	11	-13	16
Stajan	18	4	6	10	-8	14
Glencross	15	2	4	9	-4	6
Baertschi	22	5	7	9	-3	6
Gordano	8	2	7	9	-3	8
Brodie	26	2	6	8	-9	4
Backlund	25	2	6	8	-5	6
Colborne	25	3	4	7	-3	10
Bouma	23	2	4	6	3	15
Galiardi	22	1	5	6	-4	12
Butler	26	1	3	4	-14	10
Smid	26	1	2	3	-9	37
B.Jones	4	2	0	2	1	0
O'Brien	22	0	2	2	0	38
Billins	2	0	2	2	-1	0
McGrattan	24	0	1	1	-2	29
Smith	10	0	1	1	-4	0
Street	8	0	1	1	-2	2
Byron	1	0	1	1	1	0
Reinhart	4	0	0	0	1	2
Breen	3	0	0	0	-2	5
MacDonald	7	0	0	0	0	2
Ramo	10	0	0	0	0	2
Berra	11	0	0	0	0	2

CAROLINE

Joueur	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
E.Staal	27	6	13	19	-11	24
Sekera	25	5	8	13	-3	12
Gerbe	27	6	5	11	-3	16
Mueller	16	4	7	11	3	10
Faulk	27	1	10	11	-5	12
J.Staal	27	5	10	12	10	12
Semin	20	3	6	9	-2	12
Murphy	25	2	6	8	-7	4
Dwyer	25	4	3	7	-2	4
Hainsey	27	3	4	7	-3	6
Tlusty	27	3	4	7	-9	8

CHICAGO

Joueur	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Kane	28	16	14	30	-3	10
Toews	28	12	13	25	10	14
Keith	28	11	23	24	13	4
Sharp	28	10	13	23	13	8
Hossa	23	11	9	20	16	6
Saad	28	7	11	18	10	8
Shaw	28	8	8	16	9	18
Hjalmarsson	28	3	10	13	9	14
Kruger	28	3	9	12	4	10
Leddy	28	2	10	12	4	4
Pirri	23	6	5	11	6	6
Versteeg	27	3	8	11	-8	11
Smith	28	3	6	9	3	2
Bollig	28	4	7	5	40	4
Oduya	28	2	5	7	12	12
Bickell	22	5	1	6	0	12
Handzus	13	1	3	4	0	12
Rozsival	16	0	3	3	-2	12
Morin	9	0	3	3	0	12
Brookbank	17	1	1	2	1	26
Nordstrom	8	1	0	1	1	2
Kostka	2	1	0	1	1	2
Mills	3	0	0	0	-1	0
Crawford	24	0	1	1	0	0
Raanta	3	0	0	0	0	0
Khabibulin	4	0	0	0	0	0

COLORADO

Joueur	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Duchene	22	12	8	20	3	7
Landeskog	24	9	11	20	8	19
Antonic	25	8	8	17	1	0
Stastny	23	8	9	17	9	10
Parenteau	25	7	9	16	0	12
MacKinnon	25	5	11	16	4	8
Benoit	24	1	10	11	0	2
Mitchell	25	4	5	9	5	12
Hejda	25	3	6	9	17	12
Tanguay	13	3	6	9	8	4
McGinn	22	4	4	8	4	8
Johnson	20	2	6	8	15	22
McLeod	20	2	3	5	6	62
Sarich	24	1	4	5	4	24
Bordeleau	25	3	1	4	5	39
Talbot	19	0	1	3	4	10
Cliche	25	4	4	4	4	0
Wilson	10	0	4	4	4	0
Guenin	20	5	3	3	2	12
Barrie	11	0	3	3	3	4
Holden	7	1	1	2	0	2
Malone	5	0	1	1	1	2
Hunwick	1	0	0	0	0	0
Varlamov	19	0	1	1	0	2
Giguere	7	0	0	0	0	0

FLORIDE

Joueur	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Upshall	24	6	8	14	-2	23
Boyes	26	8	5	13	0	8
Campbell	27	3	10	13	-2	8
Huberdeau	27	5	7	12	-3	10
Fleischmann	26	3	9	12	-2	6
Barkov	24	6	6	10	-5	4
Bjugstad	21	3	7	10	2	8
Goc	27	6	3	9	-10	21
Winchester	21	4	4	8	-2	25
Gilbert	27	1	7	8	-3	6
Matthias	27	3	2	5	-4	8
Gomez	19	1	4	5	-7	12
Koepcke	23	2	2	4	-4	6
Bergenheim	12	2	2	4	-7	2
Gudbranson	27	1	3	4	-11	53
Kulikov	27	1	2	3	-9	35
Gilroy	16	1	1	2	-2	6
Hayes	9	1	1	2	-1	4
Weaver	23	0	1	1	-10	11
Barch	16	0	1	1	-4	44
Olsen	3	0	1	1	0	2
Mottau	6	0	0	0	-1	0
Whitney	6	0	0	0	-7	4
Shore	2	0	0	0	0	1
Crabb	1	0	0	0	0	0
Thomas	17	0	1	1	0	2
Markstrom	11	0	0	0	0	0
Clemmensen	4	0	0	0	0	0

LOS ANGELES

Joueur	MJ	B	PPTS	+/-	PM	
Kopitar	27	7	17	24	10	8
Richards	27	6	14	20	-1	8
Williams	27	10	9	19	8	20
Doughty	27	5	8	13	3	26
King	27	4	7	11	4	10
Carter	17	6	5	11	-2	6
Vovnov	27	3	8	11	-3	10
Muzzie	22	1	10	11	1	22
Brown	27	4	5	9	10	22
Toffoli	13	4	5	9	5	7
Fratin	22	2	4	6	-7	9
Stoll	23	2	3	5	1	16
Vey						

Après la Coupe Grey, les Jeux olympiques pour Samuel Giguère ?

JOSÉE-ANNE SARAZIN-CÔTÉ
jsarazin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La plupart des joueurs professionnels de football bénéficient présentement de quelques mois de repos bien mérités. Pas Samuel Giguère. Le receveur de passes des Tigers-Cats d'Hamilton est maintenant à Calgary, où il s'entraîne. Non, il n'a pas changé d'équipe. Le Sherbrookois tente de regagner sa place au sein de l'équipe nationale de bobsleigh, juste à temps pour les Jeux de Sotchi.

Comment passer du football professionnel au bobsleigh? « C'est un sport qui m'a toujours intéressé. Chaque fois que je regardais les Jeux olympiques d'hiver, j'étais fasciné par le bobsleigh. C'est un sport qu'on ne peut pas vraiment pratiquer dans l'Est, donc je n'avais jamais eu l'occasion d'essayer. »

Jusqu'à il y a deux ans, où il est allé faire des essais, fructueux, à Calgary. La saison suivante, l'hiver passé donc, il a été recruté sur l'équipe nationale. « Après la saison de football, j'avais décidé de revenir à Calgary pour tenter de faire ma place sur l'équipe nationale. Le *feeling* que ce sport donne, c'est indescriptible. C'est comme faire des montagnes russes, mais les sensations

sont amplifiées par dix. Je n'ai jamais ressenti ça. C'est une grande dose d'adrénaline, ça va tellement vite. Sur certaines pistes, on dépasse 150 km/h et dans certaines courbes, la force G est cinq fois supérieure à la normale. C'est un sport vraiment intense, j'adore ça! »

Rapidement, Samuel participe à des coupes du monde, en bob à deux et à quatre. « Ça a été énormément d'apprentissage en très peu de temps, mais ça s'est très bien passé. J'étais très satisfait, on a réalisé plusieurs tops 10 en coupe du monde. À notre dernière compétition de la saison, à Sotchi, sur la piste olympique, nous avons terminé 7^{es}! C'était un moment fort de la saison. »

Tout n'est malheureusement pas gagné pour une place aux Olympiques. « Ma priorité reste le football. Comme on a participé à la Coupe Grey, la saison s'est terminée très tard. J'ai manqué plusieurs mois d'entraînement, l'équipe nationale est déjà formée. J'ai fait quelques entraînements, pendant la saison de football, quand j'en trouvais l'énergie et le temps, mais ce n'est pas facile. »

Jusqu'à Noël, le footballeur s'entraînera au centre national, à Calgary, pendant que les autres seront en Europe, pour

les coupes du monde. Après Noël, il les rejoindra pour le dernier sprint avant la sélection finale. Il y a trois équipes canadiennes sur le circuit de la coupe du monde. Deux d'entre elles sont pratiquement sûres d'avoir leur place à Sotchi. Pour la troisième, c'est moins certain. « L'an passé, j'étais sur une de ces deux équipes. Mais là, je dois y regagner ma place. Pour le moment, rien n'est certain, mais je vais travailler fort. C'est ce que je vais faire jusqu'à Noël. »

Et après la saison, qu'est-ce que l'athlète compte faire? Un nouveau circuit olympique? « Chaque fin de saison, je fais une réévaluation. Ce n'est vraiment pas facile de pratiquer deux sports de haut niveau. Je n'ai jamais de saison morte, de repos, comme mes autres coéquipiers. Au football, je me fais rentrer dedans depuis le mois de juin. Très honnêtement, je ne sais pas jusqu'à quand je pourrai conserver ce rythme. Pour moi, c'est donc une saison à la fois. »

Samuel Giguère est le cinquième athlète de la région qui pourrait se tailler une place à Sotchi. Coupe Grey l'automne, Jeux olympiques l'hiver. Quand même un beau CV pour un athlète!



IMACOM, FRÉDÉRIC CÔTÉ

À quelques semaines des sélections olympiques, Alex Boisvert-Lacroix a signé une importante victoire, en plus de réaliser le record de l'anneau extérieur de Sainte-Foy.

COUPE CANADA DE PATINAGE DE VITESSE

Alex Boisvert-Lacroix se paye une victoire et un record

JOSÉE-ANNE SARAZIN-CÔTÉ
jsarazin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alex Boisvert-Lacroix a connu une superbe fin de semaine de compétition. Un bon présage pour les sélections olympiques qui arriveront très rapidement, le 28 décembre. Le jeune homme a remporté la Coupe Canada qui avait lieu à Québec, a devancé un de ses grands rivaux et a battu le record de la piste, rien de moins!

« Je suis exactement au niveau de forme où je voulais être en ce moment à quatre semaines du jour J. Je suis tellement plus en forme qu'au début de la saison, je suis vraiment content de voir où j'en suis! » débute-t-il avec enthousiasme.

Vendredi, le Sherbrookoise a terminé deuxième au 500 mètres, derrière Laurent Dubreuil, un de ses rivaux et coéquipiers pour l'équipe canadienne à Sotchi. Dubreuil est également la « star locale » du patinage, à Québec. La foule était en sa faveur sur l'anneau extérieur de Sainte-Foy.

Heureusement, Alex avait aussi ses partisans à lui. « Mes parents et quelques amis étaient venus m'encourager, ça m'a donné une motivation supplémentaire. »

Le samedi, sur la ligne de départ du 500 mètres, Alex ne s'est pas laissé intimidé par son rival, ni par la foule, ni par la petite couche de neige qui couvrait la piste. Il a non seulement mis la main sur la médaille d'or, mais il s'est également payé le record de la piste. « Je suis vraiment fier de mes performances! Laurent détenait le

record depuis 2011, avec un temps de 36,47. Je me suis gâté avec un temps de 36,46 » dit-il en riant. « Réaliser un record, c'est toujours valorisant, car tu sais que tu es rapide et en forme. C'est un beau bonus. Ça ne veut pas dire grand-chose, mais maintenant, c'est moi l'homme à battre sur cette glace! »

« Mes parents et quelques amis étaient venus m'encourager, ça m'a donné une motivation supplémentaire. »

Les étoiles semblent bien s'aligner pour une participation aux Jeux de Sotchi. Un Canadien, Jordan Belchos, s'est qualifié pour l'épreuve de 10 000 mètres, ce qui va faire passer l'équipe de 8 à 10 membres.

Alex est reparti hier vers Calgary, pour le dernier sprint en vue des sélections olympiques. Il aura une ultime semaine d'entraînement intensif, avant d'entrer en phase plus légère, question d'être frais et dispo le 28 décembre.

« Cette fin de semaine m'a vraiment énergisé et donné le *boost* qui me fallait pour la dernière ligne droite vers les sélections. Je repars à Calgary avec un peu moins de pression, une belle confiance et une super motivation. »

La sélection olympique aura lieu le 28 décembre à Calgary. Alex se battra pour une des quatre places au 500 mètres.

LIVRÉE
GRATUITEMENT
TOUS LES
MATINS
AVANT 5H30



Disponible dans
l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc.,
disponible aux États-Unis et dans d'autres pays.
App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Découvrez-en plus
à LaPressePlus.ca



« Un défi inespéré »

SHERBROOKE — « C'est un défi inespéré pour moi. À 32 ans, avoir ce poste, c'est fantastique. En même temps, je perds un très bon ami dans le processus, un gars qui m'a coaché à ma dernière année avec le Vert & Or et qui m'a aidé à me rendre où je suis. »

Guillaume Boucher et Jean-Vincent Posy-Audette ont travaillé ensemble à l'établissement du système défensif du Vert & Or dès la nomination de Posy-Audette comme coordonnateur défensif, il y a deux ans.

Boucher, qui a occupé le poste de coordonnateur défensif avec les Cougars du Collège Champlain pendant un peu plus de deux ans (2008 à 2010), ne compte pas faire de grandes modifications.

« On a monté le système en équipe. Je vais prôner la continuité, je ne vais rien bouleverser, je suis satisfait des joueurs et de leur implication dans le système. Je suis un gars intense et passionné et je vais demander ces mêmes qualités aux gars. »

« Mais j'avoue que sur le plan humain, ce n'est pas évident. Lorsque j'ai débuté comme entraîneur à Champlain, j'étais toujours à l'Université de Sherbrooke, JV et Marc Loranger ont tout fait pour me donner un coup de main à monter mon système. Malgré tout cela, il faut continuer à avancer. Je suis excité de travailler avec cette unité défensive. »

À son arrivée en 2011 avec le Vert & Or, Boucher s'occupait des centres-arrières et des ailiers rapprochés. L'an dernier, il était responsable de la ligne défensive.

« Guillaume est un gars très impliqué à la défensive et on lui doit une partie de notre succès. Il méritait sa chance », a dit David Lessard.

— Sébastien Lajoie

Branle-bas chez le Vert & Or

Le coordonnateur défensif Jean-Vincent Posy-Audette remercié

SEBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Il fallait s'y attendre. La difficile saison 2013 du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke a eu des répercussions.

L'équipe a annoncé hier que le coordonnateur défensif Jean-Vincent Posy-Audette était remercié avant l'expiration de son contrat, prévue pour le 31 décembre prochain. Il est remplacé par Guillaume Boucher, qui était entraîneur de la ligne défensive.

Dans la même foulée, l'entraîneur-chef David Lessard délaisse la direction de l'attaque au profit de Mathieu Pronovost, qui s'occupait jusqu'alors de la ligne offensive; Lessard veut passer plus de temps à diriger l'ensemble de l'équipe, lui qui combinait l'attaque et ses fonctions d'entraîneur-chef depuis sa nomination à la barre de l'équipe, il y a deux ans, en remplacement d'André Bolduc.

Des chambardements importants qui surviennent en plein lors de l'importante période de recrutement.

Mais des changements qui étaient nécessaires, avoue David Lessard.

« Notre difficile saison 2013 a forcé certaines réflexions, notamment sur mon travail. Ce fut notre pire saison à l'attaque et j'en ai cherché les raisons. En étant entraîneur-chef et coordonnateur à l'attaque, je me suis aperçu que je faisais un peu de tout, mais à moitié. Tout ça a mené à des réflexions sur nos façons de faire, sur notre philosophie. Petit à petit, on a parlé de restructuration à l'interne en présentant un plan à la direction et au personnel d'entraîneurs.

Pour se rendre compte que certains coachs n'étaient pas enjoués tant que ça. D'où les divergences philosophiques. »

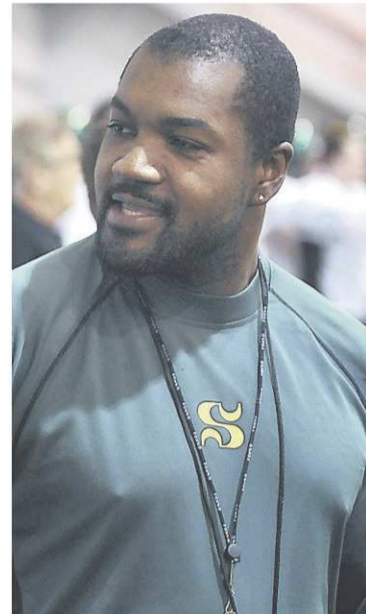
Ce n'est pas de gaité de cœur que David Lessard s'est résolu à cette initiative.

Posy-Audette et lui ont en effet travaillé ensemble lors des 13 dernières saisons. Ils ont débuté ensemble avec les Carabins de l'Université de Montréal, avant de passer au Vert & Or. Ils ont même habité ensemble pendant quelque temps.

Lessard confirme que ce ne sont pas les prestations de la défensive sherbrookoise qui est mise en cause dans cette décision.

En effet, le Vert & Or a terminé troisième au Québec pour les points accordés en 2013 avec 197 en huit matches, tout en ayant plusieurs joueurs clés blessés (Marc-Antoine Racicot et Rami Saintus), et en perdant les services de Kevin Régimbald et Nicolas Boulay, partis pour les pros.

« Si cette décision avait été prise juste sur les statistiques, on l'aurait fait à la fin de la saison. Donc, ça n'a aucun rapport avec la prestation de l'unité défensive. À preuve, on



ARCHIVES LA TRIBUNE, RENÉ MARQUIS

Jean-Vincent Posy-Audette

a embauché à l'interne pour la suite des choses », a indiqué David Lessard.

« JV et moi, on travaillait en silo depuis toutes ces années, il s'occupait de la défensive et moi de l'attaque. Je ne crois pas que ce modèle s'applique à la progression du programme, là où on est rendu. Le but, c'est que je donne un tiers de mon

temps par unité; l'an dernier, c'était 90 % pour l'attaque. Il y a deux ans, lorsque j'ai été nommé, ça faisait l'affaire; mais force est d'admettre qu'on a besoin d'autres choses. Il faut être tout le monde derrière un même but et ce n'était pas le modèle que JV souhaitait. D'un point de vue organisationnel, mon mandat est de rallier tout le monde autour d'une même vision. »

Le Vert & Or a également annoncé la venue de Theodoros Karabatsos. Après avoir occupé la fonction d'entraîneur de la ligne offensive avec les Carabins de l'Université de Montréal et les Cheetahs de Vanier de la division 1 de la ligue collégiale, il travaillera avec les centre-arrières et les ailiers rapprochés, en plus d'encadrer le travail des joueurs de ligne offensive.

« C'est un des meilleurs coachs que j'ai eu, c'est mon mentor. C'est lui qui a convaincu Jacques Dussault de me donner une chance avec les Carabins. C'était une priorité pour moi de l'avoir à Sherbrooke. Il est vraiment bon, il fallait trouver un moyen de le rentrer à Sherbrooke et j'y ai consacré beaucoup de temps. »

Sous le choc

SHERBROOKE — « Je pensais qu'on s'en allait dans la bonne direction, que j'avais fait du bon travail lors de ces deux années. Il n'y a pas de logique. Peut-être que quelqu'un devait payer le prix de notre difficile saison. Je suis surpris et déçu, on avait des bases très solides avec les gars. Je cherche encore à comprendre. »

Jean-Vincent Posy-Audette a reçu un texto de son ami David Lessard, dimanche soir, expliquant qu'il voulait le rencontrer lundi matin. Les choses ont déboulé par la suite.

« Ça s'est fait en 10 minutes, j'ai parlé avec David et puis avec Alain Lapointe, qui m'a simplement dit qu'il appuyait son coach. On a invoqué une divergence d'opinions, une philosophie trop différente pour la suite du programme. Moi, je pensais que notre philosophie était de gagner. J'ai essayé de me préparer à ça, de voir ce qu'on pourrait me reprocher. La défensive

a présenté sensiblement les mêmes stats qu'en 2012, on a terminé troisièmes au Québec, avec des blessés, des gars qui font le saut chez les pros. Dave voulait être plus présent dans toutes les sphères de l'équipe; est-ce qu'il fallait qu'il me tasse pour ça? »

« Dave et moi, on était comme le yin et le yang, on se complétait. Mais bon, s'il fallait qu'il me tasse pour atteindre un plus grand but, c'est comme ça. Il n'y a pas d'amitié en affaires ou dans le sport. Je leur souhaite la meilleure des chances », a dit celui qui a remporté le Bol d'Or au collégial et la Coupe Vanier au foot universitaire lors de sa carrière de joueur.

Encore sous le choc de cette annonce, Posy-Audette n'avait pas encore de Plan B pour la suite des choses. « Je suis enseignant de formation, je vais peut-être y retourner », a-t-il simplement dit.

— Sébastien Lajoie

RECYC-FRIGO
ENVIRONNEMENT

APPELER
RECYC-FRIGO
1855 668-1247

Vous voulez vous débarrasser de votre vieux frigo énergivore? Pensez à RECYC-FRIGO.

Votre vieux frigo* ou congélateur sera recyclé de manière sécuritaire et selon les normes en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Pour un ramassage gratuit:
www.hydroquebec.com/recyc-frigo
ou 1 855 668-1247

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

Appelez
RECYC-FRIGO
et recevez
30\$
par la poste.

*L'appareil doit avoir plus de 10 ans et avoir un volume intérieur d'entre 10 pi³ et 25 pi³, ainsi qu'être fonctionnel, branché et facilement accessible et déplaçable. Une limite de trois appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

« J'ai tout de suite su que ma jambe venait de casser »

Stéphane Robidas compte revenir avant la fin de la saison

ALAIN GOUPIL

alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est une fracture du tibia ainsi que du péroné de la jambe droite que s'est infligée le défenseur Stéphane Robidas lors du match de vendredi entre les Stars de Dallas et les Blackhawks de Chicago. Si son absence du jeu est toujours fixée entre quatre et six mois, le Sherbrookoise affirme qu'il fera tout en son possible pour revenir au jeu avant la fin de la présente saison.

La vidéo montrant l'incident avait déjà été vue plus de 60 000 fois hier après-midi sur le site YouTube. Des images qui ne sont pas sans rappeler celles impliquant le voltigeur Moises Alou et le quart-arrière Joe Theisman...

Joint à son domicile de Plano, au nord de Dallas, hier après-midi, Robidas a expliqué que, contrairement à ce que laisse entrevoir la vidéo, son patin ne s'est jamais posé sur la rondelle qu'il tentait de bloquer dans son repli défensif.

« En fait, mon patin est resté

pris dans une fente de la glace. Dès que je l'ai senti rentrer (dans la fente), j'ai senti le crac. J'ai tout de suite su que ma jambe venait de casser », a-t-il relaté

Robidas a alors poursuivi sa glissade jusque sur la bande où sa jambe fracturée a absorbé le choc.

« Je ne me souviens même pas avoir frappé la bande. Tout ce que je me rappelle, c'est d'avoir lancé mes gants et d'avoir dit à (son coéquipier) Trevor Daley que c'était cassé et de faire venir la civière. »

Transporté d'urgence à l'hôpital Parkland de Dallas, Robidas a indiqué qu'il n'avait été opéré que très tard dans la nuit de vendredi à samedi.

« Comme j'avais mangé un fruit dans le vestiaire entre la première et la deuxième période, ils n'ont pas pu m'opérer avant deux ou trois heures du matin. J'ai trouvé ça très long... »

Robidas, qui avait reçu un tir frappé sur la cheville droite il y a trois semaines contre les Oilers d'Edmonton, s'est demandé si cette blessure n'avait pas contribué à sa double fracture subie



THE ASSOCIATED PRESS

Stéphane Robidas a subi une double fracture à la jambe droite vendredi dernier. Dès qu'il a senti son patin entrer dans une fissure dans la glace et qu'il a entendu le crac, le défenseur des Stars de Dallas savait qu'il venait de se casser la jambe.

vendredi.

« Comme j'ai fait de l'infection dans cette cheville-là, on a dû percer un trou pour m'enlever

du liquide. Les médecins m'ont dit qu'il n'y avait pas de rapport entre les deux (blessures), mais ce que je sais c'est que ma

cheville était encore très enflée avant le match de vendredi... »

Réadaptation

Pour l'heure, le défenseur sherbrookoise n'a pas l'intention de prendre son mal en patience. Il dit avoir déjà entrepris quelques exercices de réadaptation afin de maximiser la rapidité de son retour au jeu.

« Je n'ai jamais subi de blessures sérieuses aux jambes. J'ai déjà été opéré aux hanches ou aux épaules, mais pas aux jambes. C'est vrai que c'est une blessure qui survient à un mauvais moment à cause de ma situation contractuelle, mais j'essaie de garder le moral dans les circonstances. Mon objectif, c'est d'être de retour au jeu avant la fin de la saison pour aider les Stars à faire les séries », affirme celui qui est également copropriétaire du Phoenix de Sherbrooke.

Hier, l'entraîneur du Phoenix, Judes Vallée, a indiqué que l'organisation et les joueurs se préparaient à faire parvenir des mots d'encouragements au défenseur des Stars de Dallas.

CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY JUNIOR

Six Québécois invités par ECJ

MARC TOUGAS

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Même si la formation officielle de l'équipe canadienne junior doit être confirmée d'ici Noël, Zachary Fucale sait déjà où il sera le 26 décembre: dans l'uniforme unifolié face à l'Allemagne.

Reste maintenant à savoir si l'espoir du Canadien de Montréal se retrouvera devant le filet ou sur le banc.

Un des six joueurs de la LHJMO invités au camp de sélection de l'équipe canadienne junior qui commencera le 12 décembre prochain à Toronto, Fucale sera le seul de ce groupe assuré d'un poste. Jake Paterson, du Spirit de Saginaw, a été le seul autre gardien de but sélectionné par les dirigeants de Hockey Canada, lundi.

Brent Sutter, l'entraîneur-chef de l'équipe canadienne, n'était toutefois pas encore prêt à identifier son gardien no 1 en vue du championnat du monde de hockey junior qui se déroulera à Malmö, en Suède, du 26 décembre au 5 janvier.

« Aucune décision n'a été prise à ce stade-ci. Cela fera l'objet d'une évaluation, d'abord à l'occasion du camp à Toronto, puis lors des nos matchs préparatoires une fois que nous

aurons traversé l'Atlantique. Et ensuite, nous identifierons le gardien qui amorcera le premier match du Championnat mondial », a indiqué Sutter.

« (Fucale et Paterson) pourront surtout se servir du camp pour s'habituer à leurs coéquipiers et trouver leurs repères, a ajouté Sean Burke, un ancien gardien de la LNH qui est membre du personnel de direction du programme d'excellence de Hockey Canada. Nous voulons que les deux soient en confiance et aient le sentiment de pouvoir contribuer aux succès de l'équipe quand commencera le Championnat du monde. »

Présent au Mondial l'an dernier, Jonathan Drouin est virtuellement assuré d'être parmi les 13 attaquants retenus, même si en théorie il pourrait faire partie des deux suivants que l'entraîneur-chef Brent Sutter et ses adjoints prévoient retrancher.

Reste qu'il faudrait un véritable désastre pour que l'attaquant des Mooseheads en arrive à un tel scénario.

« C'est un joueur talentueux qui joue à très bon rythme sur la glace, a dit Sutter du choix de première ronde du Lightning de Tampa l'été dernier. C'est un joueur qui a beaucoup de valeur à nos yeux au sein de notre équipe. »

Charles Hudon (Saguenéens



Zachary Fucale

de Chicoutimi), un autre espoir du Canadien, Anthony Mantha, le meilleur pointeur de la LHJMO qui s'aligne avec les Foreurs de Val-d'Or, et Frédérik Gauthier, de l'Océanic de Rimouski, sont les autres attaquants du circuit Courteau qui ont été invités au camp de sélection.

Félix Girard, du Drakkar de Baie-Comeau, est l'un des huit défenseurs invités qui cherchera à obtenir un poste au sein de la liste finale de sept arrières.

Les jeux sont presque faits

Puisque 22 joueurs seront retenus en vue du Mondial et

que seulement 25 hockeyeurs ont été invités — le plus petit nombre en 15 ans, selon Hockey Canada —, les jeux sont pratiquement faits.

Mais contrairement aux années passées, les dirigeants d'ECJ seront toutefois davantage ouverts à accueillir en cours de route des joueurs d'âge junior de la LNH. Ça pourrait notamment être le cas de l'attaquant des Flames de Calgary Sean Monahan, qui a subi une légère fracture au pied, la semaine dernière.

Pour l'instant, Mathew Dumba, du Wild du Minnesota, est le seul joueur qui évolue présentement dans la LNH qui a officiellement été mis à la disposition de l'équipe canadienne. Nathan MacKinnon n'a pas été libéré par l'Avalanche du Colorado.

Le jeune prodige de 16 ans, Connor McDavid, des Otters d'Erie, a lui aussi été invité au camp de sélection.

« Les joueurs ont été scrutés à la loupe et on va se retrouver avec vraiment de très bons joueurs, a commenté Benoit Groulx, entraîneur des Olympiques de Gatineau qui sera un des adjoints de Sutter avec l'équipe canadienne. Le plus gros du travail reste à faire et on va assister à un camp très compétitif. »

Varlamov revient devant le tribunal

THE ASSOCIATED PRESS

DENVER — Un juge a permis au gardien Semyon Varlamov de l'Avalanche du Colorado de demeurer en liberté sous caution même s'il fait face à une accusation de violence conjugale impliquant sa petite amie.

Varlamov a comparu au tribunal, hier matin, pour une brève audience, répondant par oui ou non au juge. Il n'a formulé aucun commentaire en quittant la salle d'audience avec ses avocats.

Il devrait présenter son plaidoyer lors de la prochaine audience, le 22 janvier. Son agent soutient qu'il est innocent.

L'athlète de 25 ans est accusé de voie de fait pour avoir présumément agressé sa petite amie dans leur appartement, le 30 octobre.

Selon sa déclaration sous serment, la dame prétend qu'il l'a projetée au sol avec un coup de pied, l'a frappé à la poitrine et l'a traînée par les cheveux.

Varlamov est l'un des gardiens de l'heure dans la ligue et il a aidé l'Avalanche à établir le meilleur début de saison de la concession (19-6).

Varlamov voyage et joue avec l'équipe. S'il est reconnu coupable, sa peine peut aller d'une période de probation à deux ans de prison.

Économie des moyens

RICHARD LABBÉ

MONTRÉAL — Des fois, ce n'est pas la quantité qui compte, mais bien la qualité. Ce vieux dicton s'applique en cuisine, en musique peut-être aussi... et également dans les matchs de hockey.

Quantité? Le Canadien n'a tiré que 17 fois hier soir sur le filet des Devils du New Jersey. Qualité? De ces 17 tirs, trois rondelles se sont retrouvées dans le filet, pour permettre au Canadien de se sauver avec une victoire de 3-2 contre les Devils, au Centre Bell.

Plus précisément, le Canadien a marqué ses trois buts sur ses 13 premiers tirs, alors que l'on croyait que Martin Brodeur allait finir par s'allonger devant son filet tellement il ne se passait rien dans sa zone. Mais les buts de Rene Bourque, Max Pacioretty et Alex Galchenyuk ont été suffisants pour que le Canadien remporte ce spectacle au rythme assez *dormitif* merci.

Cette saison, le Canadien n'a jamais aussi peu tiré au but que lors du match d'hier soir, sa plus faible production à ce chapitre étant précédemment une soirée de 22 tirs. Il faut remonter à décembre 2010 pour retrouver un match où le Canadien avait été victorieux en lançant aussi peu souvent; 13 tirs avaient alors suffi à vaincre les Flyers de Philadelphie.

Avec tout ça, le Canadien conserve son rythme d'enfer, n'ayant subi qu'une seule défaite en temps réglementaire à ses 10 derniers matchs. Si ça continue, on va commencer à devoir faire des blagues de défilé et de chaises pliantes.

« Ce fut un match dur à disputer après la soirée émotive de samedi contre Toronto, a tenu à dire l'entraîneur-chef Michel Therrien. Ce fut difficile d'embarquer dans ce match après celui de samedi. Carey [Price] a



LA PRESSE CANADIENNE

Andrei Markov est venu à la rescousse de son gardien Carey Price pour empêcher Steve Bernier des Devils de compter. Price a une fois de plus été brillant pour aider son équipe à remporter le match 3-2.

été incroyable, il nous a donné une chance de voler la rencontre. Nous avons trouvé une façon de gagner. Je m'attendais à ce que ce soit un match exigeant mentalement. »

C'est que le Canadien a, en effet, tardé à se mettre en marche. Blues du lundi soir? Sans doute un peu. Sans doute un peu aussi que la présence des Devils, jamais reconnus pour leur côté spectaculaire, a poussé le CH à versé dans la prudence également.

Steve Bernier a fait 1-0 Devils en première, le Canadien a ajouté les deux buts suivants, et Michael Ryder, que l'on connaît bien, a fait 2-2 avec un plomb des grands soirs.

Le but de la victoire est donc revenu à Galchenyuk en troisième, lui qui a habilement fait dévier un tir de la pointe d'Alexei Emelin. Un but qui est tombé à point pour le jeune homme, laissé sur le banc lors de la troisième période, samedi soir, à la suite d'une mauvaise pénalité.

« Il s'est bien repris... et il n'a pas écopé de pénalité! a commenté Michel Therrien. Il a fini par marquer le but gagnant et il doit se sentir pas mal mieux. »

Ajoutons aussi des mentions honorables à Bourque, auteur de deux points hier soir, et David Desharnais, qui n'est visiblement plus le même depuis le tweet de Denis Coderre.

Desharnais recommence à avoir l'air du joueur efficace de 2011-2012, celui qui avait étonné tout le monde avec une grosse saison de 60 points.

« C'est le David qu'on connaît, a ajouté Michel Therrien. On revoit le David Desharnais en qui on a toujours cru. »

Devant le filet du Canadien, Carey Price a été fort solide, lui qui a dû dire non aux Devils à 28 reprises.

Messieurs George Parros, Ryan White et Francis Bouillon ont dû se contenter d'un rôle de spectateur. Bouillon est, de toute évidence, engagé bien malgré lui dans un genre de rotation chez les défenseurs, en compagnie de Douglas Murray. (La Presse)

Derrière la moustache

MARC ANTOINE GODIN

MONTRÉAL — Outre George Parros, David Desharnais est le seul joueur à avoir gardé sa moustache de novembre. Une superstition? Une nouvelle affection pour le *look vintage* 1974?

Pourtant, le secret n'est pas dans la moustache. Il est dans la persistance.

Il n'y a pas si longtemps, le temps pressait pour Desharnais. Michel Therrien l'avait écarté de la formation à deux reprises, Lars Eller venait de connaître un bon début de saison, Tomas Plekanec restait aussi utile au Canadien qu'à son habitude, et voilà que Therrien jonglait avec l'idée d'installer Alex Galchenyuk au centre.

Bref, sous peine de perdre définitivement sa place, il devait

se sortir d'impasse. Et vite.

Il ne s'est pas mis à comparer les résultats de ses coéquipiers par rapport aux siens ou à essayer de voir où il pourrait se réinsérer dans l'échiquier.

Car il ne s'agissait pas de savoir où, mais bien comment.

Michel Therrien a soutenu après le match d'hier que son ardeur au travail avait nourri la confiance. Voilà un phénomène fascinant dans le sport, car c'est toujours plus difficile d'élever son jeu quand le manque de confiance nous draine vers le bas.

Desharnais cherchait à se raccrocher à n'importe quel petit détail pouvant lui permettre de gagner temps et espace. Puis, il a senti un déclin. Un déclin en provenance du banc du Canadien.

Au terme d'un bon match contre les Blue Jackets de

Columbus, c'est lui qui a marqué le but vainqueur en tirs de barrage. Un but qu'on ne verra jamais dans ses statistiques, mais qui a opéré un changement radical dans le cours de sa saison.

« J'étais plus content de la réaction des gars que de mon but parce que j'ai senti que tout le monde était derrière moi », nous a-t-il confié pour expliquer son regain de confiance.

Desharnais avait besoin de sentir que malgré un maigre point en 19 matchs, ses coéquipiers voyaient et respectaient les énergies qu'il consacrait à essayer de s'en sortir. Car ce n'est pas le jugement des amateurs, des médias ou de Denis Coderre qui pèse dans la balance.

« Personne n'a cru en moi

jusqu'à ce que j'arrive dans la LNH, a-t-il rappelé. Si après 200 matchs il y en a qui ne croient pas en moi, ce n'est pas grave. L'important c'est que moi, je continue d'y croire. Alors, je vais faire mes affaires. »

Avant de clamer qu'il est reparti pour de bon à la suite de sa récolte de huit points en sept matchs, le principal intéressé invite à prendre une bonne respiration. Il reste encore plus de 50 matchs à disputer cette saison. Il y aura de belles séquences comme celle qu'il vit en ce moment et il y aura probablement des moments de grisaille qui évoqueront ceux du début d'année.

Mais en attendant, les beaux jours sont revenus. Desharnais peut se permettre d'en sourire... derrière sa moustache. (La Presse)



LES ÉTOILES
— DU MATCH —



1
DAVID DESHARNAIS

2
CAREY PRICE

3
STEVE BERNIER

SOMMAIRES

New Jersey 2 Montréal 3

Première période
1. New Jersey, Bernier 3 (Volchenkov, Henrique) 11:13

Pénalité(s) — Bournival Mon 18:14.

Deuxième période
2. Montréal, Bourque 6 (Desharnais, Subban) 8:49

3. Montréal, Pacioretty 10 (Markov, Desharnais) 16:49 (an)

Pénalité(s) — Ryder NJ 2:04, Eller Mon 9:22, Zubrus NJ 15:49.

Troisième période
4. New Jersey, Ryder 6 (Fayne, Gelinis) 4:42
5. Montréal, Galchenyuk 7 (Emelin, Bourque) 9:34

Pénalité(s) — Emelin Mon 13:51.

Tirs au but

New Jersey 11 11 8 — 30

Montréal 5 4 8 — 17

Gardiens — New Jersey: Martin Brodeur (P, 7-7-2); Montréal: Carey Price (G, 12-8-2).

Avantages numériques — New Jersey: 0-3; Montréal: 1-2.

Arbitres — Dennis LaRue, Dan O'Rourke.

Juges de lignes — Brad Lazarowich, Thor Nelson.

Assistance — 21,273.

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 2 décembre.

	MJ	B	A	Pts
P. K. Subban	28	4	20	24
T. Plekanec	28	9	9	18
A. Galchenyuk	28	7	11	18
Andrei Markov	28	2	16	18
B. Gallagher	27	9	6	15
Lars Eller	28	7	8	15
Max Pacioretty	19	10	3	13
Brian Gionta	27	4	9	13
M. Bournival	24	6	5	11
Daniel Brière	18	5	4	9
D. Desharnais	26	2	7	9
Raphaël Diaz	28	0	8	8
Rene Bourque	23	6	1	7
Josh Gorges	28	1	5	6
Brandon Prust	17	2	2	4
Travis Moen	23	1	3	4
Alexei Emelin	8	0	3	3
Francis Bouillon	24	0	2	2
Ryan White	23	0	1	1
Douglas Murray	13	0	0	0
Michael Blunden	6	0	0	0
George Parros	6	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
P. Budaj	4	1	1	10	1	1,63	,939
C. Price	12	8	2	44	1	2,00	,937

GMC



ACADIA 2014
JUSQU'À
84
MOIS



YUKON 2014
JUSQU'À
60
MOIS

SIERRA 2014
JUSQU'À
84
MOIS



0%

FINANCEMENT À L'ACHAT
TOUT À 0%

POUR UNE DURÉE LIMITÉE
DU 22 NOV. AU 9 DÉC.

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS*

*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTER@GMC.CA

GMC

L'Association des concessionnaires GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant à tous les modèles GMC 2014 neufs. 1. Offre valide pour les véhicules livrés entre le 22 novembre et le 9 décembre 2013. Les institutions financières participantes peuvent changer. Taux de financement à l'achat de 0% offert sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque ScotiaSM ou de RBC Banque RoyaleSM pour jusqu'à 84 mois pour Terrain et Sierra HD; pour jusqu'à 60 mois pour Acadia, Yukon et Sierra 1500. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple: basé sur un financement de 29 775 \$ à un taux annuel de 0%, le versement mensuel s'élève à 354,46 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$, et l'obligation totale est de 29 775 \$. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. SM Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. SM RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.